



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



VET. PER.



~~V. PER.~~

~~M. de Fr.~~

~~Exhibend 4]~~

1707

113

0 327

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN 1701.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercure Galant* le  
premier jour de chaque mois , & on le  
vendra une Piece de trente sols monnoye  
courante , relié en Veau , & trente sols  
en Parchemin.



**Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais , au *Mercure  
Galant.***

**M. DCCI.  
*Avec Privilège du Roy.***



# AU LECTEUR.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on negligé de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

## AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE

GALANT

JUIN 1701.

**I**E ne doute point que le commencement de cette Lettre ne vous plaise, puis qu'il renferme différentes Pieces à la gloire d'un Monarque qu'on ne peut jamais assez louer. La diversité a de l'agrément.

A iij

## 6 MERCURE

ment en toutes choses, & où  
sera-t-elle mieux receuë que  
dans la matiere la plus noble  
qu'on puisse traiter ?

### PORTRAIT DU ROY.

*D*ans la Paix, dans la  
Guerre,  
Mortels, ne soyeZ pas surpris  
Des nombreux Exploits de  
LEOUI S,  
Il n'est point de Heros sur l'onde,  
sur la terre,  
Qui puisse l'égalér dans ses faits  
inouis.  
Toute l'Europe en vain contre luy  
s'est tournée,

# **GALANT. 7**

*Et la combat cent fois, & luy donne  
la Paix.*

*La Paix concluë, il détruit pour  
jamais  
De l'imposteur Calvin la Secte  
empoisonnée,  
Et pour comble de gloire un de ses  
Petits fils  
Unit par luy les Lions & les  
Lis.*

## **AU ROY.**

*Dans l'Espagne, grand Roy,  
ton Petit fils commande,  
Tes Sujets, tes Voisins en seront-  
ils surpris?*

**A iiij**

# 8 MERCURE

*Le Ciel gardant ses droits veut  
qu'à toy tout se rende ;  
Un Roy t'a pour asile , un Sceptre  
en est le prix.*

## AUX PRINCES DE L'EUROPE,

**Sur la réunion des Couron-  
nes de France & d'Espa-  
gne sous Louis le Grand &  
Philippe V. son Petit fils.**

*Charles-Quint & son Fils avoient  
dans la cervelle*

*La Monarchie Universelle.*

*Ce projet estoit vain, on le voit clai-  
rement ,*

*Mais il n'en est pas de même*

# GALANT. 9

Du Roy Philippe cinquième ,  
Il veut agir plus raisonnablement.  
Il n'a d'autres projets que ceux de  
son Grand-Pere ,  
Qui n'ont que du solide , & rien  
d'imaginaire.  
Quels sont-ils ces projets dont on  
s'allarme tant ,  
Sans les sçavoir pourtant ?  
Ah ! qu'on s'apaise , on ne sçauroit  
se plaindre.  
Du Bourbon Espagnol , ny du Bour-  
bon François.  
S'ils sont unis , ces deux grands  
Rois ,  
Tant mieux , ce n'est que pour  
contraindre  
Et les Peuples mutins , & les Rois  
inquiets ,  
A ne jamais troubler le regne de la  
Paix.

10 **MERCURE**

Sur le Traité de Partage des  
Etats d'Espagne, signé par  
le Roy de France, par le  
Roy d'Angleterre, & par  
les Hollandois.

*A* raisonner plus je m'applique,  
Moins je comprends la politi-  
que

*De tous les Envieux du Roy.*

*Ils voudroient le contraindre à tenir le  
Partage.*

*Qui met de grands Etats sous le joug  
de sa loy.*

*Est-ce donc que l'on veut le craindre  
davantage?*

*Car enfin dans l'estat present,  
S'il se trouve assez fort pour estre re-  
doutable,*

*Que seroit-il, ce Monarque indom-  
ptable,*

# GALANT. ii

*S'il devenoit plus riche & plus  
puissant?*

STANCES SUR LE PRIX  
proposé par Mademoiselle  
Dommaigné de Roche-  
huë , dans le Mercure Ga-  
lant du mois de Février.

**D**ommaigné , ton Cartel merite  
qu'on y pense ,

*Puis qu'il marque à Louis ton fidel-  
le devoir ;*

*Toutefois ce défi nous met au desef-  
poir ,*

*De Poëtes bien-tost il va priver la  
France.*

2

*Il faut un Apollon pour louer nostre  
Roy.*

*Ce Dieu seul peut dans chaque  
Stance*

*Décrire ses travaux & sa magnifi-  
cence,*

*Ses rares qualitez, sa justice, sa foy;*

¶

*Il n'est point parmi-nous de Muse  
assez sublime,*

*Pour nombrer ses vertus, pour chanter  
ses hauts faits,*

*L'Eloquence ne peut fournir d'assez  
beaux traits*

*Pour peindre dignement ce Prince  
magnanime.*

¶

*L'on compteroit plutôt les Etoiles des  
Cieux,* [ge.,

*Les atomes de l'air, le sable du riva-  
Que de faire un détail de l'heureux  
assemblage,*

*Dont le Ciel a formé ce Heros glo-  
rieux.*

# GALANT.

13



*Le prix que ta Muse propose  
Estant de l'Univers le plus illustre  
prix,*

*Je défie à mon tour les plus rares  
esprits*

*De pouvoir legagner par leurs Vers,  
par leur Prose.*



*Vn si riche & vaste sujet  
Epuisera toujours les plus fecondes  
Plumes ;*

*L'on peut bien entasser volumes sur  
volumes,*

*Sans pouvoir réussir dans ce hardy  
projet.*



*Enfin , docte Sapho , pour derniere  
disgrace ,*

*Le Dieu des Vers paroist à nos yeux  
ébloüis ,*

# 14 MERCURE

*Au milieu des neuf Sœurs il descend  
du Parnasse ,  
Pour recevoir de toy le Portrait de  
LOUIS.*

Quoy que les Docteurs les plus éclairés demeurent d'accord que le mystère de la Trinité est impenetrable, je croy que vous ne serez pas fâchée de sçavoir ce qu'en a dit le Pere Lecteur des Augustins Déchaussez de Toulouse, qui prêcha sur cette matiere le 22. du mois passé, avec un applaudissement general. Voicy ce qu'il dit sur ces paroles: *Eun- res doctere.*

*Peut-on enseigner ce qu'on n'entend point., & instruite les Peuples de ce dont on n'est pas soy-même instruit? Tandis que nous habitons dans cette vallée de tenebres, doit-on entreprendre de parler de la Trinité, & ne seroit-il pas mieux d'honorer par un religieux silence ces hauteurs admirables de la science de Dieu? Ouy, répond Saint Augustin, si par enseigner la Trinité, vous entendez avoir une penetration intime de la Trinité, une découverte generale de tout ce qu'elle est. Si vous entendez avoir une de ces notions justes & nettes qui démêlent toutes les difficultez & qui font un beau jour dans l'entendement, vous avez raison; dans ce sens on n'enseignera jamais la Trinité; mais si vous l'entendez ainsi vous l'entendez mal, & vous introduisez dans*

## 16 MERCURE

*L'Ecole de la Grace le langage de l'Ecole de la Nature. Dans l'Eglise Catholique enseigner la Trinité, c'est-là proposer simplement & professer en même temps qu'on ne l'entend pas ; c'est indiquer un vaste Ocean sans fond & sans rive, content d'en considerer la surface, sans en mesurer la profondeur.*

*F'en conviens, il est bien facile de faire sentir au peuple les bienfaits qu'ils ont reçus de la Trinité. Sans s'arrester à des speculations élevées, l'on peut descendre facilement à une Morale sensible, & aller découvrir dans ce mystere un fond d'obligations infinies, & toute l'idée des vertus chrestiennes. Neanmoins par un sage temperament, nous mêlerons le Mystere avec la Morale. Nous ne déroberons pas à la Trinité la gloire qui*

# GALANT. 17

luy est due, & nous accorderons à vostre pieté la morale que nous luy devons. Nous adorerons d'un costé les tenebres de ce mystere, de l'autre nous admirerons son éclat semblable à cette Colonne qui conduisoit les enfans d'Israël. D'un côté elle estoit de nuées, & de l'autre de feu. C'est la riche pensée de S. Hilaire qui me semble renfermer tout l'esprit de l'Eglise dans cette Fête, & de laquelle je prens l'ordre de mon discours: *Altitudines Trinitatis lumina mentis extinguunt dum beneficia Trinitatis flammæ cordis accendunt.* La sublimité du Mystere de la Trinité demande que nous luy sacrifions toutes les lumieres de nostre esprit, & les bienfaits que nous avons reçus de la Trinité demandent que nous luy sacrifions tous les mouvemens de nos cœurs.

Juin 1701.

B

la Trinité, que toutes les similitudes dont on se sert pour en donner quelque idée, sont dans le fond grossières & défectueuses. Il rapporta les raisons du sçavant Arnobe, & de Zenon de Verone, par lesquelles ces deux hommes établissent solidement que les Juifs avoient toujours eu un grand respect du nombre de trois ; que néanmoins ils avoient ignoré la Trinité ; que tout ce qui est écrit dans l'Ancien Testament ne fait tout au plus que des revelations éloignées & implicites, & que Dieu avoit fait aux Juifs un mystere de la revelation du Mystere.

*C'est donc, continua-t-il, le Mystere favori de nostre Religion que celui que nous celebrons aujourd'hui.*

*Nostre divin Legislatteur a jetté les fondemens de son Evangile par un principe que les autres avoient ignoré, & c'a esté par enseigner ce mystere qu'il a voulu que l'on commençast, eutes docete.*

*Renouvelez icy vostre attention, je vais tâcher de vous soumettre la plus sablime doctrine, & par le recueil que j'ay fait de ce que les plus graves Theologiens ont écrit. Volcy ce qu'il est permis à un Mortel d'en begayer.*

*Le Pere produit le Fils, & le Pere & le Fils produisent le Saint Esprit, deux augustes origines qui ne se lassent jamais, & qui coulent toujours. Chez nous ce qui commence finit, ce qui se leve se couche, ce qui augmente vieillit, ce qui est fort s'affaiblit, mais l'Auteur de la Nature*

## 23 MERCURE

n'est pas lié par les loix de la Nature. Ses origines sans estre passées, & sans estre futures, ont toujours coulé, coulent, & couleront toujours. Le Pere produit le Fils, & il est vierge. Le Pere produit le Fils, & le Fils est aussi ancien que luy; le Fils sort du Pere, & il est dans son Pere; le Fils & le Saint Esprit ont la nature du Pere, & ils ne sont pas le Pere. Mais où en suis-je? Plus je m'efforce de m'approcher, plus je m'éloigne. Ce Dieu caché se retranche dans le cercle de ses perfections, & mon esprit fatigué de l'avoir témérairement suivi, retombe de luy-même dans les tenebres de son ignorance.

C'est là le point de la difficulté, Trinité & Unité. Dans cette Unité, il y a, comme vous dites, une Famille qui comprend le Pere, le Fils.

# GALANT. 23

Et le Saint Esprit. Dieu en possède tous les avantages de l'Unité, sans participer aux défauts qui accompagnent la solitude. Il a tout le plaisir de la solitude & tous les charmes de la société, mélange de Trinité & d'Unité, que Saint Bernard exprime si élégamment, écrivant contre Abailard, & qui fera jusqu'à la fin le desespoir de la raison la plus éclairée. Tel est aussi l'avantage que Dieu retire de cette Feste, que de vaincre toutes nos sciences. Là va se perdre le Theologien avec ses abstractions, le Geometre avec ses mesures, & l'Arithmeticien avec ses nombres.

Il montra ensuite qu'il falloit sacrifier à cette Trinité toutes les lumieres de nostre esprit, que nostre raison, toute captive qu'elle est, n'a pas une idée plus

## 24 MERCURE

juste de Dieu , que quand elle le reconnoît incomprehensible. Ensuite il proposa cet admirable principe de Saint Augustin , qui est que toutes les perfections de Dieu demandent un culte direct, & qui leur réponde, c'est à dire, que son amour demande nostre amour, que son immensité exige de nous cette sage retenue dans la veüe de sa presence, que sa Justice nous inspire de la crainte, que sa misericorde fortifie nos esperances, & qu'enfin sa verité demande le sacrifice de nos esprits. Quand cette verité parle, nous devons reprimer la licence de nos pensées, nous devons étoufer ces présomptueuses témérités qui font les Heretiques, & qui enfantent les Heresies.

**Nous**

# GALANT. 25

Nous devons nous répondre de  
nostre croyance , patce que nous  
avons Dieu pour garand , nous  
devons sçavoir mourir , & ne  
sçavoir plus disputer.

De là il déplora avec Salvien  
la conduite de ceux qui osent  
soumettre l'Auteur de la raison  
au jugement de la raison , & qui  
opposent un foible rayon de lu-  
miere à un abîme infini de clarté.  
*Malheur à ces esprits altiers, superbes,*  
*qui malgré la pesanteur de leur es-*  
*prit osent voler comme des Aigles*  
*jusqu'à regarder fixement le Soleil de*  
*Justice, ils periront, & ils payeront*  
*par une prompte chute, & une mort*  
*nécessaire la peine d'une si extrava-*  
*gante témérité. Car quelle audace de*  
*ne pouvoir connoistre un moucheron,*  
*ny le moindre petit ouvrage, &c. de*

May 1701.

C

## 26 MERCURE

*vouloir connoistre l'Ouvrier? T'émerai-  
re, fais ton coup d'essay sur un mou-  
cheron, & ensuite tu travailleras à  
connoistre ton Dieu*

Il conclut son premier Point en faisant voir de quelle maniere la Trinité avoit triomphé de toutes les Heresies, & il finit par cette exclamation.

*Auguste Trinité, vous triomphâtes  
des Ariens, des Macedoniens, des  
Sabelliens, des Donatistes, des  
Priscillanistes; triomphez, ô Trini-  
té, triomphez de mon entendement!  
A l'avenir je diray avec David,  
Dieu, Dieu, Dieu, & je n'en be-  
niray qu'un; avec Abraham j'en  
découvriray trois, & j'en adoreray  
qu'un; avec les Anges d'Ezechiel,  
ébloüï de sa majesté, je crieray,  
Saint, Saint, Saint. Cette triple*

# GALANT. 27

*repetition ne voudra dire qu'une seule  
louange. Enfin avec Jeremie , Je  
porteray ma main sur ma bouche , je  
suspendray toutes les saillies de ma  
curiosité , & je diray trois fois A ,  
trois hommages de silence qui répon-  
dront à ces trois Personnes .*

Je vous envoyay le mois  
passé la description de l'Em-  
pire de l'Opinion. Le plaisir  
que vous a donné cette lectu-  
re m'oblige à vous faire part  
du Dialogue qui suit. Il re-  
garde encore la même ma-  
tiere.

Cij

## LA VERITE.

**I**L faut que je vous l'avouë.  
 Quand je vous voy, je ne  
 puis m'empêcher de dire que  
 la plupart des gens sont foux.

## L'OPINION.

Et pourquoy les traitez-  
 vous si honnestement pour  
 l'amour de moy?

## LA VERITE.

Parce qu'ils vous rendent  
 les hommages qui me sont  
 dûs.

## L'OPINION.

C'est qu'ils trouvent plus de

## GALANT. 29

douceur avec moy qu'avec vous. Vous faites voir trop clair dans les choses, & la Verité n'est pastoujours bonne à voir. Vous estes belle & sans fard, il est vray; vous méritez beaucoup; mais vous effarouchez les gens par vos manieres austeres, & pour aller à vous, on trouve qu'il y a trop de chemin à faire. Pour moy, je fais plus commode; aussi trouve-t-on mieux son compte avec moy.

## LA VERITE.

Pour peu qu'on vous laisse parler, on vous entendra dire

C. iij.

## 30 MERCURE

bien des choses ridicules; car vous ne pouvez pas douter que ce que je ne dis pas ne soit ridicule.

### L'OPINION.

Je parle assez bien pour me faire entendre avec plaisir.

### LA VERITE.

Et que pouvez-vous dire qui ne mène à l'erreur? Y a-t-il rien de plus vain, de plus incertain, de plus trompeur, & qui conseille & juge plus mal que vous? Mais comment cela ne seroit-il pas? La terre n'est-elle pas votre vraie origine, & n'avons-nous pas notre

# GALANT: 31

siège dans les sens?

## L'OPINION.

Vous avez beau dire , je passeray toujours pour la Reine du monde , quelque part que vous placiez mon Trône; & avec tout vostre éclat , & vostre pompe , vous serez peu connue. Vostre Empire ne s'étendra pas bien loin , & par quelque droit chemin que vous vouliez mener les gens , vous serez peu suivie , & pour trancher court , vostre regne n'est pas de ce monde.

## LA VERITE.

Je vous en chasseray tou.

C iij

## 32 MERCURE

jours , quelque autorité que vous vous y donniez , & tous vos defenfeurs ne tiendront pas toujours contre moy.

### L'OPINION.

Vous promettez beaucoup, & ne tiendrez guere. Comment venir à bout de ce grand deffein? C'est bien à ce coup que la Verité est dans l'erreur, car un regne de tous les siecles paffez, & qui dure encore, n'est pas proche de la fin, & je ne ſçay quoy de veritable me dit dans l'ame, que je ne finiray qu'avec le monde.

## LA VÉRITÉ.

L'Opinion se flate trop; car n'estant que l'ombre & la vaine image de la Verité, elle n'est pas assez solide pour durer longtemps.

## L'OPINION.

Toute ombre, & toute vaine image que vous m'appellez; j'ay pris de trop fortes racines dans le monde pour en sortir. Mon pouvoir y est si grand; que j'ay même établi dans l'homme une seconde nature. D'un malheureux je fais un heureux; d'un malade, un sain; d'un pauvre, un riche;

## 34 MERCURE

d'un fou, un sage ; d'un ignorant, un sçavant ; & quand je veux aussi je fais le contraire de tout cela ? Je vous laisse à penser si l'on me quittera pour aller à vous ; & puis pour vous atteindre où faut-il aller ? Voulez vous qu'on descende au fond d'un puits pour vous trouver, car c'est là que quelque Philosophe a dit que vous logiez ? Mais les tenebres font peur, & les hommes ne sont pas d'humeur à vouloir descendre si bas. Pour moy je me presente à eux facilement pour ne leur pas donner la

# GALANT. 35

peine de me chercher, je les connois, ils se rebutent du travail, & il faut avoir pitié de leur foiblesse. Ils sont contents de me posséder. Aussi voit on plus de Philosophes à ma suite qu'à la vôtre, & s'il en est quelques uns qui vous trouvent, disons les choses telles qu'elles sont, ils passent plus de temps avec moy qu'avec vous. Il est vrai qu'alors ils croient estre avec vous, & que tout l'honneur qu'ils me rendent, ils vous le rapportent; mais enfin ils sont avec moy, & soutiennent mes interets, croyant défendre les

## 36 MERCURE

vostres. Quoy qu'il en soit  
pourtant, ils sont mes Sujets,  
& moy leur Reine, & ils me  
suivent jusqu'à se quereller  
lès uns & les autres pour l'a-  
mour de moy.

### LA VERITE.

Ah ! que ce que vous me  
dites là contre moy, me fait  
une grande compassion pour la  
folie des hommes ! Ils n'aiment  
donc que ce qui ne donne au-  
cune peine, quelque vain &  
nuisible qu'il soit ? Ils ne sont  
donc pas hommes, c'est à dire,  
raisonnables, & s'ils ne sont pas  
hommes, que sont-ils donc ?

Ignorent ils que toutes leurs démarches doivent rendre à moy, que le solide plaisir ne se trouve qu'avec moy; & puis qu'ils aiment tant le plaisir, où doivent ils le chercher qu'en ma compagnie? Dans quelle ignorance croupissent ils, s'ils ne connoissent pas la Verité, qui est plus ancienne dans le monde que l'Opinion? car enfin le premier homme l'a connue dès qu'il a commencé à vivre.

**L'OPINION.**

Il est vray, mais il n'a pas demeuré longtems avec elle,

## 38 MERCURE

& il s'en faut bien peu que je ne sois aussi ancienne que vous.

### LA VERITE'.

Et qu'estes-vous sans moy qu'une vieille erreur?

### L'OPINION.

Vicille erreur tant qu'il vous plaira, j'ay toujours des charmes nouveaux pour une infinité de gens, & peu se dégoûtent de moy. Vous avez beau lamenter, le monde ira toujours son train, me suivra, m'aimera, me soutiendra, & sera plus content de moy que de vous. Demeurez seule dans

## GALANT. 29

vostre puits, sur vos roches  
escarpées & inaccessibles, &  
ne prétendez pas me faire la  
guerre. Je vous vaincrois par  
le nombre de mes Soldats,  
qui égale presque celui des  
hommes. La force de la Veri-  
té est grande, il est vray, mais  
celle de l'Opinion est bien  
étendue. Croyez moy, ne  
perdez pas vostre temps à tâ-  
cher de m'enlever mes amans,  
& prenez garde que ceux que  
vous avez gagnés, se voyant  
seuls avec vous, ne desertent  
pour se retirer chez moy.

# 40 MERCURE LA VERITE'

Toute Opinion que vous estes, vous estes Verité en cela, & il faut à ce coup que la Verité trouve bon ce que dit l'Opinion. Ouy, je vois bien que l'homme sera toujours homme, puis que l'Opinion luy plaist mieux que la Verité, & qu'il préfere aveuglement & imprudemment la facilité de trouver l'une, quelque vaine & ridicule qu'elle puisse estre, au solide & veritable plaisir de trouver l'autre, quelque belle & utile qu'elle soit. Je vous laisse donc ensemble. Adieu, vaine

# GALANT. 41

& nuisible Opinion.

## L'OPINION.

Adieu, austere & incommode Verité.

## LA VERITE.

Ouy, incommode aux fous,  
mais delicieuse aux sages.

Je satisfais vostre curiosité  
en vous envoyant la Piece qui  
a remporté cette année le  
Prix de l'Academie des Jeux  
Floraux de Toulouse. Elle est  
de M<sup>r</sup> de Baratet, Maire per-  
petuel de Villeneuve d'Age-  
nois, qui écrit également bien  
en Prose & en Vers.

Jun 1701.

D

## 42 MERCURE

*R*uisseaux qui murmurez, coulez  
sans violence ;

*Zephirs ; retenez-vous ; Oiseaux, fai-*  
*tes silence ,*

*Vous qui redites tout dans vos antres*  
*secrets*

*Echos , n'y repetez que mes tristes re-*  
*grets.*

*Dans les transports ardens d'un feu*  
*qui me devore ,*

*Je pleure , je me plains d'un Berger*  
*que j'adore ;*

*Rien ne peut en amour égaler mes*  
*malheurs ,*

*Je souffre , & je chéris l'objet de mes*  
*douleurs.*

*Seule , & libre des soins d'une amou-*  
*reuse atteinte ,*

*Sous un rustique toit je vivois sans*  
*contrainte ,*

# GALANT. 43

*Attentive à prévoir le moindre enga-  
gement,*

*Je n'avois point d'Ami pour n'avoir  
point d'Amant.*

*Comme un appas trompeur je regardois  
l'estime,*

*L'amour comme un poison, ses dou-  
ceurs comme un crime.*

*Pour objet de mes soins, pour mon uni-  
que bien,*

*Je n'avois qu'un troupeau, ma hou-  
lette & mon chien.*

*Silvandre, des Bergers autrefois le  
plus sage,*

*Conduisoit ses moutons dans le même  
Bocage,*

*Et j'y voyois souvent paistre nos deux  
Troupeaux,*

*S'égayer, se mêler, boire aux mêmes  
ruisseaux.*

*Je voyois ce Berger avec des soins si-  
[delles*

D ij

## 44 MERCURE

Démêler ses brebis & marcher après  
elles ;

Maistresse de mon cœur, contente de  
mon sort,

J'évitois ses regards, je fuyois son  
abord,

Mais des loix du Destin qui pourroit  
se défendre ?

L'Indifférente Iris devoit aimer Sil-  
vandre,

Silvandre luy jurer d'éternelles a-  
mours,

L'adorer pour un temps, la quitter  
pour toujours.

Ce Berger animé d'une flamme secrète  
Me suivit, m'attaqua jusques dans  
ma retraite.

Mille petits Amours, mille innocens  
Plaisirs,

Les Graces & les Jeux secundoient ses  
desirs.

# GALANT: 45

Je sentis de ses traits ma pudeur allar-  
mée,

Il m'aimoit tendrement, je voulois  
estre aimée,

Et le subtil poison d'un mal conta-  
gieux

Se glissa dans mon cœur & parut dans  
mes yeux.

Ma raison fut bien-tost soumise à ma  
tendresse,

Une douce langueur découvroit ma  
foiblesse,

Et mon ame oubliant sa première ri-  
gueur

Ne fit plus un secret du nom de son  
vainqueur.

Amour! cruel Amour! quand un cœur  
rend les armes,

Pourquoy tant de douceurs, de plaisirs  
& de charmes,

Si dans un seul-moment ton caprice  
détruit

## 46 MERCURE

Le bonheur le plus doux que tes traits  
ont produit ?

A peine mon Berger connut-il ma dé-  
faite ,

Qu'il tourna ses desseins du costé de  
Lisette.

Tous les jours dans nos champs je  
l'entens , je le voy ,

Soupirer auprès d'elle & vivre sous sa  
loy.

Je le voy tous les jours , ce Berger in-  
fidelle ,

Suivie les mouvemens d'une flamme  
nouvelle ,

Et ce cœur qui parut si sensible à mes  
traits ,

N'est pas même touché de mes tristes  
regrets.

Il voudroit m'éviter , l'inconstant , le  
volage ,

Il me fuit , je le suis de berage en be-  
rage.

# GALANT. 47

Si l'ingrat quelquefois se dérobe à mes  
yeux ,

Mon cœur, mon tendre cœur, le ren-  
contre en tous lieux.

Ces costeaux, ces valons, cette ai-  
mable verdure,

De mes plaisirs passez retracent la  
peinture,

Ces arbres, ces ruisseaux font des té-  
moins presens,

Du sujet de ma honte & des maux  
que je sens.

Malheureuse Bergere, infortunée A-  
mante!

Mon bonheur est passé, ma disgrâce  
est présente.

Tendres & doux transports qu'estes-  
vous devenus

Dans le cœur d'un Berger qui ne me  
connoist plus? [severè

Destin trop rigoureux, par quel ordre

## 48 MERCURE

Devois-je aimer Silvandre & de-  
vois-je luy plaire ,

Si le même penchant qui nous unit s'  
bien ,

Devoit vivre en mon cœur, & mou-  
rir dans le sien ?

Helas ! il me juroit une constance ex-  
trême. [ le de même.

E'ingrat en aime une autre, & luy par-

Ah ! se peut-il flater que quelque  
Dieu vangeur

Ne prétende punir le crime de son  
cœur ?

Mais pourquoy murmurer des tour-  
mens que j'endure ?

Je me plains d'un Berger infidelle &  
parjure ,

Et je ressens , helas , dans un profond  
ennuy

Que je suis mille fois plus parjure que  
luy.

J'avois

# GALANT. 49

J'avois cent fois juré de n'aimer de  
ma vie,

De ne former des vœux que pour ma  
Bergerie.

Perfide à mon Troupeau, n'ay-je pas  
en aimant,

Et faussé ma promesse, & rompu mon  
serment?

D'un Berger inconstant victime dé-  
plorabile,

Je deteste un forfait dont je me sens  
coupable,

Mais s'il est des tourmens pour qu'on  
manque de foy,

Je n'ay que trop subi la rigueur de la  
loy.

Que deux crimes, égaux, ont un effet  
contraire!

Je quitte mon troupeau, Silvandre sa  
Bergere,

Juin 1701.

E

# NO MERCURE

*Mon troupeau vit sans moy , ressent  
peu mes rigueurs ;  
Silvandre m'abandonne , & loin de  
luy je meurs.*

Je remis le mois dernier à vous parler de la nouvelle Société de Sçavans, qui fait grand bruit dans l'Empire des Lettres, & dont, selon toutes les apparences, elles doivent tirer de grands avantages. Je croy ne vous en pouvoir mieux instruire qu'en vous envoyant l'Ecrit suivant, qui a esté donné au Public.

AVIS AUX GENS  
DE LETTRES.

SON Altesse Serenissime,  
Monsieur le Duc du Maine, a souhaité qu'il s'imprimast chaque mois dans la Ville de Trevoux, des *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, & voicy le plan sur lequel ce Prince a ordonné de travailler, à ceux qu'il a bien voulu choisir pour l'exécution de son dessein.

I. Ces nouveaux Memoires doivent contenir des ex-

## 52 MERCURE

traits de tous les Livres de Science imprimez en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, & dans les Royaumes du Nord, en Hollande, en Angleterre & ailleurs. Ceux que le Prince a chargez de ce travail, sont en estat d'avoir des correspondances dans tous les lieux où il s'imprime des Livres. Comme ces Memoires ne commencent qu'avec le Siecle; on n'y parlera que des Livres qui auront esté imprimez dans le Siecle nouveau, ou qui estoient encore nouveaux quand le Siecle a commencé.

## GALANT. 93

II. Personne, ordinairement parlant, n'est capable de faire mieux l'extrait d'un Livre que celui qui l'a composé, & d'ailleurs un Auteur pourroit craindre quelquefois qu'un autre faisant l'extrait de son Livre, ne le fît pas parler & penser aussi bien qu'il croiroit avoir fait. Ceux donc qui voudront faire eux mêmes les extraits de leurs Ouvrages, n'ont qu'à les faire tenir aux Auteurs des Mémoires. On promet de les y insérer tels qu'ils les enverront, après cependant qu'on les aura comparez avec les Ouvrages

E iij

## 54 MERCURE

mêmes, pour s'assurer que ces extraits sont fidèles. On juge cette précaution nécessaire, parce qu'un Auteur ne remplit pas toujours dans son Ouvrage l'idée qu'il s'en est formée, & qu'il en donne dans une Préface.

III. Comme ceux qui doivent composer les nouveaux Memoires, ont des habitudes avec un grand nombre de personnes habiles en toute sorte de sciences, & qu'ils auront en peu de temps des correspondances établies dans toutes les parties du monde.

Où l'on cultive les Lettres, ils esperent par ce moyen donner souvent au Public des Pieces manuscrites de Critique, des explications de Medailles curieuses; de nouveaux éclaircissements sur des passages de l'Ecriture Sainte; des découvertes qui regardent la Physique, la Medecine & les Mathematiques; quelque nouveau Phenomene; quelque Machine nouvellement inventée, &c. Ainsi les personnes habiles en chaque genre de sciences, trouveront toutes de quoy se satisfaire dans ces nouveaux Me-  
moires.

# 56 MERCURE

IV. Ces Memoires comprendront encore toutes les nouvelles des Lettres, par exemple, la mort des personnes distinguées par leur science, supposé qu'ils aient imprimé quelque chose; les changemens qui se font dans les Academies & dans les Universitez; les differends qui naissent entre les Sçavans, si ces differends sont de quelque consequence, & meritent qu'on en fasse part au Public,

V. En apprenant au Public la mort des Sçavans, on y joindra le récit de leurs prin-

cipales occupations, & des plus considerables actions de leur vie. L'Histoire des Lettres doit cette marque de reconnoissance à la memoire de ceux qui les ont cultivées ; & on est persuadé que leurs Amis aideront volontiers à leur rendre ce dernier devoir, par les instructions qu'ils voudront bien fournir sur ce sujet.

Vk. Dans les contestations qui s'elevent souvent entre les hommes de Lettres sur les matieres de science, les Auteurs des Memoires ne prendront jamais aucun parti : & ils ne se-

## 58. MERCURE

ront alors qu'un simple exposé de ce qui s'écrira de part & d'autre , retranchant cependant ce qu'il pourroit y avoir d'aigre & d'injurieux dans ces écrits. Ils observeront aussi la même neutralité dans tout le reste , excepté quand il s'agira de la Religion , des bonnes-mœurs, ou de l'Etat, en quoi il n'est jamais permis d'être neutre. Un Ecrivain qui fait des Memoires est proprement un Historien. Ainsi pour demeurer plus constamment dans les bornes d'une parfaite neutralité si nécessaire aux au-

## GALANT. 59

teurs de ce caractère, on évitera également, & ce qui pourroit offenser, & les louanges affectées des Ouvrages & des Ecrivains.

VII. On insérera aussi dans les nouveaux Memoires le dessein & les projets de certains ouvrages, lorsque les Sçavans jugeront à propos de les communiquer, soit pour pressentir le jugement du Public, soit pour engager ceux qui auroient sur les mêmes sujets des lumieres particulieres, à leur en faire part.

VIII. Quand on a sur des

## 60 MERCURE

points de doctrine des difficultez qu'on ne scauroit résoudre, on peut par le moyen de ces Memoires consulter à la fois tous les Sçavans de l'Europe, & en recevoir en peu de temps les éclaircissements dont on a besoin. Cette correspondance de tous les hommes de Lettres les uns avec les autres, si aisée à établir & à conserver, peut infiniment servir à la perfection des Sciences.

IX. Pour faciliter le commerce entre les Sçavans & les Auteurs des Memoires, Monsieur le Duc du Maine veut

bien qu'il y ait dans l' Arsenal sous l' horloge , une boëte pour recevoir les memoires particuliers de chaque chose , qu' on jugera devoir entrer dans cet Ouvrage. On les mettra tous en œuvre , si l' on trouve qu' ils le meritent , & qu' ils ne contiennent rien contre les regles que l' on s' est prescrites. Il n' importe en quelle langue ils soient écrits , on prie seulement qu' ils soient courts ; autrement on ne les pourra mettre qu' en extraits.

**X. Pour la maniere des Memoires manuscrits que chacun**

## 162 MERCURE

pourra communiquer, c'est ce qu'on a dit ci-dessus, & généralement tout ce qui peut contribuer à satisfaire la curiosité des gens de Lettres. Par cette raison on a cru pouvoir donner à cet Ouvrage le titre de *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.*

XI. Si quelqu'un trouvoit ce plan defectueux en quelque point, il fera plaisir d'en avertir & de marquer ce qu'il jugeroit qu'on dût y ajouter pour le rendre plus parfait. Ceux qui le doivent excuser n'ayant en vue que de le rendre le plus

## GALANT 63

utile qu'il se pourra, sont dans la disposition de profiter des avertissemens qu'on voudra bien leur donner sur ce sujet.

*Ces Memoires se distribuent à Paris chez Jean Boudot Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Academie Royale des Sciences, rue S. Jacques au Soleil d'or, près S. Severin.*

Tout ce qu'on pourroit dire à l'avantage de cet établissement, le feroit bien moins comprendre, que l'Avis que vous venez de lire. Plus les Ouvrages de cette nouvelle & sçavante Société, seront

## 64 MERCURE

avantageux au Public , plus son établissement sera glorieux à Monsieur le Duc du Maine. L'on peut dire que ce Prince est universel. N'est-brave, il a de tres-grandes connoissances du métier de la guerre. Il aime les beaux Arts, & il n'ignore rien de ce qui regarde les belles Lettres, dont il cherche à procurer la gloire & l'avancement; & le nouvel établissement qu'il vient de faire en est une preuve incontestable. Il n'y a point à douter que ce établissement ne réussisse de plus en plus, puis

## GALANT. 65

que M<sup>o</sup> de Malezieu, qui a l'honneur d'estre Chancelier de ce Prince dans la Souveraineté de Dombes, & qui aime les Arts & les belles Lettres, y fera exécuter ses volontez avec autant de vigueur que de plaisir, & cherchera même de nouveaux moyens pour faire fleurir les Arts & les Sciences dans cette Principauté.

Voicy plusieurs petites Pièces de Vers sur divers sujets, qui méritent bien que vous les voyiez. La première est de  
Jain 1701. R

## 66 MERCURE.

M<sup>r</sup> Dader, sur la naissance du  
Fils de M<sup>r</sup> le Marquis de Mon-  
taigut, Procureur General au  
Parlement de Toulouse, qui  
depuis huit ans de mariage  
n'avoit pû avoir d'Enfans.

### MADRIGAL.

*AVant que le Printemps nous pre-  
sente ses fleurs,  
Il nous les fait beaucoup attendre,  
Et le Ciel pour nous mieux sur-  
prendre,  
Nous differe souvent ses plus rares  
faveurs!  
Vous desiriez un Fils, & vous l'a-  
vez vû naistre,  
Mais avec des attrails qui peuvent  
tout charmer,*

*Ce qui nous fait assez connoistre  
Que le Ciel travailla longtems à le  
former.*

Les Vers suivans ont esté  
envoyez par M<sup>r</sup> Alison à M<sup>r</sup>  
de.. qui s'estoit plaint à luy  
des trop longues rigueurs de  
sa Maistresse.

*Vous vous plaignez, Damon, de  
ce que Celimene  
Depuis plus de deux ans possède vo-  
stre cœur,  
Sans qu'elle ait adouci vostre amou-  
reuse peine  
Par la moindre faveur.  
Vostre sort, je l'avoüe, est triste &  
déplorable,  
Mais vous en serez plus heureux,*  
Eij

## 68 MERCURE

*Si cette Belle un jour cesse à vos ten-  
dres vœux*

*De se montrer inexorable.*

*Un Amant qui fut misérable ,  
Et dont on a récompensé les feux ,  
Trouve l'objet aimé mille fois plus  
aimable ;*

*L'estime redoublant, et est plus amou-  
reux.*

**Ce Madrigal a esté fait en  
faveur de la belle Mademoi-  
selle Chartier.**

*Je ne vous connois que d'un jent,  
Et je sens pour vous de l'amour ,  
Un charme secret m'y consiste ,  
Et je vois bien que c'est au fond  
Qui fait que l'on aime d'abord  
Ce que l'on doit aimer le reste de sa  
vie.*

# GALANT. 69

M<sup>r</sup> Châleil de Saugues est  
l'Auteur de cet autre Madrigal.

Quand par dessein ou par hazard  
J'out jetté sur un autre un tendre &  
doux regard,

Tout à coup mon ame est saisie

D'une si forte jalousie,

Que mon cœur se repent dans ce cruel  
moment

De vous aimer trop ardemment ;

Mais que ce repentir est de courte  
durée !

A peine, Iris, me dites-vous,

Que c'est à tort que mon cœur est  
jaloux,

Que d'un si noir soupçon mon ame est  
delivrée.

Voyez quel fort empire ont sur moy  
vos appas.

# 70 MERCURE

*Par cette marque de foiblesse,  
Et connoissez enfin l'excès de ma ten-  
dresse ;*

*Mais n'en abusez pas.*

M<sup>r</sup> Tesson a fait les paroles  
qui suivent pour être mises  
en Air.

*Rossignols , qui dans ce bocage*

*Chantez tous les jours*

*Vos tendres amurs ,*

*Apprenez à Tircis vostre amoureux  
langage :*

*Faut-il que son timide cœur*

*Brûle toujours pour moy d'une inutile  
ardeur ?*

*Helas ! si comme vous il souffre le  
martire ,*

*Que n'apprend-il comme vous à le  
dire !*

# GALANT. 7<sup>e</sup>

Voicy d'autres Vers qui ne  
sont pas moins propres à met-  
tre en Chanson.

*Quand les Frimats viennent de ces  
beaux lieux*

*Chasser Zephire & Flore,*

*Je vois disparoître à mes yeux*

*La Beauté que j'adore ;*

*Mais son absence & l'hiver rigou-  
reux,*

*Loin de glacer mon cœur, en redou-  
blent les feux.*

On a reçu des Nouvelles  
de Perse dont je vous fais  
part. Elles sont de M<sup>r</sup> de Saint  
Olon, Evêque de Babylone.

## 72 MERCURE

D'Isfahan ce 19 Nov. 1700.

UN Envoyé Turc est arrivé icy il y a peu de jours ; qui, à ce qu'on dit, demande aux Persans Bassora, & ce qu'ils en ont tiré depuis trois ans qu'ils l'ont pris sur les Arabes. Je croy qu'ils n'en ont guere tiré, n'y ayant point en de commerce depuis quelque cinq ans, & ayant presque toujours esté bloquéz par les Arabes, qui les tiennent encore actuellement assiegez depuis trois mois. Les Persans, à mon avis, auroient mieux fait de ne s'en point mesler, pour

no

ne pas donner occasion de chicane aux Turcs, qui ne cherchent qu'à leur faire querelle; mais j'apprens que ce fut le Khan d'Aviza, qui par occasion en chassa les Arabes, & après l'offrit au Sophy, qui ne reçut la Place que pour la rendre aux Turcs.

Le nouvel Ambassadeur Felix Marie Capucin, Italien de Peruggia, âgé de quarante trois ans, grand & assez bien fait, fit icy son Entrée avanthier au soir. Un Capitaine Breton qu'il mene avec luy, marchoit devant, & estoit suivi de deux Esendarts, un du Pape, & l'autre de l'Empereur.

Jun 1701.

G

## 74 . MERCURE

Ils estoient suivis de quatre ou cinq  
Mousquetaires, après lesquels mar-  
choit Son Excellence entre quelques  
Valets de pied, vestus de drap d'or  
à fleurs rouges, avec des chapeaux  
bordez de galon d'or. Je le suivois  
seul, ayant derrière moy son In-  
terprete; après lequel venoient  
deux à deux quelques Marchands  
Marseillois, & un Gascon, le  
Pere Pricur des Carmes du Con-  
vent de Zulpha, Portugais avec  
trois de ses Religieux, deux Jaco-  
bins Armeniens, & quatre Capu-  
cins de sa compagnie. La Canal-  
cade estoit fermée par deux Cava-  
liers Anglois bien montez, cinq an-

# GALANT. 75

*trois Valets de pied bien vestus, & quatre beaux chevaux de main, & deux Plachals ou Portes flambeaux à la Persienne* On dit que cet Ambassadeur porte au Sophi quatre Lettres, qui sont du Pape, de l'Empereur, de la Republique de Venise, & du Grand Duc de Toscane, & que deux Marchands Marseillois & deux Capucins, dont l'un est Milanois, qui porteroient ces Lettres, entrerent avec luy, & furent assis sur quatre Tabourets. Le Sophi entre autres discours, après s'estre informé de la santé du Pape, de l'Empereur, &c. demanda à l'Elchi ou Ambas-

G ij

## 76 MERCURE

fadeur des nouvelles de la Paix du Turc , à quoy il répondit qu'elle estoit faite, mais non encore accomplie , & qu'on ne croyoit pas qu'elle durast.

Les courses des Boluches jusqu'à sept lieues d'icy (Voleurs des confins de Persis vers les Indes) ont obligé le Sophi d'envoyer des Troupes contre eux. Comme ce Prince s'adonne plus que jamais au vin , & aux jeux de Cartes & de Dez, on espere qu'il en incommodera moins les Habitans de Zulpha, qu'il ne faisoit auparavant par ses frequentes sorties avec ses Femmes.

# GALANT. 77

La Lettre de M' de Vertron que je vous envoie, vous apprendra la mort d'une personne qui estoit fort considerée de tous les gens de merite.

A MADAME

D'ALLONVILLE

D'AMBOISE.

**V**ous n'ignorez pas, Madame. quelle estoit l'estime que j'avois pour Mademoiselle de Loynes. Ainsi vous comprendrez aisément combien je suis sensible à la perte

G iij

## 78 MERCURE

que j'en viens de faire. Elle est morte le 24 de May à Port-Royal des champs, & je ne sçaurois vous exprimer la douleur dont je fus frappé en recevant une si funeste nouvelle.

Vous sçavez, comme je l'ay fait voir dans ma *Nouvelle Pandore*, qu'elle estoit partagée d'un esprit des plus brillans, qu'elle composoit bien en Prose & en Vers, & qu'elle charmoit également les cœurs & les esprits; mais vous serez peut-estre surprise d'apprendre que ce Soleil a esté encore plus brillant dans son occident.

que dans son midy. Après avoir esté l'admiration du monde, elle a jugé le monde digne de son mépris; & tout Paris l'a vûë renoncer aux vanitez de la terre, pour ne s'attacher qu'aux solides richesses du Ciel. Il y a deux ans, Madame, qu'elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur sur la genereuse résolution qu'elle avoit prise de consacrer le reste de ses jours au service de Dieu dans la retraite. Quelque interest que j'eusse à combattre un dessein qui devoit me priver des avantages que je

## 80 MERCURE

retirois de sa spirituelle conversation, je n'eus garde de m'oposer aux ordres du Ciel, & je fis éclater plus d'admiration que de douleur dans ma réponse. Je puis dire, Madame, que ce fut alors que je la vis pour la dernière fois, car depuis ce triste jour elle n'a paru à mes yeux que comme une ombre. Elle estoit si occupée de Dieu, qu'elle me parloit sans m'entretenir, & qu'elle me voyoit sans me regarder, encore étoit-ce rarement. A peine son tems luy suffisoit, pour vaquer aux œuvres de pieté, dont elle fai-

## **GALANT. 8<sup>e</sup>**

soit son unique étude. Elle ne sortoit de sa maison que pour prendre le chemin des Eglises, ou des Hôpitaux ; & c'estoit par un exercice si beau, qu'elle se préparoit à cette retraite, qui a esté la consommation de son détachement des créatures. Elle y a vécu dans la plus severe abstinence , & y est morte dans le cilice en odeur de sainteté. Voilà, Madame, de quelle maniere cette Demoiselle a terminé sa course. La gloire dont elle a brillé parmi nous , quelque éclatante qu'elle soit, n'est qu'une obscu-

## 82 MERCURE

rité, au prix de celle dont elle est environnée parmy les Saints. Toute la tendresse que j'avois conceüe pour elle s'est changée en veneration ; & le bonheur dont elle jouit me console du malheur que j'ay eu de me la voir enlevée par une mort subite. Vous sçavez, Madame, qu'elle estoit Fille de feu M<sup>r</sup> de Loynes, President à Mortier du Parlement de Metz, & Belle-sœur de M<sup>r</sup> Molé, Conseiller au Parlement de Paris, dont le Frere y est President à Mortier. Mais la gloire de la mort de cette

## GALANT. 83

Heroïne Chrestienne l'emporte encore sur celle de sa naissance, & fera à l'avenir le principal ornement de son illustre Famille. Je suis, Madame, Vostre tres, &c.

Vous me demandez des nouvelles du Livre intitulé, *Le nouveau Democrite, ou Délassemens d'esprit*, qui se vend depuis peu chez le Sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais, à l'Enseigne du Mercure Galant. On assure que ce Livre est dans le goust des Amusemens serieux & comi-

## 84 MERCURE

ques, & comme des personnes d'esprit, & qui ont accoutumé de juger sainement des choses, le publient, on doit présumer qu'il est fort divertissant, & rempli de bonnes choses. Je connois des gens dont les décisions sont toujours justes, & qui en ont lû quelques Chapitres, où ils ont trouvé beaucoup de sel & de vivacité, des peintures fort agreables, & des caracteres bien touchés. Comme l'Auteur louë moins qu'il ne blâme, cet Ouvrage doit avoir du debit, & il paroist qu'il y a plusieurs

## **GALANT. 85**

portraits d'après nature, où il ne fait pas voir les hommes de leur beau costé. Il n'y a rien dans l'homme qui ne soit utile. Les belles qualitez de ceux qui en ont, enseignent le chemin du merite & de la vertu, & donnent de l'émulation pour les imiter ; & leurs defauts vivement representez , font faire des reflexions à ceux qui reconnoissant en eux-mêmes ce qu'on leur montre dans les autres , sont portez quelquefois par là à chercher les moyens de s'en corriger.

**Le même Libraire qui debite**

## 86 MERCURE

le Democrite nouveau , vend une Comedie intitulée *Le Capricieux*. Il y a déjà quelque temps qu'elle a esté representée. On ne sçauroit dire avec quel succès , puis qu'elle a reçu beaucoup de loüanges des uns, & qu'elle a esté fort critiquée par les autres. L'Auteur a fait une Préface tres-ingenieuse là dessus, & qui merite l'approbation de ceux qui jugent sans prévention.

En vous apprenant le mois dernier la mort de Mademoiselle de Scudery , j'oubliai de vous dire en vous parlant-de

M<sup>r</sup> de Scudery, son Frere, qu'il estoit fameux par beaucoup d'excellens Ouvrages, qui luy avoient fait meriter une place dans l'Academie Françoise, où cette illustre Fille remporta le Prix de l'Eloquence en 1671. Elle avoit dédié ses Conversations de morale au Roy, qui en 1683. l'avoit gratifiée d'une Pension de deux mille livres. Elle est enterrée dans l'Eglise de Saint Nicolas des Champs. M<sup>r</sup> de Vertron a fait son Epitaphe en Latin, pour estre gravée sur son Tombeau. Voicy la version qu'il en a faite

# 88 MERCURE

en faveur de ceux qui n'entendent pas cette Langue.

---

A l'heureuse Memoire  
DE MAGDELEINE DE SCUDERY,

*Qui*  
*En pudeur, en fidelité, en esprit,*  
*En pieté, & en grandeur de courage,*  
*Trouvera à peine son égale.*  
*Animée d'une chaste pudeur,*  
*Elle fleurit, comme le lis parmi*  
*les épines.*  
*Excitée par sa fidelité,*  
*Ce fut un Soleil,*  
*Dont les rayons & les feux*  
*se répandirent sur ses Amis.*  
*Soutenuë par sa pieté,*  
*Semblable à une Aigle,*

# GALANT. 89

*Elle s'éleva au dessus de la terre ,  
Pour prendre son essor vers le Ciel.*

*Illustre par son esprit ,  
Elle brilla entre nos Muses ,  
Et merita d'estre appellée*

**LA SAPHO DE LA FRANCE.**

*Munie de la grandeur de son courage ,  
Elle surmonta les foiblesses du corps ,  
En invincible Heroïne.*

*Triomphant de l'adversité ,  
Elle demeura inébranlable ,  
De même qu'un rocher au milieu  
des flots.*

*Les douleurs les plus aiguës  
Ne trouvèrent en elle qu'une Amazone  
Chrestienne.*

*Elle fut l'honneur de l'un & de l'autre  
siècle ,*

*Le precedent la vit naistre ,  
Helas ! celui-ci a esté le triste témoin  
de sa mort :*

Junin 1701.

H

## MERCURE

*Elle ne devoit jamais mourir ;  
Mais il n'y avoit point d'autre chemin  
à l'Immortalité.*

*Cette illustre Fille mourut le 2.  
du mois de Juin ,*

*Agée de 94 ans.*

*L'An de Grace M. D C C I.*

Voicy quelques autres pieces  
sur la mort de cette Illustre per-  
sonne. La premiere est de M<sup>r</sup>  
Marcel.

## MADRIGAL.

**E**Nfin Sapho n'est plus ! ouy , la  
Mort & le Temps ,

Ces Deitez qui n'épargnent person-  
ne ,

Soit l'homme de neant , ou la teste à  
couronne ,

# GALANT. 91

De cette illustre Fille ont terminè les  
ans.

L'un & l'autre jaloux de sa solide  
Et de son grand sçavoir ; & de ses  
pures mœurs ,

Pour en rompre l'accord l'accablant de  
douleurs ,

Ont montré ce que peut leur fureur la  
plus noire .

Mais le Ciel qui pour eble en tout sçut  
éclater .

Et qu'à son tour elle prit soin de sui-  
vre ,

En dépit de la mort l'eust toujours  
lissé vivre ,

N'estoit qu'il faut mourir pour pou-  
voir y manter .

Le même M<sup>r</sup> Marcel a envoyé  
cet autre Madrigal à Mademoi-  
selle Lheritier , à l'occasion de  
cette mort .

H ij

## 92 MERCURE

*Pour ton incomparable Amie,  
A voir couler tes pleurs, ton deuil n'est  
pas petit,  
Ah, tu la dois ainsi pleurer toute ta  
vie,  
Puisqu'elle t'a fait en partie  
Heritiere de son esprit.*

M<sup>r</sup> Moreau de Mautour estoit trop amy de Mademoiselle le de Scudery pour s'estre teu dans cette rencontre. Les Vers suivans sont de luy.

*Ciel, de trop de rigueur sans cesse je  
t'accuse,  
De ravir Scudery, cette dixième  
Muse.  
La Parque de sa vie a terminé le  
cours,  
Et sa perte me cause une juste tristesse.*

# GALANT. 93

*A la France elle a fait plus d'honneur  
en nos jours*

*Que Sapho n'en a fait autrefois à la  
Grece.*

Les Muses Latines ont aussi voulu faire honneur à Mademoiselle de Scudery. M' l'Abbé le Houx les a fait parler ainsi.

*Pro annosissima Sibylla Domina*

*DE SCUDERY;*

*De Parnasso bene merita,*

*EPITAPHIUM.*

*Erepta est Sapho aeternis socianda*

*Camænis,*

*Ut quæ homines cecinit, nunc*

*canat ipsa Deos.*

# 94. MERCURE

## ALIUD.

*Sidus Apollineum extinctum est ;  
plorare, Sorores,  
Conduplice lacrimas tu quoque,  
Pinde duplex.*

Je ne puis m'empêcher d'ajouter icy un autre Distique en la même langue sur l'élevation de M<sup>r</sup> l'Abbé Bignon à la dignité de Conseiller d'État. Quelques honneurs que le Roy puisse répandre sur luy, on l'en trouvera toujours très-digne.

*Qui Masas focias, pandis secreta  
Minerva*

# CALANT. 95

*Dignus consiliis Solis adesse fuit.*

Vous sçavez que M<sup>r</sup> de Vau-  
ban a esté élu President de l'A-  
cademie des Sciences. Cette  
élection a donné lieu à ce Qua-  
train.

*LOUIS, l'appuy des beaux Arts,  
Montre assez qu'il les conserve,  
Elevant un Fils de Mars  
Sur le Trône de Minerve.*

Je vous ay déjà parlé de  
Madame de Malenfant, à l'oc-  
casion du Prix du Soucy qu'elle  
remporta l'année passée aux  
Jeux Floraux de Toulouse, par  
une Elegie où elle regrettoit

# 96 MERCURE

la mort de Madame Coulet de  
Beaumont, son intime Amie,  
& Dame d'un rare merite. El-  
le a remporté cette année le  
Prix de l'Amarante par le ju-  
gement de la même Acade-  
mie, & c'est par cette Ode  
qu'elle a surpassé tous ses con-  
currans.

## SUR LE TEMPS.

### O D E.

*A* plus haut sommet du Par-  
nasse

Je prens un essor glorieux,

E

# GALANT.

97

Et plein d'une nouvelle audace  
Je vay parler comme les Dieux.  
Le noble transport qui m'anime,  
Me fait chanter d'un ton sublime  
Le Temps, & ses progrès divers,  
Quel vaste sujet à décrire!  
Je découvre que son Empire  
Est aussi vieux que l'Univers.



Déjà brille le premier âge ;  
Je vois du tenebreux Cahos  
Sortir le magnifique Ouvrage  
Des Cieux, de la terre & des flots.  
Instrument du pouvoir immense ;  
Le Temps suit, soutient & dispense  
Des Saisons le rapide cours,  
Et par un mouvement utile,

Juin 1701.

I

## 98 MERCURE

*Il sçait dans sa route fertile  
Mourir & renaistre toujours.*



*Tous les ans la plaine se dore,  
La Vigne étale ses tresors,  
Le triste Hiver, l'émail de Flore,  
Du Temps distinguent les accords.  
Son secours bienfaisant prépare  
Les biens que dans son sein avare  
La Terre renferme & produit.  
Artisan, qui n'as point de trêve,  
Par toy tout commence & s'ache-  
ve,*

*Tout se forme, & tout se détruit.*



*Que la Beauté mene à sa suite  
L'aimable troupe des Plaisirs,*

# GALANT. 99

Et que son attrait nous invite  
A luy consacrer nos desirs.

Elle a beau marquer ses conquestes  
Sur les plus orgueilleuses testes,  
Et triompher de tous les cœurs;  
Bien tost en proye à des allarmes,  
Du Temps qui ternit tous ses char-  
mes,

Elle éprouve les traits vainqueurs.



Quels changemens marquent sa  
course!

Par luy seul les hommes épars,  
Depuis le Midy jusqu'à l'Ourse,  
Elevent de hardis rempars.  
Sous ses auspices s'établirent  
Ces pompeux Etats qui fleurirent

# 100 MERCURE

*Dans la celebre Antiquité;  
Et victimes du même Maistre,  
A peine laissent-ils paroistre  
Des restes de leur majesté.*



*On marche aujourd'huy sur les  
herbes*

*Qui couvrent les faistes fameux  
De tant d'édifices superbes,  
De l'orgueil enfans somptueux,  
Les plus brillantes destinées,  
Contre le tiran des années  
Vous promettoient un vain secours.  
Heros, que la vertu couronne,  
Sans le nom que le Pinde donne,  
Vos faits auroint suivi vos jours.*



# GALANT. 101

Mais quelle ardeur vive & pressante

Ranime & saisis mes esprits!

Quelle matiere ébloüissante

Vient s'offrir à mes sens surpris!

O Temps! ce n'est point à la gloire

Des Heros qu'a vanté l'Histoire

Que tu dois ton plus bel éclat.

Rien ne surpasse les prodiges

Dont marque tes plus beaux vesti-

ges

Un grand & pieux Potentat.



Aussi tost destructeur que pere

Des heures, des jours & des ans,

Tu fais que d'une aile legere

Loin de nous volent les instans.

I iij.

102 **MERCURE**

*Dans le canal qui la renferme,  
L'eau sans relâche vers son terme  
Roule d'un cours précipité.*

*Ainsi d'une égale vitesse  
Les momens se creusent sans cesse  
Un tombeau dans l'éternité.*



*Quelle horreur, quels feux, quel  
tonnerre!*

*Hors de moy, plein d'étonnement  
Du débris entier de la Terre,  
J'envisage l'affreux moment.  
Ces beaux liens, ces simpaties  
Qu'on voit en toutes ses parties,  
Tout, sans retour, se brisera,  
Et dans les éternels abismes,  
Temps, avec tes propres victimes,*

*Ton regne à jamais se perdra.*

Il me seroit inutile de vous dire que Madame de Malenfant est une Dame qui a beaucoup d'esprit & de sçavoir. Vous le connoissez par ses ouvrages. Elle est Fille de M<sup>r</sup> Chaluet, Conseiller au Parlement de Toulouse, & Veuve de M<sup>r</sup> de Malenfant, Juge-Mage & President de Pamiers. M<sup>r</sup> de Malenfant, Fils de cette sçavante Dame exerce aujourd'huy avec beaucoup de distinction, cette même Charge de President de Pamiers qu'a-

I iiij

# 104 MERCURE

voit feu M<sup>r</sup> son Pere. M<sup>r</sup> S. de  
Toulouse, touché de la beauté  
de cette Ode victorieuse, a  
a envoyé cette Epistre à Ma-  
dame de Malenfant sur l'avant-  
tage qu'elle a remporté.

## A MADAME DE MALENFANT.

*T* Elle que Lheritier, telle que  
Deshoulières,  
Malenfant, vous brillez par des  
talens divers,  
On admire par tout vostre Prose  
& vos Vers,  
Dont les expressions fines & regu-  
lières

**GALANT.** 105

*Gagnent la voix des plus doctes  
Experts.*



*Tout sent de vos Ecrits la seconde  
énergie,*

*Un Soucy plein d'attraits  
Qui ne s'éteindra jamais,  
Fut le prix de vostre Elegie,  
Où l'amitié triomphe en de char-  
mans regrets.*



*Vous remportez encore une riche  
Amarante,*

*Par une Ode fine & brillante;  
Le Temps, dont vous venez d'y  
faire le Tableau,  
Respectera toujours un Ouvrage si  
beau.*

108 **MERCURE**

*Et vous dites tout à propos.*



*Vos Ouvrages pieux n'ont rien  
qui ne ravisse.*

*Ils raniment l'esprit d'un Chrestien  
abattu;*

*Ils ont l'art d'inspirer de l'horreur  
pour le vice,*

*Et de l'amour pour la vertu.*



*En quelque genre où vostre esprit  
s'exprime,*

*Vous enchantez également;*

*Le mediocre, ainsi que le su-  
blime*

*Vous doivent tout leur agré-  
ment.*



*Vostre charmante Poësie ,  
Digne des plus sçavans hon-  
neurs ,  
Donne un nouvel éclat à la Trou-  
pe \* choisie ,  
Qu'une Etoile conduit au Temple  
des neuf Sœurs.*

\* L'Etoile est la Devise de l'Académie des Lanternistes , où Madame de Malenfant est agré-  
gée.

M<sup>r</sup> le marquis de Castelmor-  
ron , Colonel du Regiment  
de Nivernois , Petit-fils par  
Femmes , des maréchaux de

## 110 MERCURE

la Force & de Biron, épouſa le mois paſſé l'Heritiere du feu marquis de Bournazel, Grand Senechal & Gouverneur de la Province de Rouërgue. La naiſſance de cette Demoiſelle eſt proportionnée à ſon grand bien, puis que ſon Grand pere, ſon Pere, & ſon Oncle, ont exercé ſucceſſivement la Charge de Senechal & de Gouverneur du Rouërgue. Madame ſa mere a époulé en ſecondes Noces M<sup>r</sup> le marquis de Gontaut, de la maiſon de Biron. M<sup>r</sup> le marquis de Caſtelmoron eſt Fils ainé de meſ-

# GALANT. 111

sire Armand, marquis de Bel-  
funce & de Castelmoron; Ba-  
ron de Gavaudan, Seigneur  
de Born, de Vieilleville, Grand  
Senechal & Gouverneur des  
Provinces d'Aginois & de Con-  
domois, & de Dame Anne de  
Caumont Lausun, Sœur d'An-  
tonin Nompars de Caumont,  
Duc de Lausun & de S. Fargeau,  
Chevalier de la Jarretiere, cy-  
devant Gouverneur du Berry,  
General des Dragons, Capitai-  
ne des Gardes du Corps, Lieu-  
tenant General, & Generalissi-  
me des Troupes de France &  
d'Angleterre en Irlande. M<sup>r</sup> le

## 112 MERCURE

marquis de Belfunce a encore d'autres Enfans, qui sont N. de Belfunce , cy devant Abbé Commendataire de la Reole, maintenant Jesuite. N. de Belfunce , Chevalier de malte, Enseigne de Vaisseau. N. dit l'Abbé de Belfunce , & N. de Belfunce , Religieuse dans l'Abbaye de Saintes, dont madame de Lausun, sa Tante, est Abbesse. Il a eu deux Sœurs, dont l'une avoit épousé le dernier Maréchal Duc de la Force, son Parent; & l'autre, le marquis de Thonneins, Frere du même Maréchal. Il a un Frere , dit le

# **GALANT.** 113

Comte de Belfunce, Brigadier  
des Armées du Roy, Chevalier  
de S. Louis, cy devant Colonel  
du Regiment de Nivernois.

La maison de Belfunce, pour  
estre trop ancienne, ne sçait  
rien de seur de son origine.  
Elle a pris naissance dans le  
Royaume de Navarre, où elle  
s'est distinguée par ses Char-  
ges & ses Alliances. Il y a plus  
de cinq cens ans que le titre  
de Vicomte est dans cette mai-  
son, & il y estoit du temps qu'il  
n'y avoit que quatre Vicomtes  
& quatre Barons dans la Na-  
varre. La dignité de Ricombe,

*Juin 1701.*

**K**

## 114 MERCURE

qui estoit la plus éminente, & qui répondoit à celle de Maréchal de France, y est entrée deux fois en 1350. & en 1579. Il y a eu des Vicomtes de Belsunce, Grands Chambellans en 1384. Un Belsunce fut un des Plenipotentiaires pour la Paix entre la Navarre & la France. Il seroit trop long de rapporter tous les Emplois éclatans dont ils ont esté honorez. Pour faire voir combien ils estoient estimez de leur Prince, il suffit de dire que N. Vicomte de Belsunce, qui avoit esté premier Ecuyer

# **GALANT.** 115

d'Antoine de Bourbon , fut  
choisi par ce Prince pour estre  
Gouverneur de Henry le  
Grand , mais la mort le dé-  
pouïlla de ce glorieux employ  
peu de mois après qu'il eueut  
esté honoré, & il fut donné à N.  
d'Albret, Comte de Mioffans.  
Lès Gouvernemens de Dax ,  
du Pays de Soule , de Mau-  
leon , & de Bayonne , leur ont  
esté comme hereditaires , &  
ils jouïssent encore des beaux  
privileges qui leur ont esté ac-  
cordez par leurs Rois , le Vi-  
comte de Belfunce , qui est  
l'ainé de la Maison estant

K ij

## 116. MERCURE

dans toutes les occasions à la teste de toute la Noblesse du Pays. Ils ne se font pas moins distinguez en France par leur valeur. Deux ont esté Gentilshommes de la Chambre. Il y en a eu douze de tuez dans les premiers Emplois de l'Armée, & quatre dans ce regne cy ont perdu la vie pour le service du Roy à la teste du Regiment de Belfunce. On n'a vû dans cette Maison ny gens de Robe ny gens d'Eglise, & elle ne s'est jamais mesalliée. Elle a eu l'honneur au contraire de s'allier toujours à

des Maisons tres-illustres , & elle se voit tres - étroitement unie à celles de Leon, de Grammond, de Roucy, de Ryberac, de Foix , de Navarre , Bearn , d'Albret, d'Elbeuf, de Turenne, d'Uzés, de Pompadour, de Duras, de la Rochefoucaud , de Montmorency Luxembourg, de Malose, de Navailles, de la Force, de Biron, & de Lauzun.

La Maison de Belsunce avoit toujours porté pour Armes celles de Bearn sans distinction, mais les Rois de Navarre ordonnerent qu'ils y ajouteroient un Dragon à trois testes,

en memoire d'une action qui tiendroit du Roman , si l'on n'en avoit des preuves autentiques. Dans le onzième siècle un Monstre ravageant les environs de Bayonne, un Bel-funce, à l'exemple du fameux Chevalier de Rhodes, se sacrifia pour sa Patrie, & à la vûe de toute la Ville alla seul combattre le Monstre qu'il tua, & perit luy-même des blessures qu'il en reçut. Son corps fut enseveli dans la Chapelle de sa Maison, qui est dans l'Eglise des Jacobins de Bayonne. L'Histoire de cette

# **GALANT** 119

belle action est encore écrite en lettres gothiques sur le tombeau de ce Heros, & sur les vitres de la Chapelle, dans laquelle la peau de ce Monstre est suspenduë. La Ville de Bayonne donna aux descendants de ce Seigneur, en memoire d'un service si signalé, une Terre considerable, & le Chapitre la dixme de tout le canton qui avoit esté ravagé par le Dragon. Le Vicomte de Belsunce possede encore aujourd'huy l'une & l'autre.

L'Auteur des paroles de

# 120 MERCURE

l'Air noté que je vous envoye,  
est celuy qui ne se fait conoi-  
stre que sous le nom de Ta-  
miriste.

## AIR NOUVEAU.

*A*llez, charmant Nectar, en  
faveur de mes peines,  
Couler dans les aimables veines  
De l'adorable objet qui cause ma  
langueur.

Quel seroit, hélas ! mon bonheur,  
Si comme vous, trop heureux  
que vous estes ;  
Je pouvois quelque jour par des  
routes secretes  
Trouver le chemin de son cœur !  
Comme

Comme j'ay beaucoup de choses à vous dire touchant tout ce qui s'est passé depuis la mort de Monsieur, & le nombre de particularitez dont je suis obligé de m'informer pour un article si long & si considerable, ne demandant pas moins de temps que de soins pour les recherches qu'il faut faire, cet Article ne peut estre prest que pour estre placé vers la fin de cette Lettre. Ainsi je me trouve obligé, non seulement de mettre icy des Vers touchant la mort de ce Prince, qui devoient suivre ce que

*Juin 1701.*

L

vous attendez que je vous en dise, mais aussi quelques Articles de faits éclatans, qui sont arrivez depuis. Celuy de la reception de Mrs de Malezieu & de Capistron à l'Academie Françoise, est de ce nombre. Elle devoit estre faite le jour que S. A. R. mourut, & Mrs de l'Academie, par une prudente deliberation, faite dans le moment que ces deux nouveaux Confreres alloient estre reçus, la remirent à la huitaine. Voicy les Vers dont je viens de vous parler. Les premiers sont de M' mallement de messange.

## A U R O Y,

## Sur la mort de Monsieur.

**G**rand Monarque, arrêtez les  
 torrens de vos yeux,  
 Calmez cette douleur qui redouble la  
 nostre,  
 Ce Frere incomparable est allé dans  
 les Cieux,  
 Y prendre une Couronne, & protéger  
 la vostre.

**E**  
 Près de vous il goûta des jours heu-  
 reux & doux.  
 De plus heureux encor là-haut doi-  
 vent l'attendre.  
 C'estoit l'unique endroit, où ce cœur  
 grand & tendre

L ij

24 **MERCURE**

*Pust se trouver content, vivant absent de vous.*



*La mort sçait quelquefois embellir ses alarmes.*

*Quiconque, en vous voyant, a pu sentir les charmes*

*Et de vostre presence, & de vostre pouvoir,*



*Doit cherir du Trépas la faveur inhumaine;*

*Qui l'ôtant le premier, le sauve de la peine*

*De vivre icy-bas sans vous voir.*

Les Vers qui suivent sont de M<sup>r</sup> Dader.

*Quel mélange confus de joye & de tristesse*

# GALANT. 125

*Se répand aujourd'hui dans l'Empire  
Français ?*

*Philippe couronné nous comble d'al-  
legresse,*

*Et Philippe au cercueil nous réduit  
aux abois.*

*Le sort de tous les deux, Seigneur, est  
vostre Ouvrage !*

*Vous fixez le destin des Princes &  
des Rois,*

*Et la règle de leur partage*

*Ne se trouve que dans vos Loix ;*

*Mais toujours pour leur bien vostre  
amour s'intéresse.*

*Gloire, grandeur, Trône, Cercueil,*

*Comble de joye, excès de deuil,*

*Tout dépend de vostre sagesse.*

*Elle seule fait aujourd'hui,*

*Et nos beaux jours, & nostre ennuy ;*

*Mais soit qu'elle nous flate, ou qu'  
elle nous châtie,*

L. iij-

## 126 MERCURE

*Vos bontez sont, Seigneur, toujours  
de la partie.*

Ces deux Vers Latins meritent  
de trouver icy leur place.

*Dividit in fratres Cælum sua mu-  
nera, toti  
Jura das hic Orbi, regnat at ille  
Polo.*

M<sup>r</sup> Simart, de Sezanne en Brie,  
qui est l'Auteur de ce Distique,  
l'a rendu en nostre Langue par  
ces quatre Vers.

*Le Ciel, pour couronner la vertu de  
deux Freres,  
Partage entre eux sa grace & ses  
bienfaits.  
Louis regne aujourd'buy sur les deux  
Hemispheres,*

# GALANT. 127

*Et dans le sein de Dieu Philippe  
regne en paix.*

Quoy que l'avenement de  
Monseigneur le Duc d'Anjou  
à la Couronne d'Espagne ne  
soit plus une chose nouvelle,  
les Vers qui ont esté faits sur  
ce sujet, & qui n'ont pas enco-  
re esté vûs, estant nouveaux  
pour ceux qui les liront, j'ay  
cru devoir vous envoyer la  
Piece suivante. Elle est de M<sup>e</sup>  
de Beaumont de Carcassonne.

*C*hef des Nymphes de l'*Hippocre-*  
*ne,*

*Apollon, c'est toy que je vois ;*

L iij.

128 **MERCURE**

*Je sens ma languissante veine  
 Qui se ranime par ta voix,  
 Source de la pure lumiere,  
 Guide moy dans une carriere,  
 Dont la beauté me réjouit ;  
 Ou plutoſt, chante ſur ta Lyre  
 Ce grand ſpectacle que j'admire,  
 Lors que ſon éclat m'ébloüit.*

**S**  
*En vain la fameuſe maxime,  
 Rien de nouveau ſous le Soleil,  
 Refuſe d'admettre ſans crime  
 Un événement nompareil.*

*Quand l'Iberie avec inſtance  
 Vient choiſir un Roy dans la France  
 On voit un prodige nouveau,  
 Et ſon Monarque la conſole  
 Lors que ſa puiffante parole  
 Acheve un miracle ſi beau.*

**S**  
*Un ſiecle vient de diſparoître,*

Plein de prodiges inouïs ,  
 Et celuy que l'on a vû naistre  
 N'est pas moins heureux pour Louis.  
 Tous deux sont dignes de memoire  
 Et mettent le comble à la gloire  
 Du plus grand de tous les Heros.  
 Invincible pendant la guerre ,  
 Il est l'Arbitre de la Terre  
 Dans le calme de son repos.



Souvent nos Princesses charmantes  
 Sur le Tage ont donné des Loix ;  
 Fort souvent aussi ses Infantes  
 Furent Epouses de nos Rois.  
 Lors que la fureur de Bellonne  
 Armoit l'une & l'autre Couronne  
 Au dommage des deux Etats ,  
 Combien de fois ces Mariages  
 Ont-ils esté d'illustres gages  
 De la foy de ces Potentats &



Mais l'agréable conjoncture  
 Dont tout l'Univers est surpris  
 A ces biens de la nature  
 En ajouté un de plus grand prix.  
 Dans un Testament équitable  
 Que l'Etat reconnoist valable  
 PHILIPPE est élu Souverain ;  
 Ses droits appuyoient son mérite ,  
 Et LOUIS sur cette conduite  
 Luy met le Sceptre dans la main.



Déjà l'Espagne est embellie  
 De mille rayons lamineux  
 Que cet auguste Parelle  
 Vient faire briller à ses yeux.  
 Déjà, des Indes au Mexique  
 Ce grand nom de Roy Catholique  
 Trouve un respectueux devoir.  
 Dans l'un & dans l'autre hemisphere.  
 On le cherit, on le revere ,

# GALANT.

131

Ou, l'on redoute son pouvoir.

Q

Ce Soleil commençant sa course  
Contraint l'Oiseau de Jupiter  
D'oublier sa foible ressource  
Dont le souvenir est amer ;  
Parmi l'allégresse commune  
L'éclat de sa gloire importante  
Intimide les \* \* \* \*

Et l'Ours caché dans sa taniere  
Fuit cette brillante lumiere  
N'osant y fixer ses regards.

S

Peuples, qui du Sarmate au More,  
Habitez cent climats divers,  
Et qui du Couchant à l'Aurore  
Partagez ce vaste Univers,  
Craignez la puissance infinie  
De l'incomparable Genie  
Qui domine au Trône des Lis ;  
Elle s'étend jusqu'à l'Espagne

# 132 MERCURE

*Comme la fidelle compagne  
De l'Ayeul, & du Petit-fils.*

§

*Que ces deux Augustes Monarques  
Puisseent n'avoir que d'heureux jours,  
Sans que le caprice des Parques  
Prétende en-arrester le cours.  
Qu'une prosperité constante  
Passant nos vœux & vostre attente  
Les mène à l'immortalité,  
Et puisseent-ils, malgré l'envie,  
Jouïssant d'une longue vie,  
Exirer nostre félicité.*

M<sup>r</sup> le Comte de Lemos,  
General des Galeres d'Espa-  
gne, estant arrivé à la Rade  
de Marseille le premier jour  
de Juin, avec huit Galeres du

## GALANT. 133

Roy Catholique, M<sup>r</sup> le Bailly de Noailles, M<sup>r</sup> le Comte de Luc, & M<sup>r</sup> de Montmor, Intendant General des Galeres de France, l'ont tour à tour regalé magnifiquement par de differentes Festes, & de grands repas. Ils luy ont fait divers presens des curiositez du pays, & ont eu soin de luy faire voir les beautez & les Fortifications du Port de Marseille. Ce General les a admirées. Il a marqué beaucoup de reconnoissance des Festes qu'on luy a données, & des presens qui luy ont esté faits;

## 834 MERCURE

mais il a esté sur tout charmé des manieres honnestes & obligeantes des François. Il reçut à Marseille des ordres pour se rendre dans les Ports d'Espagne, où l'on a jugé que les forces qu'il commande pouvoient estre plus necessaires.

Sa Majesté Catholique n'ayant fait part aux Cantons Suisses de son avènement à la Couronne d'Espagne, que quelques mois apres son arrivée à Madrid, je n'ay pû vous envoyer plûtost la Lettre qui leur a esté écrite de la part de

ce Prince. Voicy ce qu'elle  
contient. .

TRES-LOUABLES CANTONS.

Comme par la mort du Roy  
Charles II. mon Parent, je suis  
venu à la succession, & au gou-  
vernement de tous ses Royaumes  
& Etats, & que je suis presente-  
ment arrivé en Espagne, où je  
suis en possession du Gouverne-  
ment, j'ay voulu vous en donner  
connoissance, & vous assurer en  
même temps que j'entretiendray  
toujours la bonne correspondance  
qui subsiste entre cette Couronne,

# 136 MERCURE

*Et vostre Regence, Et que je vous donneray toujours des marques sinceres de la bonne inclination que j'ay pour vos interests, Et de mon affection envers vous.* Signé,  
**MOY LE ROY.** Et plus bas, **ANTONIO D'ORTIZ.**

M<sup>r</sup> le Marquis de Villette a mis le 15. de ce mois à la Voile pour Cadix, avec quatre Vaisseaux. *Le Foudroyant*, que commande ce marquis, a pour Capitaine en premier, M<sup>r</sup> de Caumont, & pour second Capitaine, M<sup>r</sup> de Luynes. Le second Vaisseau est le *Monarque*,

# GALANT. 137

commandé par M<sup>r</sup> d'Amfreville. Le troisiéme, *le Prompt*, dont M<sup>r</sup> de Beujieu est Capitaine; & le quatriéme, *le Jeune*, commandé par M<sup>r</sup> de la Roche Allart. Cette petite Flote est accompagnée de quelques Brûlots & de quelques Corvettes.

Le Printemps qui suit est de mademoiselle Lheritier. Il suffit de sçavoir le nom d'une personne dont les Ouvrages ont plû, pour estre persuadé qu'on trouvera des beautez dans ceux qu'on va lire.

*Juin 1701.*

M



## LE PRINTEMPS.

## I D I L L E.

A Madame la Comtesse D. L. R.

**L**E Printemps dans ces lieux fait  
briller mille fleurs,

Tout renaît & tout rit dans ce char-  
mant bocage,

On y goûte le frais d'un agreable  
ombrage,

Et les tendres Oiseaux secondant  
leurs langueurs,

Y charment par leur doux ramage.

Un vert brillant & vif embellit ces  
côteaux,

Zephir agite l'air d'un soufle favo-  
rable,

# GALANT. 139

On voit couler de claires eaux,  
Qui par un murmure agreable,  
Se meslent aux concerts que forment  
les Oiseaux.

Quoy que dans ces beaux lieux tout  
semble fait pour plaire ;  
Un cœur qui connoist bien des mal-  
heureux humains

Les gênes , les crâels destins ,  
Ne peut icy se satisfaire.

Ces aimables productions

Que la nature & le Ciel favorisent,  
Insensiblement le conduisent  
A de tristes reflexions.

Ces arbres & ces fleurs , ces Oiseaux,  
ces eaux pures ,

Dans une douce liberté,  
Goutent tous les plaisirs de la tran-  
quillité,

Et n'ont point , comme nous , des loix  
fieres & dures ;

M ij

# 140 MERCURE

*Qui viennent mettre obstacle à leur  
félicité.*

*Que vostre sort est doux auprès du  
nostre !*

*Vous qui par le Printemps rendez ces  
lieux si-beaux ,*

*Chestes , fleurs , Rossignols, ruis-  
seaux ,*

*Nostre destin , hélas ! bien différent  
du vostre ,*

*Nous livre chaque jour à des tour-  
mens nouveaux .*

*Par une cruelle aventure*

*Nous sommes condamnés à fuir ce  
qui nous plaist ,*

*Aux penchans les plus doux qu'ins-  
pire la nature*

*L'importune raison oppose un fier  
Arrest.*

*C'est en vain qu'en secret nostre cœur  
en murmure ,*

# GALANT. 147

*D'esprit de la raison prend toujours  
l'intérêt,*

*Armé d'une autorité seure,  
Il sait par des ressorts puissans  
Sous son pouvoir enchaîner tous les  
sens.*

*La nature de nous si souvent outragée*

*Par ces fieres rebellions,  
Ne nous prescrit plus rien, & pour  
estre vengée,*

*Nous abandonne aux noires pas-  
sions.*

*Le servile intérêt, l'implacable  
vengeance,*

*La jalousie & la douleur  
Sans cesse nous rongent le cœur,  
Et nous font ressentir leur barbare  
puissance*

*Avec une aveugle fureur.*

*Les saisons les plus favorables*

# 12 MERCURE

N'ont rien pour nous de parfaite  
ment doux ,

Par nos destins impitoyables  
Nous sommes exposez sans cesse à  
leur enroux ,

Et nous ne devons pas attendre  
Que la nature daigne en repousser les  
coups ,

Elle veut que l'esprit sçache seul nous  
défendre ;

Mais malgré ses plus grands ef-  
forts

Il est souvent prest de se rendre ,  
Ayant des ennemis si cruels & si  
forts .

Bois , honneur de ces lieux vous n'è-  
tes pas de même ,

Vous ne craignez ennemis ny ja-  
loux ,

La Nature vous sert avec un soin ex-  
trême ,

# GALANT. P 42

Et les Saisons n'ont rien de fort rude  
pour vous.

Si l'Hiver vous ravit vostre aimable  
verdure

Quand nous sentons l'horreur de ses  
glaçans frimats,

Le Printemps qui bien-tost ranime  
la Nature

Vous rend mille nouveaux ap-  
pas.

Vous, habitans aïlez de ces sombres  
bocages,

De qui les tendres airs ont des tons si  
charmans,

On ne scauroit douter de vos heureux  
momens [muges.]

Quand on entend vos gracieux ra-

Rien ne trouble jamais vostre tran-  
quillité,

Que la peur de languir dans de durs  
esclavages

# 144 MERCURE

Par les pièges qu'on tend à vostre  
liberté.

Oiseaux, nous ne serions que foible-  
ment à plaindre.

Si nous n'avions, hélas ! que de tels  
maux à craindre.

Vous, dont le cristal argenté  
Rend nos bois plus charmans, & ra-  
fraichit nos Plaines,

Brillantes eaux, claires Fontai-  
nes,

Qui rendez de ces lieux le séjour en-  
chanté,

Vous ne connoissez point les chagrins  
ny les gênes.

Quand l'aimable Printemps par son  
charmant retour

Fait aimer tout ce qui respire,  
Qu'un amoureux Ruisseau pour vos  
ondes soupire,

Il vous suit, & vous fait la cour,

Sans

# CALANT. 145

*Sans craindre le pouvoir d'un tiran-  
nique empire,*

*Vous repondez a son amour*

*Suivant l'ardent qui vous inspire,*

*Et ces charmant plaisirs sont pour  
vous éternels.*

*Comme les malheureux mortels,*

*Rien ne vous asservit aux loix des  
destinées, [ les années*

*Qui souvent au milieu des plus bel-  
Viennent trancher le cours de leurs*

*contentemens. [obstinées*

*Ab ! loin d'en ressentir les rigueurs*

*Vous renaissez à tous momens.*

*Mais que nous sert, hélas ! qu'en  
voyant la lumière*

*Nos jours ayent un sort le plus doux,  
le plus beau,*

*Puisque par l'horreur du Tombeau*

*On voit en un instant terminer  
leur carrière.*

**Juin 1701.**

**N**

# 146 MERCURE

Tant de flatteurs projets , tant de  
vastes desseins [ & vains.

Sont en moins d'un moment inutiles  
La gloire , le bonheur , & les plaisirs  
du monde

Passent aussi rapidement.

Qu'on voit couler vostre belle onde  
Dans ce lieu tranquille & char-  
mant.

Printemps , qui parez ces bocages  
Par tant de brillantes images ,  
Qui ne font qu'affliger nostre cœur  
abbatu ,

De mille desirs combattu ,

On doit toujours craindre vos char-  
mes. [ saison ,

Malgré les agrémens qu'offre vostre  
Vos dangereux attrait par leur fla-  
teur poison ,

Tâchant à nous prêter des armes  
Contre les loix de la raison.

*L'exposent en secret à cent vades-  
allarmes.*

**S**  
*Vous qui brillez d'esprit, de grace  
& de sçavoir,*

*Aimable & touchante Comtesse,  
Qui nous charmez en faisant voir  
Un cœur plein de délicatesse,  
Dont la raison est la maistresse  
Avec un souverain pouvoir;*

*Ne vous étonnez pas si j'ose sur ma  
Lyre*

*Me plaindre qu'elle exerce un trop  
severe empire,  
C'est pour rendre mes Vers d'un plus  
gracieux son.*

*Depuis longtemps je vois que c'est  
la mode.*

*De nommer son pouvoir tyrannique;  
incommode,*

*Dans Idille, Eglogue ou Chanson,*

**Nij**

## 48 MERCURE

*Si contre elle icy je m'explique  
C'est par licence Poëtique.  
Mais quand j'en parleray sur un ton  
serieux,  
Je diray que son regne est doux &  
glorieux.  
Lors qu'à ses passions un jeune cœur  
se livre,  
De mille maux divers il se trouve  
agité,  
C'est malgré leurs conseils la raison  
qu'il doit suivre  
Pour sa propre félicité.*

Toute l'Espagne a donné  
des marques éclatantes de son  
amour à l'arrivée & au cou-  
ronnement de son nouveau  
Monarque. La Catalogne, qui

## GALANT: 149

n'a jamais cédé en zèle & en fidélité à aucun des autres Royaumes de cette Monarchie, s'est aussi distinguée dans cette occasion. La Députation de cette grande Principauté ordonna des Fêtes publiques. Elles commencerent le 10. du mois de Mars, & finirent la nuit du 13. La richesse & le bon goût y étalèrent toute la magnificence imaginable. Le concours de toute la Catalogne fut prodigieux dans Barcelonne. La devotion commença la Feste, le bon goût la continua, l'amour & le respect pour le nou-

N ij

## 130. MERCURE

veau Roy, la rendirent vive.  
Elle dura quatre jours, & tous  
se terminent avec l'admiration  
du Public, & la satisfaction  
des Particuliers. La Catalogne  
n'avoit encore rien vû d'égal.

Saint Georges Martir est à  
Barcelone, ce que Sainte Ge-  
neviève est à Paris. C'est dans  
la celebre Chapelle de ce  
grand Saint que toutes les  
Compagnies & tous les Corps  
suivirent la Deputation. La  
pompe, la magnificence & le  
bon ordre y brilloient égale-  
ment. On chanta le *Te Deum*  
avec plusieurs Chœurs de Mus.

## GALANT: 151

lique. L'Eglise estoit ornée des plus riches tapisseries, l'Autel enrichi des vases les plus précieux, & toute la Chapelle illuminée d'une infinité de cierges.

Après cette action de graces on passa dans le beau Palais qui touche à cette riche Chapelle. Toutes les Salles en estoient magnifiquement ornées. Celle du Consistoire estoit d'une beauté à éblouir. C'est là qu'estoit le Portrait du Roy en grand, sous un riche Dais. Il y avoit vis à vis un magnifique Buffet de ce beau

N iiij

## 152 MERCURE

marbre de Tortose, si estimé. On avoit pratiqué des deux costez avec beaucoup d'art, des amphitheatres, dont la simetrie faisoit plaisir à la vûë, de même que les Musiciens qui les occupoient, flatoient l'oreille par la melodie de leurs voix & des plus doux Instrumens.

Les paroles que l'on y chanta, exprimoient le sujet de cette Feste. C'estoit un Eloge delicat de Philippe V. d'Espagne, & IV. d'Arragon.

La Salle des Conseils n'avoit ny moins de richesse, ny moins d'agrément. Les meu-

## GALANT. 153

bles en estoient précieux, & la Musique en estoit très belle. On y chantoit les vertus du nouveau Roy, la gloire de l'Espagne, & le bonheur de la Catalogne.

La grand' Salle des Rois & Comtes de Barcelone ne cedit en rien à ces deux là. Tout y estoit différent jusqu'à la musique, & tout y estoit superbe jusqu'aux fenestres & au plancher.

Ces trois Salles ont chacune une entrée dans le Jardin de cette belle maison. Les perrons par où l'on y descend

## 154 MERCURE

Sont de marbre blanc. On avoit pratiqué dans les entre-deux des Bassins & des Fontaines, dont l'artifice estoit nouveau, & par la violence dont l'eau s'y élevoit, & par les différentes figures que l'art la forçoit de faire.

Dans un point de veüe bien choisi dans ce Jardin, estoit représentée une Forteresse, avec des figures si naïvement dessinées, que l'œil s'y trompoit; en sorte qu'on croyoit voir des Officiers & des Soldats qui défendoient en effet la Place. Il en sortoit de tous costez une

## GALANT. 155

si grande quantité d'eau, & elle rouloit avec tant de violence, qu'elle faisoit aller rapidement des deux costez, des moulins qu'on y avoit placez fort ingénieusement.

A l'entrée de la nuit, le Palais & le Jardin parurent en feu dans un moment. Les Illuminations en estoient bien entendues. Celles de toute la Ville répondirent à celles-cy, & les Particuliers donnerent chacun à leur maniere des marques publiques de leur affection, & de leur joye.

Tout ce magnifique Palais

## 16 MERCURE

estoit illuminé selon son Ordre d'Architecture. Les quatre milieux representoient en feu quatre beaux Portiques, en face des ruës qui y répondent. & quatre mille pots de feu terminoient au plus haut de cet édifice cette curieuse Illumination. La Relation Espagnole qui nous en est venuë de Barcelone, dit que ce grand Palais paroissoit un Mongibel de lumieres.

Cette Illumination ne fut pas l'unique; le Palais du Roy, celuy du Conseil, & celuy où l'on rend la Justice, celuy

## GALANT. 157

qu'ils appellent *Obra nueva*, les Prisons Royales, les Maisons des Generalitez, celle du Portail de la mer, celle des Députez, & celles des principaux Officiers estoient illuminées avec la même quantité de lumieres, à proportion & à peu près dans le même goust, quoy que la variété y surprist de tous costez.

On avoit placé sur les Terrasses & sur les Balcons, des Tambours, des Trompettes & des Hautbois, qui répondirent aux acclamations publiques d'un monde prodigieux.

## 158 MERCURE

Les fusées partoient à tous momens & de toutes parts, & pendant ces quatre nuits cette belle Ville a esté en feu. Les feux d'artifice recommençoient sans cesse, & à peine l'un avoit fini qu'on en voyoit partir un autre. Les Bourgeois & les simples Habitans inventoient de nouvelles Illuminations à leurs Balcons & à leurs fenestres; les gens de distinction firent des Festes particulieres, qui pourroient fournir chacune un détail curieux, & la Relation exacte de ce qui s'est passé dans cette Ville

## GALANT, 159

pendant ces quatre jours, formeroit un vray volume. On est réduit à n'en donner icy qu'une idée generale. Tout le monde sçait que Barcelone est l'une des plus-belles & des plus-anciennes Villes d'Espagne. Elle n'a jamais esté infidelle à ses vrais Maistres, & elle prend le titre de *Fidelissime* par tout où elle met son nom. Il n'y a guere de Villes, où un Souverain ne tiene pas sa Cour, qui ayent pour Citoyens un plus grand nombre de personnes qualifiées, & des maisons d'un éclat plus ancien,

## 160 MERCURE

Ceux qui sçavent l'Histoire & les Genealogies des Pays étrangers, en sont bien persuadez. M<sup>r</sup> le marquis de Castel dos Rios, dont je ne me lasse pas de parler, est aussi de Barcelone. Il y est né, & la maison de Saint Manat, qui est la vraie maison, quoy qu'il porte avec ce nom ceux d'Oms, de Santa Pace & de Lanceza, est une des premières par son éclat & par son antiquité. Les Inscriptions publiques qu'on lit encore aujourd'huy dans les plus anciennes Eglises de Barcelone, en sont des preuves autentiques.

depuis des Siecles bien reculez. Ceux qui le connoissent ne luy disputent pas plus les privileges de sa naissance, que les distinctions de son merite personnel.

L'Hopital general, dont les revenus ordinaires ne peuvent au plus suffire qu'à la nourriture & à l'entretien de cinq mille Pauvres, se trouvant actuellement chargé de neuf mille par l'application que l'on apporte, pour faire cesser les desordres que causent la faineantise & la mendicité, & donner aux ve-

*Juin 1701.*

O

## 162 MERCURE

ritables Pauvres les secours convenables à leurs infirmités & à leurs differens besoins, le Roy a eu la bonté d'accorder aux Directeurs de cet Hôpital la permission de faire une seconde Loterie, de laquelle ils puissent tirer une partie des sommes qui leur sont necessaires pour soutenir un établissement, dont on reconnoît plus que jamais le bon ordre & l'utilité. Cette Loterie sera composée de cent mille Louis d'or. Il y aura pour la remplir autant de Billets d'un Louis chacun; & l'on en fera deux mille bons

# GALANT. 163

Lots, sur lesquels il sera levé au profit de cet Hôpital, savoir. Quinze pour cent sur les sept cens quatre vingt principaux ; & Dix pour cent sur les douze cens vingt restans.

Ceux qui voudront mettre à cette Loterie s'adresseront à l'un des dix Directeurs de l'Hôpital General, préposés par le Bureau pour la distribution des Billets, dont les Noms & demeures seront ci-après marquez, lesquels auront chacun un Registre chifré & paraphé par M<sup>r</sup> le Lieutenant General de Police, l'un des Chefs de la

O ij

## 164 MERCURE

Direction, ou par deux autres Directeurs. pour y écrire le nombre des Billets qu'ils distribueront, & les Noms de ceux dont ils recevront l'argent.

L'on commencera la recette le 15. de Juin prochain. Elle se fera tous les jours le matin & l'après midy, à l'exception des jours de Dimanches & de Fêtes. L'on prie ceux qui demanderont des Billets, de ne donner que des Noms, ou Devises conçûes en peu de mots. afin que l'expedition s'en fasse plus promptement.

## GALANT. 165

L'argent qui sera reçu sera mis tous les huit jours dans un Coffre qui sera gardé dans l'Hôtel de Ville sous les ordres de M<sup>le</sup> le Prevôt des marchands. Il en aura une clef, & une autre sera donnée à un des Directeurs. La Lotterie sera tirée les premiers jours du mois d'Aoust prochain dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville.

La maniere en laquelle la premiere a été tirée, demandant un temps trop considerable, pour le pouvoir donner avant les Vacations, l'on a crû qu'il seroit plus à propos

## 166. MERCURE

d'en prendre une plus courte, & qui ne sera pas moins exacte. L'on écrira les cent mille Numero dans autant de petits carrez de papier, qui seront roulezz, cachetez, exactement comptez, & ensuite mêlez avec le même soin que l'on apporta pour la premiere.

L'on mettra dans deux Boëtes ces cent mille Numero, & dans une troisiéme deux mille autres carrez de papier, aussi roulezz & cachetez, sur lesquels les deux mille Lots seront écrits. Ces trois Boëtes seront suspendues de maniere qu'el-

## **GALANT: 167**

les pourront estre facilement tournées.

L'on tirera au fort trois Enfans du nombre de douze pour tirer les Billets des Boëtes, par l'ouverture qui sera à chacune de grandeur à y pouvoir passer seulement la main. Les Boëtes seront tournées chaque fois que l'on en tirera un Billet, afin qu'il s'en fasse un continuel mélange Les deux Enfans preposez aux deux Boëtes des Numero en tireront alternativement les Billets jusques à la concurrence de deux mille, & le troisiéme Enfant tirera un

## 168 MERCURE

Lot pour chaque Billet. Ils mettront ces Billets à mesure qu'ils les tireront entre les mains des Directeurs commis pour les ouvrir, qui les ayant decachetez nommeront à haute voix chaque Numero, & le Lot qui luy sera échû.

L'on cherchera ensuite dans les Registres de M<sup>rs</sup> les Receveurs le Nom, ou la Devise du Numero qui aura été tiré; l'on écrira aussitôt le Numero, le Nom & le Lot sur le Registre qui sera tenu à cet effet, & sur les feuilles qui en seront le double, & tiendront lieu

# **GALANT.** 169

lieu de contrôle, & l'on enfilera les Billets des Lots & des Numéros à mesure qu'ils seront tirés pour être un second contrôle encore plus assuré.

Comme cette manière peut plus facilement que celle en laquelle la première a été tirée, souffrir les interruptions qui ne peuvent s'éviter dans une grande assemblée, on pourra y inviter outre Mrs les Chefs de la Direction, & les Directeurs, un nombre considérable de Personnes distinguées, qui pourront être témoins de l'exactitude avec la

*Juin 1704.*

P

## 170 MERCURE

quelle cette Loterie sera tirée. Si elle ne le peut être, comme il y a apparence, que dans deux Séances, on fermera à la fin de la première, & on scellera de differens cachets, les trois Boëtes qui seront déposées en un lieu sûr & fermé de deux clefs, dont l'une sera remise à M<sup>r</sup> le Premier Président, & l'autre à M<sup>r</sup> le Prévoist des Marchands, & l'on publiera à haute voix le jour que l'on aura choisi pour la deuxième Séance.

L'on imprimera avec toute la diligence possible, les Nu-

## **GALANT.** 17<sup>e</sup>

mero & les Noms auxquels les Lots seront échus, & l'on en payera aussi - tôt la valeur dans l'Hôtel de Ville à ceux qui seront porteurs de Billets, en retenant les Quinze pour Cent sur chacun des principaux Lots, & Dix pour Cent sur chacun des autres.

Il a été résolu que les Directeurs de l'Hôpital ne pourront mettre à la Lotterie, & que l'on ne recevra point de saisies ni d'oppositions sous quelque prétexte que ce soit.

Voicy la Division des Lots.  
Un Lot de 4000. Louis. 4000

Pij

# 172 MERCURE

Vn de	3000
Vn de	2000
Vn de	1000
Vn de	900
Vn de	800
Vn de	700
Vn de	600
Vn de	500
Vn de	400
Vn de	300
Cinq de 200	1000
Deux cens de 100	20000
Cinq cens soixante & quatre de 50	20000
Mrs les Directeurs de l'Ho- pital Général préposez pour la <u>Distribution des Billets sont,</u>	

# GALANT 173

M<sup>r</sup> le Beuf, ruë Saint Antoine,  
prés l'Hôtel de Sully.

M<sup>r</sup> Gourdon, dans l'Hôtel  
de Guise.

M<sup>r</sup> Collin, sur le Quay de  
la Tournelle.

M<sup>r</sup> Piror, ruë Sainte Croix de  
la Bretonnerie

M<sup>r</sup> de Lessart, ruë Garentiere,  
prés saint Sulpice.

M<sup>r</sup> Maurin, ruë d'Enfer, prés  
les Chartreux.

M<sup>r</sup> Cadeau, ruë des mauvaises  
paroles

M<sup>r</sup> Rolland, ruë des Fossez  
Montmartre.

M<sup>r</sup> Lallemant, ruë du mail

P iij

# 174 MERCURE

M<sup>r</sup> Charpentier , Receveur  
charitable de l'Hôpital Gé-  
néral , rue Geoffroy Lafnier.

La Lotterie de Dijon a esté  
tirée , & on a sceu que le Sieur  
Cherier , Cabaretier à Paris ,  
a eu le gros Lot de huit cens  
Louis , sous le nom de l'Espe-  
rance.

Messire Jacques de Merdy ,  
Marquis de Catullan , est mort  
depuis peu de jours. Il estoit  
premier Brigadier des Armées  
du Roy , & mestre de Camp  
de Cavalerie.

Dame Madeleine de Villiers  
est aussi morte le 27. de Juin.

Elle estoit âgée de plus de quatre vingts ans, & Veuve de messire Toussaint Rose, marquis de Coye, Secretaire du Cabinet de Sa Majesté, President en la Chambre des Comptes, dont je vous appris la mort dans ma Lettre du mois de Janvier dernier.

Dame Marie Petit est morte environ dans le même temps. Elle estoit Veuve de messire Louis Longuet, Seigneur de Vernoüiller, Grand Audien-  
cier de France.

Je ne dois pas oublier à vous parler d'une autre mort, qui

P iij

176 **MERCURE**

me donne lieu de vous dire quelque chose de curieux. M<sup>r</sup> Batailler, Evêque de Bethléem & Abbé de la Bussière, est décedé à l'âge de quatre-vingts quatre ans, dans la maison des Chanoines Reguliers de Sainte Croix de cette Ville. L'Evêché de Bethléem qu'il laisse vacant, est dans un des Faux-bourgs de la Ville de Nevers, appelé le Faubourg de *Clamecy*. Un Duc de Mantouë, qui estoit aussi Duc de Nevers, ayant esté à Bethléem, & en ayant amené l'Evêque, s'en trouva embarrassé, ce qui luy

fit imaginer de créer dans un des Fauxbourgs de cette Ville, un Evêché, qui n'auroit aucune fonction, & auquel il auroit droit de presentation au Roy, qui y nommeroit. Il attachâ mille écus de revenu à cet Evêché. Le Duché de Nevers n'appartenant plus aux Ducs de Mantouë, celui qui le possède aujourd'huy a présenté au Roy M<sup>r</sup> de Senlec, homme distingué par son erudition & par son esprit, afin que Sa Majesté le nommast à l'Evêché de Bethléem, à la place de l'Evêque qui vient de

## 178 MERCURE

mourir. M<sup>r</sup> de Senlec est Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Augustin.

La longue maladie de M<sup>r</sup> le Duc d'Harcour devant l'empêcher de s'appliquer de longtemps au travail, le Roy a nommé pour Ambassadeur ordinaire à Madrid, où ce Duc réside en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, le Comte de marcin, qui servoit dans les Troupes d'Italie en qualité de Maréchal de Camp. Ce choix luy est d'autant plus glorieux, que le Roy en le rappelant d'Italie pour luy

donner le caractère d'Ambassadeur, fait connoître qu'il ne le croit pas moins capable de le servir dans le Cabinet, que dans ses Armées, où il s'est toujours distingué.

Il y a longtems que la Lieutenance generale du Pays Nantois, & le Gouvernement de Nantes, vaquoient par la mort de M<sup>r</sup> le marquis de molac. Le Roy qui ne précipite rien, pour avoir le temps de faire de justes choix, lorsque les affaires ne demandent pas de prompts nominations, vient de donner la Lieutenance & le Gouvernement vacans,

à M<sup>r</sup> le Maréchal d'Estrées. Ce Maréchal commande aussi pour Sa Majesté en Bretagne, où il doit presider aux Etats, en la place de Monsieur le Comte de Toulouse, Gouverneur de la Province. Si le Roy a lieu d'estre content des services que la maison d'Estrées d'Estrées rend à l'Etat, elle doit se trouver comblée de ses bienfaits; mais que peut on moins attendre, lors que l'on sert bien un si grand Monarque?

Les places de Conseiller d'Etat d'Epée que possedoient M<sup>r</sup> de la Vauguion, & M<sup>r</sup> le

## GALANT. 181

marquis d'Arcy n'ayant point esté remplis depuis leur mort, Sa Majesté vient de donner une de ces places à M<sup>r</sup> le Comte de Briord, cy- devant Ambassadeur en Savoye, & depuis peu de retour de son Ambassade Extraordinaire en Hollande. Le choix de Sa Majesté pour un poste qui donne lieu d'opiner devant Elle sur plusieurs affaires importantes, fait voir combien Elle est satisfaite des services de cet Ambassadeur.

Je ne vous ay pas fait un détail assez exact dans ma Lettre

## 182 MERCURE

du mois passé, du rapport que M<sup>r</sup> de Cassini a fait au Roy de ses Observations Geographiques. Cela m'oblige à vous en parler encore une fois. Sa Majesté l'avoit envoyé avec plusieurs mathématiciens de l'Académie Royale en diverses Provinces de son Royaume, pour suivre la direction du méridien de Paris, pour laquelle il y a de grands différens entre divers Geographes, particulièrement dans les parties méridionales de la France. Il y en a qui se font passer par la partie occidentale de la Pro-

## **GALANT. 183**

vence ; & d'autres par l'extrémité occidentale du Languedoc ; quoy que la pluspart des Modernes le fassent passer par le milieu de cette Province. Les Observations que l'on avoit déjà faites par ordre de Sa Majesté, avoient fait connoître que du costé du Nord il passe fort près des Villes d'Amiens & de Dunkerque ; & par les Observations anciennes du costé du Sud , on a trouvé qu'il passe fort près de Bourges, d'Ussel, & de Mauviac, qu'il laisse à l'Orient Orillac, Rhodés, & Carcassone qui en

## 184 MERCURE

est fort proche, & rencontre les Pirenées un peu à l'Occident de la grande montagne de Canigou, à la distance de plus de trente mille toises de la Coste Orientale du Roussillon. Il est évident que si on le suivoit directement jusqu'à la Méditerranée, on passeroit par la Catalogne, mais on ne sçait pas bien à quel endroit du rivage on arriveroit. Il y a des Cartes de l'Europe qui font passer le Meridien de Paris à Valence, mais Mr Cassini trouve par des Observations faites sur la Coste de Ca-

Catalogne, qu'il passe non seulement à l'Orient de Tortose & de l'emboucheure de l'Ebre, mais aussi au deçà de la Ville de Barcelone; ce que l'on pourroit éclaircir par la continuation du même ouvrage, que l'on a fait jusqu'aux Pirenées: d'où l'on peut juger de l'utilité de ces Observations dans la Géographie & dans la Navigation.

On a appris qu'une des Chaires Royales de Médecine en l'Université de Caën, avoit esté conférée le mois passé par Sa Majesté à M<sup>r</sup> de la Duque.

*Jun* 1701.

Q

## 186 MERCURE

rie le fils, Docteur de la même Faculté, quoi qu'il ne soit âgé que de vingt-huit ans. Cette Chaire vaquoit depuis près d'un an par la mort de M<sup>r</sup> de Vaucouleurs. Toutes les Chaires de fondation Royale de cette Université, ne s'obtiennent que par la voye de la dispute, à laquelle sont admis les Docteurs des autres Universitez du Royaume, qui veulent entrer en lice, & auxquels on en donne avis deux mois avant le commencement de la Dispute. Il n'y eut que deux Docteurs pour disputer con-

tre luy la Chaire vacante. Cette Dispute s'ouvrit vers la fin de l'autre année, par les Harangues latines que les trois Pretendans firent selon la coutume en présence de l'Université, & de toute la Ville. Ce premier exercice fut suivy immédiatement de trente explications publiques que firent les uns après les autres les mêmes Docteurs sur des traitez particuliers de Medecine qu'on leur avoit prescrits. Après cela, ils receurent au sort chacun une Assertion de Medecine, sur quoy ils de-

Qij

## 188 MERCURE

voient douze jours après soutenir leurs grandes Theses, où ils argumenterent les uns contre les autres. Ces trois Theses ayant esté soutenuës avec succes devant une nombreuse Assemblée, les Professeurs Royaux de Medecine, qui après M<sup>r</sup> le premier Medecin du Roy, sont Juges nez de ces disputes, dresserent leurs informations juridiques sur tous les Actes précédens; & ayant marqué leur sentiment sur la capacité des trois Concurrents, ils envoyerent leur écrit signé à M<sup>r</sup> Fagon, qui

en fit à Marly le rapport à Sa Majesté. Toute les voix des Professeurs ( hors celle de leur Doyen , qui ne la pouvoit donner parce qu'il est pere de M<sup>r</sup> de la Ducquerie ) estant favorables à ce dernier , & M<sup>r</sup> le premier Medecin ayant appuyé le rémoignage avantageux que les Professeurs Juges rendoient du merite qu'il avoit luy même reconnu dans le jeune Docteur , le Roy le nomma pour remplir la Chaire Royale vacante , & luy en fit expedier les provisions. Quoyque la capacité qu'il

## 190 MERCURE

avoit fait paroître jusqu'à lors dans les leçons publiques de Medecine qu'il faisoit depuis trois ans, & sur tout dans le cours de cette dernière dispute, l'assurât presque par avance de la nomination du Roy. La nouvelle que Mrs Fagon & Boudin en donnerent eux mêmes à la Faculté, ne laissa pas d'estre reçûë à Caën avec une extrême joye, & un applaudissement general, par les personnes les plus distinguées de la Ville & de la Province, dont le nouveau Professeur avoit gagné depuis

long temps l'amitié & l'estime, autant par son habilité dans la profession, que par le talent qu'il a pour parler en public, & pour la Poësie Latine & Françoisë. Il avoit esté admis quelques années auparavant au nombre des Academiciens de Caën par l'Illustre M<sup>r</sup> de Segrais leur chef, qui avoit pour luy une consideration tres-particuliere. Il n'avoit encore que vingt & un an lorsqu'il fut receu Docteur en la même Ville, ayant obtenu pour cela une dispense d'âge de feu M<sup>r</sup> le Chancelier,

## 192 MERCURE

qui avoit eu des preuves certaines de sa suffisance , & qui voulut donner cette marque de distinction à ce jeune Medecin , qui est fils & petit-fils de Professeurs Royaux en la Faculté de Medecine de Caën.

Comme tout ce qui regarde le Roy d'Espagne vous fait plaisir , vous ne serez pas fâchée d'apprendre ce qui suit.

Le jour de la Feste du Saint Sacrement , la procession se fit à Madrid avec tout l'appareil possible. Le Roy , après avoir oüy la messe dans la Chapelle

pelle partit du Palais sur les neuf heures du matin, & alla à l'Eglise de Sainte Marie où il entendit un Sermon, & une grande messe chantée par la Musique de Sa Majesté, & célébrée par M<sup>r</sup> le Nonce. La procession commença à onze heures, & en dura deux. Le Roy ne voulut pas qu'on l'abrégeast comme on faisoit du temps de Charles II. qui ne pouvoit marcher longtemps à cause de sa foible complexion; il ordonna qu'on ne changeast rien de tout ce

*Juin 1701.*

R

## 194 MERCURE

qui se faisoit du temps de Philippe IV.

Voicy l'ordre de cette procession. Plusieurs Confrairies la commençoient , ce qui faisoit une longue marche assez curieuse à voir pour ceux qui ne sont pas du Pays. On voyoit ensuite mille ou douze cens Religieux suivis des Paroisses , tous les Predicateurs du Roy , dont il y a de presque tous les Ordres , Capucins , Cordeliers , Jesuites , & autres au nombre de soixante ou quatre-vingt mélez avec les Chapelains , & les Clercs

# GALANT. 195

de Chapelle. Les Conseils differens des Ordres, des Indes, d'Italie, de Flandre, d'Arragon, de Castille & de l'Inquisition, paroissoient ensuite, & derriere eux marchoit un fort grand nombre de Musiciens, & immediatement avant le S. Sacrement quatre Clercs qui portoient chacun un Flambeau. Le S. Sacrement estoit sur une haute machine portée par six Prestres, sous un fort beau daix, sous lequel estoit aussi M' le Nonce derriere le S. Sacrement. Il étoit suivy de quatre Grands d'Es-

R ij

pagne qui marchotent avant le Roy qui estoit accompagné des Ambassadeurs, & des Cardinaux Portocarrero, & de Borgia, & du Patriarche des Indes, premier Aumonier, suivy des autres Aumoniens du Roy, qu'on appelle *Sommelier de Cortina*. Le grand Aumonier, qui est l'Archevêque de Compostelle, étoit absent. Le Roy estoit entouré de quatre vingt Gardes.

La procession ne finit qu'à une heure après midy. Jamais on n'y a vû tant de monde ny tant d'ornemens dans les

## GALANT. 197

ruës de Madrid , les Espagnols estant toujours enchan-  
tez de leur nouveau Roy. Ils  
le trouvent le plus aimable  
Prince du monde , & le sui-  
vent par tout , avec autant de  
vivacité , & d'empressement  
que le premier jour.

Le soir du Jeudy , les Come-  
diens firent devant le Palais  
du Roy en presence de Sa Ma-  
jesté , ce qu'on appelle à Ma-  
drid *Autos Sacramentales*. Ce  
sont des Vers à la gloire du  
S. Sacrement qu'on recite sur  
des Chars de Triomphe.

Le Dimanche dans l'Octa-

R ii

## 198. MERCURE

ve, le Roy tint Chapelle le matin. Il y eut Sermon, & Grande messe : l'apresdinée Vespres, & Procession dans le Palais. Les Grands de la Chapelle y assisterent.

Le Mardy suivant, le Roy assista, selon la Coutume des Rois d'Espagne, à la procession des Religieuses de l'Incarnation, & le Jedy, jour de l'Octave, à la Grande Messe & à la Procession des Religieux de S. Jacques, le soir aux Vespres, & à la procession des Religieuses. Dechaussées Royales de l'Ordre de S. François.

Le Roy fit paroistre dans toutes ces fonctions une grande pieté & une patience infatigable. Les Espagnols trouvent que ce Prince croist tous les jours, & que son esprit augmente. Il paroist sage, & éclairé, & fait voir qu'il est déjà plus habile que les Princes de son âge. n'ont coutume de faire esperer qu'ils le deviendront un jour. Il tient quelquefois Conseil d'Etat jusqu'à dix heures du soir, lorsque les affaires sont importantes, & demandent qu'on prenne de prompts resolutions.

R. iij

## 200 MERCURE

M<sup>r</sup> de Malezieu, Chancelier de Dombes, l'un des dix honoraires de l'Academie des Sciences, ayant esté choisi par Messieurs de l'Academie Françoise, pour remplir la place de M<sup>r</sup> l'Evesque de Noyon, & M<sup>r</sup> Campistron, Secrétaire general des Galeres, ayant esté élu, par la même Academie pour remplir celle de M<sup>r</sup> Segrais, ils devoient y prendre séance le Jeudy neuvième de Juin, mais Son Altesse Royale Monsieur estant mort ce jour là sur le midy d'une maniere de mort subite,

& le temps étant trop court pour avertir ceux qui devoient composer l'assemblée, de ne s'y point trouver, parce qu'ordinairement on commence à s'y rendre dès une heure après midy, la Salle se trouva presque remplie, avant que la moitié de Paris eût une certitude entière de cette mort, arrivée une heure auparavant. Mrs les Académiciens crurent selon la prudence qui leur est ordinaire, qu'ils devoient délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans une pareille conjoncture, & trouverent

## 20: MERUCRE

à propos de remettre au Jeudi suivant, seizième du même mois la reception de M<sup>r</sup> de Malezieu & de M<sup>r</sup> Campistron. L'assemblée fut tres nombreuse ce jour-là , & remplie de quantité de personnes de distinction. M<sup>r</sup> de Malezieu ayant esté nommé le premier, prit le premier la parole pour faire son remerciement à l'Académie. Il le commença en faisant connoître qu'il le sentoit d'autant plus touché de l'honneur que son choix avoit répandu sur luy, qu'elle l'avoit fait dans le temps qu'elle ve-

noit d'interdire les sollicitations & qu'il estoit le premier qu'elle eust bien voulu associer à son corps sans qu'il eût demandé la place qu'il luy étoit si glorieux d'occuper. Les loüanges qu'il donna au Cardinal de Richelieu furent mêlées de grands traits. Il dit que l'incomparable Fondateur de l'Academie Françoise avoit connu si bien l'importance de son établissement, que lorsqu'il poloit les fondemens d'une grandeur supérieure à toutes les Puissances de l'Univers, il traçoit le plan

## 204 MERCURE

de cette célèbre Compagnie; qu'envoyé pour porter des coups mortels à la rebellion & à l'heresie, il meditoit tout à la fois la destruction de l'ignorance, qui n'est pas un monstre moins dangereux aux grands Etats, & que rempli du dessein prodigieux que mit un frein aux fureurs de l'Ocean, cet illustre Precurfeur de la gloire de Loüis le Grand, élevoit dès lors dans son sein des hommes capables de la celebret un jour; que les Genies véritablement sublimes l'estoient en tout; qu'en lisant le Testa-

ment Politique on reconnoissoit qu'il estoit écrit de la même main qui avoit fait tomber la Rochelle, & qu'il ne seroit pas possible d'avoir l'idée d'aucune chose qui atteignist à cette perfection, si un miracle encore plus étonnant n'avoit paru de nos jours, & si toutes ces grandes leçons de Politique n'avoient esté pratiquées & mêmes surpassées dès les premières années du Roy; que ce Prince sembloit avoir eu par inspiration tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit acquis par de profondes me-

## 206 MERCURE

ditations & par de longues habitudes ; qu'avant que l'on sceust que le Testament politique avoit esté composé, la conduite admirable de Sa Majesté dès le commencement de son regne, en avoit esté comme la premiere edition, & que lors que cet ouvrage incomparable, le dernier effort du grand Armand, estoit venu à paroistre, il avoit paru copié d'après l'administration de Louis. M<sup>r</sup> de Malezieu ajouta avec beaucoup de modestie qu'il oublioit insensiblement qu'il ne luy appartenoit

pas de traiter une si grande matiere. C'est à vous, Messieurs, continua t-il, c'est à vous que l'honneur en est réservé. C'est vous qui devez à tous les Siècles le portrait de vôtre *Auguste Protecteur*, & qui après avoir parlé de ces incroyables exploits, de ces guerres terribles & si glorieusement terminées par cette épée qu'il tient des mains de la Justice, le representerez à la Postérité Vainqueur de luy-même & sacrifiant ses droits les plus legitimes à la Paix de l'Univers. Il la donnée cette precieuse Paix, il la *Saura* maintenir. C'est en vain

que le Démon de la guerre fait les derniers efforts pour liguier des Princes qui n'ont jamais vus sans jalousie la grandeur de la Maison de France. En vain il fremit de toutes parts, en regardant avec terreur les frontieres de deux vastes Empires, que le genie de Louis rend impenetrables à ses fureurs. C'est un Monstre blessé à mort; laissez-le se debatre, vous le verrez bien tost expirer aux pieds du Vainqueur; ou si son desespoir le ranimant pour quelque temps, contraint Louis à reprendre les armes pour luy donner le dernier coup, c'est un nouveau triom-

## GALANT. 209

phie que vous aurez bientôt à célébrer. Continuez donc, Messieurs, continuez à exercer vos merveilleux talens sur tant de memorables circonstances que fournit incessamment une si belle vie. C'est le plus grand, c'est le plus utile spectacle que vous puissiez jamais présenter à la Postérité. Quel fruit de vos veilles ! Vous contribuerez à la félicité des hommes qui naissent dans tous les Siècles, en instruisant par l'exemple de LOUIS, cette innombrable suite de Rois qui sortira de son Sang Auguste.

Le peu que je viens de vous  
Juin 1701. S

rapporter du Discours de M<sup>r</sup> de Malezieu, est seulement pour vous faire voir qu'il écrit avec beaucoup de justesse & d'éloquence, & qu'encore que la diversité de ses emplois ne luy permette pas de le faire aussi souvent qu'il seroit à souhaiter pour la satisfaction du public, sa Prose ne laisse pas d'estre plus mâle & plus châtiée que celle d'une infinité de gens, qui font voir dans leurs Ouvrages beaucoup d'esprit & de po'itèffe. L'agrément de la prononciation fut ajouté à la beauté du discours. Toute

l'Assemblée en fut charmée, & rien n'y ayant manqué de ce qui pouvoit plaire aux Auditeurs, on ne doit pas s'étonner s'il reçut des applaudissemens au delà de tout ce que je puis vous en dire.

M' Campistron parla après luy. On estoit persuadé qu'un homme dont les Pièces de Theatre ont brillé à la Cour & à la Ville, & qui a eu l'art de faire si bien parler les Rois, les Princes & les Ministres, s'attireroit les applaudissemens que de plus nombreuses Assemblées ont accoutumé de

212 **MERCURE**

luy donner. On ne se trompa pas. Son discours parut ingénieux & poli, & vous le remarquerez par ce qui suit. Après avoir remercié Mrs de l'Academie de la place qu'ils avoient bien voulu luy accorder, il dit qu'il ne comptoit de recevoir ce jour là que la moindre partie de leur bienfait; que le temps seul pouvoit luy donner tout son prix, & le conduire à la fin qu'il s'estoit proposée; que puisqu'ils l'avoient distingué par un titre glorieux, il attendoit d'eux des preceptes & des moyens

pour le meriter ; qu'il pensoit beaucoup moins à estre honoré qu'à estre instruit, & que ce n'estoit qu'en luy faisant part de leurs lumieres & de leurs conseils, qu'ils répondroient dignement aux intentions du grand Cardinal de Richelieu, qui en formant cette Compagnie, qu'il regardoit comme une espece de Republique, avoit prétendu sans doute qu'il y auroit une noble Communauté, non comme au premier âge du monde des biens passagers & méprisables, mais des

## 214 MERCURE

tresors immortels, & précieux de l'esprit. Il passa de là à l'éloge de feu M<sup>r</sup> de Sograis dont il remplissoit la place. Il dit que ses Eglogues & ses Idylles, peintes d'après la nature même, nous representoient par tout la simplicité & les graces de Theocrite & de Virgile, & que ses Elegies nous faisoient voir toute la galanterie d'Ovide, & la tendresse de Tibulle; que ce qu'il y avoit eu de plus surprenant dans cet illustre Academicien, c'est qu'il avoit sceu réunir en luy l'urbanité avec la profonde

érudition des belles Lettres, la retraite dans son Cabinet avec le commerce du monde, l'estime de la Cour & de la Province ; qu'il avoit encore joint la probité aux charmes de l'esprit, la sagesse aux agrémens de la société, de sorte que dans un âge où presque tous les hommes n'estoient plus comptez estre en vie que parce qu'on ignoroit leur mort, il avoit fait seul les délices & l'amour de la Ville où il estoit né, Ville toujours célèbre par la politesse & par l'esprit de ses Habitans, sans qu'il

216 **MERCURE**

eust pu jamais souffrir la moindre atteinte de l'orgueil, avec un mérite si généralement reconnu. Son nom, continua-t-il; tiendra toujours un rang memorable entre ces noms fameux qui ont honoré le siècle passé, & même le regne de Louis le Grand, regne aussi illustre par les hommes extraordinaires qu'il peut compter, que glorieux par la grandeur & par la diversité des événemens qu'il renferme; regne enfin comparable à celui des Heros fabuleux, par les nouveaux prodiges que ce Monarque nous fait voir chaque jour. Tantost c'est une suite continuelle  
de

de Victoires, tantost la Paix accordée aux dépens même de ses propres avantages, d'un costé toute la gloire d'un guerrier triomphant, de l'autre toute la bonté d'un Prince magnifique. Aujourd huy c'est une Nation belliqueuse & superbe qui se jette à ses pieds pour luy demander un Roy de son Sang, qui choisit pour son unique défenseur ce même Conquerant qu'elle avoit toujours regardé comme le seul qu'elle eust à craindre, & qui ne trouve d'autre moyen pour maintenir dans toute leur splendeur ses Etats & son nom, & pour se conserver ces mêmes Provinces,

Jun 1701.

T

## 218 MERCURE

qui depuis plusieurs siècles avoient  
 esté entre elle & nous la seule cause  
 de tant de guerres ; que d'en faire  
 ce Heros le dépositaire & l'arbitre.  
 En vain les vieilles jalousies de  
 Princes & de Peuples puissans se  
 réveillent contre sa gloire, & leur  
 inspirent la défiance, compagne in-  
 separable de la foiblesse. En vain  
 l'envie infatigable travaille à for-  
 mer de nouvelles ligués. Bien loin  
 de donner une triste attention à ses  
 fureurs & à ses apprests, nous ne  
 songeons qu'à de nouveaux chants  
 de Victoire, seurs d'un glorieux a-  
 venir, dont le passé merveilleux  
 nous répond, & que le même He-

*ros, par ces admirables dispositions qui preparent toujours les grands succès, rend déjà present à nos yeux.*

M<sup>r</sup> l'Abbé Regnier des Mairais, Secretaire perpetuel de l'Academie, répondit à ces deux Discours, & l'on connut par ce qu'il dit de la perte de S. A. R. Monsieur, que ces sortes d'ouvrages luy content peu, puisque le discours qu'il prononça fut different de celuy qu'il devoit faire huit jours auparavant. Il fit en peu de paroles l'éloge de ce grand Prince, & dit aux nouveaux

T ij

## 220 MERCURE

Academiciens, que si dans une affliction si generale & si recente, l'Academie Françoise se hâtoit de les recevoir, c'étoit plutoft pour les associer en quelque sorte publiquement à la douleur, que pour reparer par leur moyen ses pertes particulieres. Les loüanges qu'il leur donna à l'un & à l'autre, furent fines, delicates, & dignes de ceux qui les recevoient. Il leur fit connoistre que la premiere & la plus essentielle des obligations de tous ceux qui avoient place dans l'Academie, estoit d'a-

## GALANT. 221

voir toujours pour principal point de vuë, dans leur application aux belles Lettres, l'auguste Prince qui les protegeoit par tout, mais qui à l'égard de l'Academie Françoise s'en étoit rendu le Protecteur d'une façon encore plus particuliere, de même que Minerve, qui protegeoit tous les Grecs, favorisoit les Atheniens d'une protection plus visible que tous les autres peuples de la Grece. *La jalousie des Nations, dit il, au repos desquelles il avoit bien voulu sacrifier ses interests propres, s'émeut de*

T iiij

## 222 MERCURE

nouveaux contre luy, aigris par les nouvelles prosperitez de son regne. Il se couvre de l'impenetrable Egide de Minerve, prest à en prendre la lance victorieuse, s'il y est forcé. Il porte par tout en même temps sa prévoyance & ses soins, & contre le torrent qu'il voit de loin se former & se grossir, il oppose de toutes parts une digue capable d'en arrester les eaux, jusqu'à tant qu'elles viennent à s'écouler d'elles-mêmes, & à se tarir. C'est à un si grand objet, ajoûta-t-il en s'adressant à M<sup>r</sup> de Malezieu & à M<sup>r</sup> Campistron, c'est à un si noble spectacle qu'il faut deormais

que vous ayez continuellement les yeux attachés avec nous. Il merite l'attention du monde entier ; mais nous luy devons particulièrement la nostre , afin de ne rien laisser perdre à la Posterité des actions d'un Roy si digne de l'admiration de tout l'Univers & de tous les Siecles.

Je ne doute point que sur le peu que je vous marque de ces trois Discours , vos Amis de Province ne souhaitent de les voir entiers ; & dans toute leur beauté. Ils les trouveront chez le Sieur Coignard , Libraire & Imprimeur du Roy & de l'Academie , rue Saint

# 224 MERCURE

Jacques, à la Bible d'or.

Ce qui suit mérite une grande attention.

## ORDRE DE BATAILLE

des Troupes du Roy, qui sont dans les Pays Bas Espagnols, avec le nombre des Regimens de Cavalerie du Roy d'Espagne.

M<sup>r</sup> LE MARECHAL DE BOUILLERS General.

*Lieutenans Generaux.*

Monfieur le Duc du Maine.

M<sup>r</sup> de Gassé, Mr le Duc de Barwick, Mr de Ximene.

# GALANT. 225

Mr le Comte de Toulouse.

*Maréchaux de Camp.*

Mrs Davejan, de la Motte,  
de Hautefort, d'Albergotti,  
de Surville, Caraman, de No-  
gent, du Rosel.

*Brigadiers.*

Mrs de Sainte Hermine,  
Cheladet, le Chev. du Rosel,  
Vivans, Puissegur, Thianges,  
d'Humieres, Chamarante,  
Saillant, Prince de Birkenfeld,  
le Prince de Rohan, Souter-  
non, Flamanville, Nogent.

PREMIERE LIGNE.

*Dragons.*

*Escadrons.*

Colonel general

# 226 MERCURE

Alsfeld	3
Dauphin,	3
	9
Senneterre.	3
Poitiers.	3
Royal.	3

## CAVALÉRIE.

Gendarmerie,	8
	8
Royal Allemand,	3
Berry ,	2
Condé.	2
Toulouse,	2
	9
Duras,	2
Rohan.	2

# GALANT. 227

Cravates. 3

7

## INFANTERIE.

Picardie. 3

Normandie. 2

Bourbon 1

6

Dauphin 3

Royal Italien 1

Chartres 1

5

Du maine 2

Roussillon 2

Lorraine 1

5

Alsace 4

Condé 1

5

# 228 MERCURE

Gardes Françoises.	4
Gardes Suiffes	3
	7
Lorraine	3
Languedoc	2
	5
Humieres	2
Furtemberg	2
Sanguin	1
	5
Cruffol	1
Provence	1
Thianges	2
Spaar	1
	5
La Couronne	2
Le Roy.	4
	6

**GALANT. 219**

**CAVALERIE,**

Royal Piedmont 3

Beringhen 2

Vivans 2

7  
Carabiniers 10

10  
Furstemberg 2

Talmon 2

Le Maine 2

Mestre de Camp general 3

9  
*Dragons*

Hautefort 3

Sainte Hermine 3

Mestre de Camp general. 3

9

**SECONDE LIGNE.***Lieutenans Generaux.*

Mrs de Coignies , de Gaf-  
sion , d'Artagnan , d'Usson ,  
Duc de Roquelaure , de Mon-  
revel.

*Maréchaux de Camp.*

Mrs de Quelus , de Rouffy ,  
d'Antin , de Surbeck , de Re-  
nold , de Charost , de Courte-  
bonne , d'Alegre.

*Brigadiers.*

Mrs de Lagny , Catulans ,  
Joffreville , Mornay , Léc , la  
Chatre , Salis Greder , Hellig ,  
Bligny , Vibray , Montalan ,

# GALANT. 231

Horn, Legal, Vaillac, Vassan.

*Cavalerie, Escadrons.*

Du Roy, 3

Grignan, 2

Rassan, 2

7

Rosen, 2

Vaillac, 2

Fresne, 2

6

Horn, 2

Orleans, 3

5

*Infanterie.*

Royal, 3

Santerre, 1

Montroux, 1

# 232 MERCURE

Auxerrois, 1

6

Touraine, 1

Zurlauben, 2

Boulonnois, 2

Lionnois, 1

5

Artois, 1

Le Roy, 1

Xaintonge, 1

Deffandes, 1

Tessé, 1

5

Brindelet, 3

Heflig, 3

6

Renold, 3



# GALANT. 233

Greder, 3

6

Surbeck, 3

Salis, 3

6

La Chatre, 2

S. Second, 1

Aginois, 1

Orleanois, 1

5

Orleans, 2

Lée, 1

Blefois, 1

Sillery, 1

5

Vexin, 1

Greder Allemand, 2

Fin 1701.

V

# 234 MERCURE

Poitou,

2

6

## CAVALERIE

Chartres,

2

Joffreville,

2

Pellepers,

2

6

Barantin,

2

Catulan,

2

S. Maurice,

2

6

Lagny,

2

Royal Etranger,

2

La Feuillade,

2

6

Cavalerie & Dragons d'Espagne, commandez par M<sup>e</sup> le



# 236 MERCURE

Cecisse,	2
Bergue,	2
Chimay,	2
Toulongeon,	2
Gaëtano,	2
Froula,	2
Hartinaux,	2
Fournait,	2

30

## *Bataillons.*

Royal Artillerie,	1
Bombardiers,	1
	2

## *Total general.*

Bataillons,	100
Escadrons François,	117
Escadrons Espagnols,	39

# GALANT.

237

Total des Escadrons, 156

L'Infanterie Espagnole &  
la Milice Françoisse garderont  
les Places des Pays bas.

## *Artillerie.*

70. Pieces.

40. Pontons.

Il est impossible qu'après  
avoir fait reflexion sur le grand  
nombre de ces Troupes, on  
n'admire pas la bonté du Roy,  
en admirant sa grandeur, &  
qu'on ne soit étonné & char-  
mé tout ensemble, en confi-  
derant qu'un Prince qui se  
trouve en estat de faire avan-

## 238 MERCURE

rageusement la guerre, ne néglige rien de tout ce qui peut contribuer à l'affermissement de la Paix, même en faisant des choses auxquelles il n'est obligé en aucune sorte. On ne doutera point de sa supériorité sur ses ennemis, quand on examinera la puissante Armée dont vous venez de lire l'ordre de Bataille. Ceux qui veulent la guerre de ce costé-là, ne peuvent luy opposer assez de Troupes pour oser l'entreprendre, outre que les Puissances qui ont pris le party de la neutralité empêcheront qu'il n'y ait

## GALANT. 239

aucun coup-tiré du costé du Rhin, & que l'armée de Flandre pouvant estre encore grossie de la plus grande partie de celle de M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy, l'armée du Roy deviendra formidable du costé de la Hollande. Mais supposons, ce qui paroist pourtant impossible, qu'on en oppose une aussi nombreuse de ce costé-là, quelle difference de troupes & quel cahos ! Elle sera composée des troupes de trente Puissances differentes, dont chaque Commandant ménagera son Corps, & tâchera d'é-

## 240 MERCURE

viter le combat autant qu'il luy sera possible, suivant l'instruction des Puissances qui trafiquent de leurs Troupes, en les donnant à loüage, parce qu'elles se trouvent obligées de tenir leurs Corps complets, & que les recruës leur coutent beaucoup. Ainsi ces Troupes ont toujours ordre d'éviter le combat, à cause que leurs Maistres ne peuvent que perdre, même par le gain d'une victoire qui n'est pas pour eux, & qui ne leur est d'aucune utilité.

... Tout cela est moins un raisonnement qu'un récit de ce  
que

# GALANT. 24<sup>r</sup>

que l'on a vu récemment en plusieurs occasions. Ces Troupes sont bien différentes de celles du Roy, qui ne forment qu'un seul Corps, & qui sont toujours prestes d'agir, & iroient même au devant des ordres s'il leur estoit permis de le faire. Il y a d'ailleurs à considérer que plus les ennemis du Roy auront des Troupes pour luy opposer en Flandres, plus ils en seront incommodés, puisqu'elles doivent estre resserrées dans un pays trop petit, & qui ne produit rien, de sorte qu'outre que ces Armées re-

*Juin 1701.*

X

## 242 MERCURE

viennent à beaucoup plus à ceux qui les achètent, que les Armées du Roy ne luy coûtent, parce que non seulement ils les payent bien cher, mais il faut aussi qu'ils payent les alliances de ceux qui les leur vendent, ainsi que la plus grande partie du fourage, & generalement tout ce qui est necessaire pour leur subsistance, leur pays ne produisant rien pour eux mêmes. Ainsi quelle que soit leur richesse ils ne peuvent suffire à tant de dépense, & sur tout pendant que la guerre inter-

## GALANT. 243

rompt leur commerce ; au lieu que le Roy n'a point le même embarras pour faire combattre ses Troupes, pour fournir à leur subsistance, & pour leur paiement, ses Sujets ouvrant libéralement leur bourse lors qu'il y va de sa gloire, & ayant toujours paru portez pour la continuation d'une guerre glorieuse. On ne peut faire ces reflexions sans admirer les bontez & la moderation du Roy ; & sans s'étonner de l'aveuglement de ceux qui peuvent seulement penser qu'ils seroient capables de soutenir

X ij

## 244 MERCURE

la guerre contre un Prince qui les a toujours battus pendant qu'ils avoient presque toutes les Puissances de l'Europe dans leurs intérêts, au lieu qu'ils n'en ont presentement qu'un tres petit nombre, & que le party du Roy est plus fort qu'il n'estoit pendant la dernière guerre.

Je vous envoie une Relation telle que je l'ay receüe, afin d'en laisser la gloire toute entière à celly qui l'a écrite.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Rohan fut sacré Evêque de Tyberiede, Coadjuteur de Strasbourg dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez. La Ceremonie s'en fit le Dimanche 25. Juin. Jamais on ne vit une plus belle Assemblée, ny un concours de peuple plus grand. On avoit fait faire deux grands amphitheatres au milieu de la nef, & une espee de balustrade, qui regnoit tout le long des deux côtez de l'Eglise: celle qui fermoit l'enceinte du Chœur fut ostée ce jour-là, & l'on voyoit facilement l'Autel, qui estoit entierement decouvert aux yeux des Assistans.

A neuf heures & demie du matin M<sup>r</sup> l'Abbé de Rohan, qui venoit de Saint Magloire, où il avoit fait sa retraite, arriva dans la grande Salle de l'Abbaye, M<sup>r</sup> le Cardinal de Fur-

## 246 MERCURE

Furstemberg l'y attendoit, & tous les Prelats s'y estoient rendus. Après s'estre revestu d'une soutane violette dont les boutons & les boutonnières estoient de soye rouge, & d'un rochet dont la dentelle estoit tres-belle, s'avança le bonnet quarré noir à la main jusqu'à l'Autel, qui luy estoit préparé du costé de l'Épître, il estoit accompagné de Mr l'Evêque de Laon & de Mr l'Evêque de Langres tous deux Ducs & Pairs de France, & précédé d'un Porte-Croix, & de deux Acolytes qui portoient de grands cierges ornez des armes de Mr le Cardinal de Furstemberg & de celles de sa Maison, ensuite de tous les Religieux revestus de chapes tres-riches, enfin du Diacre, du Soudiacre, & du Maître des Ceremonies qui estoit le Prieur de l'Abbaye. Ce Prieur com-

duisoit Mr le Cardinal de Furstemberg, qui se vint placer sur un Trône préparé du costé de l'Evangile, & se revêtit de ses habits Pontificaux, ayant la Mitre en teste enrichie de pierreries. Il chanta la Messe solennellement, & pendant ce temps-là Mr l'Abbé de Rohan recitoit à son Autel tout ce qui se disoit à celuy du Consecrateur. Jamais rien de plus auguste n'avoit attiré les regards & les respects d'une nombreuse Assemblée, les assistans étoient presque tous distinguez par leur naissance, ou par leurs dignitez. Plusieurs Princes, & Princesses, tous les Ambassadeurs, & tous les Envoyez des Cours étrangères se firent un merite d'y assister, leurs places étoient dans l'un & dans l'autre amphitheatre.

Deux rangs de fauteuils de ve-

## 248 MERCURE

*bours cramoisi garnis de galons d'or avec des quareaux de même richesse, composoient celles de tout le Clergé. Mr le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris à la teste, Mr le Nonce, mais dans une tribune incognito, Mrs les Archevêques de Reims, de Roüen, de Bordeaux, & d'Auch, & Mrs les Evêques de Meaux, de Senlis, de Soissons, & plusieurs autres au nombre de près de quarante, tous en aube, & en rochet. Mr l'Abbé de Maulvrier, Mr l'Abbé de Conac tous deux Agens du Clergé de France, avec un tres-grand nombre d'autres Abbez achevoient de rendre l'Assemblée illustre & venerable.*

*Jamais on ne vit de spectateurs plus satisfaits, c'estoit quelque chose d'agreable de lire sur leurs visages.*

La joye qu'ils avoient de voir un Prince aussi estimable que Mr l'Abbé de Rohan parvenu au rang qu'ils luy souhaitoient depuis longtemps.

Il y eut une infinité de ceremonies, & de Prieres à faire avant que de sacrer sa teste & ses mains. Il se prosterna sur l'Autel. On le chargea pendant un temps du Livre, des Evangiles, & enfin tous les Misteres de la Religion furent exprimez les uns après les autres.

Toutes les démarches de Mr l'Abbé de Rohan dans cette auguste ceremonie inspiroient la pieté & le respect; tout parloit dans ses moindres actions. Ce Prince retraçoit ce qu'il avoit fait jusqu'à present avec une distinction si digne d'admiration. Après qu'à la fin du Sacrifice Mr le Cardinal de Furstemberg comme son Successeur,

250 **MERCURE**

on luy mit une Mitre d'argent sur la teste , & ensuite une autre touze d'or d'un grand éclat , & d'une grande beauté.

Ce fut alors qu'on le vit assis avec tant de majesté & de grace , que les larmes en vinrent aux yeux de quantité de personnes. Tout le monde disoit en jettant la vue sur Mr le Prince de Soubise son Pere que de toutes les satisfactions , qu'il avoit pu avoir en sa vie d'estre né du plus beau sang du monde , de compter tant de nos Rois , & d'autres Potentats de l'Europe parmi ses Ancestres , d'avoir luy-même soutenu son rang par ses actions heroïques qui luy ont fait hazarder mille fois sa vie , & celle de ses enfans pour la gloire du Roy , & pour le bien de l'Etat , rien ne pouvoit approcher de la consolation qu'il re-

# CALANT. 251

sevoit dans cette grande journée.

Enfin le nouveau Coadjuteur donna la Benediction à toute l'Assemblée, revestu de ses habits Pontificaux, la Crosse en main & la Mitre en teste, M<sup>r</sup> le Cardinal de Furstemberg à sa droite du costé de l'Evangile, M<sup>r</sup> l'Evêque de Laon, & M<sup>r</sup> l'Evêque de Langres à sa gauche du costé de l'Epistre. Il sembloit que Dieu eust répandu quelque rayon de ses lumieres sur son nouveau Pasteur, tant les yeux parurent surpris de la majesté du Prelat qui les benissoit au nom du Dieu des Armées.

A la fin de la Ceremonie on servit un superbe repas dans le Palais de M<sup>r</sup> le Cardinal de Furstemberg, qui regala à dîner une grande partie du Clergé. M<sup>r</sup> le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & Mrs des

## 252 MERCURE

*Archevêques de Reims & de Rouën.*  
 Il donna un souper le même jour à  
 plusieurs Princes & Princesses, ainsi  
 qu'aux Ambassadeurs, & aux En-  
 voyez des Cours Etrangères.

Le Mercredi suivant, M<sup>r</sup> le  
 Prince de Soubise donna aussi un  
 magnifique repas, où se trouverent  
 M<sup>r</sup> le Nonce, plusieurs Princes &  
 Princesses, Mr l'Ambassadeur d'Es-  
 pagne & Mr son Fils, Mrs les  
 Ambassadeurs de Venise & de Sa-  
 voye, & Mrs les Envoyez de l'Em-  
 pire & de Florence, & quantité  
 d'autres Seigneurs & Dames, qui  
 fermoient une assemblée tres-conside-  
 rable.

Je vous ay dit le mois passé  
 qu'il estoit arrivé à Paris un fa-

mieux Italien , mais tout son mérite ne m'estoit pas bien connu , & je ne sçavois pas toutes les particularitez de la cause de la veuve. J'en suis presentement un peu mieux informé. Il s'appelle M' Zumbo : il est Gentilhomme Sicilien , & il a apporté avec luy une Tête d'une composition dont il est l'inventeur. Elle est moitié écorchée , & moitié desséchée , & represente avec un artifice merveilleux toutes les parties d'une Tête humaine tant intérieures qu'extérieures , les muscles , les ten-

## 254 MERCURE

dons, les veines, les artères, les nerfs, les os, les glandules, les cartilages, les membranes & la preparation du cerveau interne & externe, avec tout ce qui les compose dans leur couleur, & tellement au naturel, qu'on diroit que c'est une vraie Tête & fraichement mise en œuvre. Il a travaillé à cette Tête à Marseille sous la protection de M<sup>r</sup> de Momort Intendant, qui estant instruit de la reputation de l'Auteur l'a favorisé particulièrement en luy faisant avoir plus de quarante sujets

## GALANT. 255

dont il a eu besoin pour former la Tête. Pour la composer avec plus d'exactitude, il a prié M<sup>r</sup> Pelizier, Medecin du Roy, tres-ſçavant dans l'Anatomie; de le diriger dans la construction des parties, ſa profeſſion eſtant plus pour faire connoiſtre que pour ſçavoir tout ce qui compoſe le Corps humain. M<sup>r</sup> de Vauban ayant veu cette Teſte à Marſeille l'a admirée, & a comblé l'Auteur d'honneur & de loüanges, l'exhortant de venir à Paris, & luy promettant ſa protection; mais M<sup>r</sup> le Comte de Pont-

## 256 MERCURE

Chartrin attentif à tout ce qui peut contribuer au bien de l'Etat, étant informé par M<sup>r</sup> l'Intendant d'un ouvrage si rare, a fait venir luy même l'auteur à Paris, où ayant montré à M<sup>r</sup> Fagon cette Tête, il l'a trouvée la chose du monde la plus digne d'admiration, & en a esté surpris. Après l'avoir bien examinée, il l'a trouva sans défaut, & dit que c'estoit un chef d'œuvre, M<sup>r</sup> Bourdelot, M<sup>r</sup> Duchaine, M<sup>r</sup> Felix, M<sup>r</sup> Dionis & tous les plus illustres & plus sçavans Medecins & Chirurgiens de la

# GALANT. 257

Cour ont tous dit la même chose. M<sup>r</sup> le Comte de Pontchartrin a envoyé l'Auteur à M<sup>r</sup> l'Abbé Bignon pour le faire présenter à l'Académie Royale des Sciences, & y faire bien examiner la Tête. Cet Illustre Abbé, qui n'ignore rien, l'ayant non seulement approuvée, mais admirée, le presenta à l'Académie, où après un tres serieux examen, chacun cherchant à luy faire quelque objection, la Tête fut applaudie d'une commune voix, & extrêmement louée, comme un ouvrage merveil-

Jun. 701.

Y.

## 258 MERCURE

leux & tres utile à l'étude de l'Anatomie. M<sup>r</sup> Mery & M<sup>r</sup> du Vernet tres illustres Anatomistes & qui en peuvent le mieux juger, la louèrent & l'estimerent le plus. L'Auteur promettant de faire de là même maniere & avec la même exactitude toute la Meologie du corps humain, M<sup>rs</sup> de l'Academie ont conclu qu'un ouvrage de cette nature seroit une des plus belles & des plus utiles choses que l'on ait veües dans ce Siecle, puisqu'il representera toujours devant les yeux un corps incorruptible.

## GALANT. 259

avec toutes les parties ; dans lequel à tous momens les curieux de cet Art pouront trouver tout ce qui est nécessaire à la connoissance de toute l'Anatomie , sans estre obligez d'avoir recours au corps effectifs , qu'on ne peut dessecher qu'avec beaucoup de fatigue & de peine , & qui après cela durent fort peu , & ne conservent jamais ce naturel & cette fraicheur des parties , comme cet ouvrage les represente au vif. C'est pourquoy ils ont jugé que ce seroit un ouvrage très important à la

Y ij

## 260 MERCURE

Medecine & fort utile au Public.

Ce seroit assurement un avantage considerable pour la France d'y retenir un homme qui a prouvé son habilité par ce chef-d'œuvre. Tout ce que je pourrois vous dire pour prouver la beauté, la delicatesse, & l'utilité de son travail, seroit moins convainquant que l'approbation de M<sup>r</sup> le premier Medecin, & que toutes les loüanges qui ont esté données à cet ouvrage par ceux que je viens de vous nommer. Cependant je ne laisseray pas

d'ajouter icy, que vingt personnes des plus illustres du Royaume, par leur esprit, par leur erudition & par les divers talens, qui leur fournissent des lumieres pour bien juger des choses de cette nature, ayant bien voulu me faire l'honneur de s'assembler chez moy pour examiner cette Têse, luy ont donné mille loüanges, après avoir fait une infinité de questions à l'Auteur, dont les réponses les satisfirent beaucoup.

Le Clergé de France s'estant assemblé extraordinairement

## 26. MERUCRE

à l'occasion des affaires présentes, M<sup>r</sup> le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, accompagné de plusieurs Députés de l'Assemblée dont il est Président, ayant eu audience du Roy, dit à Sa Majesté, qu'après avoir donné à l'Europe une Paix si avantageuse, qui n'estoit pas moins l'effet de sa moderation que de sa puissance, on la forçoit de se préparer à la guerre lors qu'elle ne pensoit plus qu'à nous procurer la tranquillité salutaire que l'on attend des bons Rois, que tout le monde

## GALANT. 263

ſçavoit que le titre de Pere  
des Peuples luy eſtoit plus  
cher, comme à tout Princee  
veritablement grand & Chrétien,  
que le nom flatteur mais  
dangereux de Conquerant ;  
qu'on eſtoit perſuadé que ſi  
Sa Majeſté pouvoit fournir  
ſeule aux frais de la guerre, en  
rattachant à ſa perſonne ce  
qui eſtoit dû d'ailleurs à ſa di-  
gnité, nous jouirions tous en  
repos de nos biens ; qu'elle  
conſerveroit par la tendreſſe  
qu'elle avoit pour ſes Sujets,  
& par la juſtice & la force de  
ſes armées, mais qu'il eſtoit ju-

## 264 MERCURE

ste que nous partageassions avec elle les dépenses qu'elle faisoit pour nous défendre; que l'amour de ses Peuples, l'expérience du passé luy répondoient de la disposition de tous les Corps du Royaume, & que le Clergé, qui avoit l'honneur d'en estre le premier par le rang que luy donnoit la Religion, en seroit toujours, comme il l'avoit esté jusque-là, le premier par son zele; qu'il avoit fait voir plus d'une fois qu'il n'estoit pas moins utile pour le bien temporel de l'Etat, que nécessaire pour maintenir la Religion;

Religion;

## GALANT. 265

Religion ; qu'affligé que ses forces épuisées ne pussent répondre à son zele , il conservoit un dévouement inépuisable pour le service de Sa Majesté ; que ceux qui le composoient ne pouvant rien refuser à un Maître qui donnoit tant à l'Eglise , luy offroient leurs forces telles qu'elles pouvoient estre , persuadez qu'elle les ménageroit plus que leur attachement ne leur permettroit de se ménager eux-mêmes. M<sup>r</sup> le Cardinal de Noailles dit ensuite que parmi un si grand nombre de qualitez

*Juin 1701.*

Z

## 265 MERCURE

heroïques du Roy, sa religion estoit ce qui excitoit le plus leur veneration & leur gratitude. Il parla avec beaucoup d'éloquence, de cette foy non feinte que recommande Saint Paul, qui l'attachoit si fortement à la Religion; de ce zèle pour la gloire du Seigneur, qui malgré la timide politique des Sages du Siècle, luy avoit fait tout entreprendre & tout souffrir pour la destruction de l'Herésie; de cet amour pour l'Eglise, qui luy faisoit appuyer par tout la pureté de ses dogmes, de sa

morale, de sa discipline ; de  
 cette soumission aux ordres de  
 la Providence , qui le rendoit  
 si égal dans tous les évène-  
 mens, qui lui faisoit recevoir de  
 sa main les maux comme les  
 biens . l'affliction comme la  
 joye. Il ajouta que la valeur,  
 les richesses , les conquêtes  
 pouvoient rendre pour quel-  
 ques momens un Roy celebre  
 sur la terre ; mais que si la Re-  
 ligion n'en regloit l'usage,  
 l'éclat & le bruit se dissi-  
 poient bien-tost , & qu'il n'en  
 restoit plus qu'un nom stérile  
 & une triste desolation. Il aj.

268 **MERCURE**

legua Salomon qui tout fameux qu'il estoit par ses richesses & par ses prosperitez, n'esperoit acquerir l'immortalité que par la sagesse, à laquelle il attribuoit le pouvoir de disposer des Peuples & des Royaumes. *Vous l'éprouvez. Sire, continua t il, & toute l'Europe en voit aujourd'huy avec admiration ou avec envie un exemple éclatant, juste récompense de vostre moderation, & de la protection que vous donnez aux Princes dépouillez de leurs Etats. L'Espagne, cette Nation fiere & genereuse, incapable de souffrir*

une domination Etrangere, oublie tout d'un coup son ancienne jalousie, excitée par le voisinage de la France, par l'émulation, par de longues guerres, vient remettre son sort entre les mains de Vostre Majesté, & luy demander un Roy de son Sang. Qui l'auroit cru, Sire, si les prodiges de vostre Regne n'avoient rendu tout croyable? Elle voit déjà avec transport, cette Nation accoutumée à n'admirer qu'elle même, ce qu'elle s'estoit promis d'un Prince choisi dans une Maison royale, née pour gouverner, instruit dans l'art de regner par un grand Maistre, d'un Prince sorti

## 270 MERCURE

de la Race de Saint Louis, pour  
porter dans la Castille sous les  
vexans Chrestiennes & Royales  
que le Reine Blanche apporua en  
France. A qui ne resistera point  
au Roy que Dieu vient de donner  
aux Peuples de cette illustre &  
vaste Monarchie, selon leur vœu  
& selon le sien? Il finit en disant,  
que si l'ambition, l'envie, &  
peut-estre l'Herésie par des  
pratiques secretes, l'emportaient  
sur les regles de la  
Justice & de la Religion, ils  
offroient au Roy tout ce qui  
pouvoit dépendre d'eux, pour  
soutenir la cause de Dieu, des

# GALANT. 271

Rois & des Peuples ; qu'ils ne pouvoient changer la destination des biens Ecclesiastiques, dont ils estoient seulement les Dispensateurs, & non pas les Maistres ; que ces biens sacrez estoient destinez à l'entretien du culte de Dieu, de ses Ministres, & des Pauvres, mais qu'ils croyoient employer leurs revenus conformément aux intentions de l'Eglise, en les faisant servir à défendre la Religion Catholique, à empêcher les Peuples de succomber sous les charges inévitables de l'Etat, & de tomber dans une plus grande pauvreté ; que c'estoit au

Z iiij

## 27: MERCURE

Roy à juger des temps & des besoins, & à eux à se soumettre, ce que la pieté de Sa Majesté leur faisoit faire sans aucun scrupule.

Ce Discours, de la beauté duquel vous pouvez juger par le peu que je vous en envoie, reçut de tres-grands applaudissemens. Mrs du Clergé allèrent ensuite complimenter Monseigneur le Dauphin, & son Eminence qui porta encore la parole, dit à ce Prince, qu'après avoir rendu de tres-humbles hommages au Roy, ils n'avoient rien plus à cœur que de luy rendre le même

devoir; que le Clergé avoit eu de l'impatience de le voir assemblé pour luy témoigner en Corps sa joye sensible sur le rétablissement de sa santé; que leur joye égaloit l'affliction qu'ils avoient eüe dans les premiers momens de son mal; que la seule idée de pouvoir perdre un Prince si cher au Roy, à l'Etat, à l'Eglise, un Prince que sa bonté, sa religion, sa valeur, & tant d'autres grandes qualitez rendoient si digne d'estre honoré, avoit jetté la consternation parmi eux; qu'il sçavoit com.

## 274 MERCURE

bien de larmes il avoit coûté au Roy, mais que Dieu avoit exaucé ce Monarque, dans le jour de sa plus grande tribulation; qu'il avoit écouté les prieres ardentes du Clergé, les tendres vœux du Peuple, & qu'il avoit eu pitié de l'Eglise; que la jeunesse, la santé, la plus grande force, les couronnes même ne mettoient point à couvrir des accidens de cette vie périssable, & qu'il n'y avoit rien de stable en ce monde que la souveraine volonté de celui qui fait tout ce qu'il veut dans le ciel & dans la ter-

re. Vivez, Monseigneur, ajouta-t-il, vivez, puisque Dieu vous a rendu à ce Royaume pour estre le lieu de la Famille Royale, & le gage d'une paix durable dans toute l'Europe. En quittant vos droits legitimes sur tant de Couronnes, vous nous faites voir un cœur élevé au dessus de toutes les Couronnes, & un amour pour la Paix qui fait la plus grande gloire des Princes. Nous nous montrerez vostre bon goust, aimant mieux estre la consolation d'un Roy & d'un Pere qui vous aime si tendrement, & que vous aimez si respectueusement, & regner avec

luy comme vous faites, par sa confiance en vous, & par vostre attachement pour luy, que de regner seul seul dans une Terre Etrangere. Ces sentimens que nous voyons en vous, Monseigneur, redoublent nostre estime, & si nous osions dire à un Prince si bon, nostre respectueuse tendresse. Ils ranimeront aussi nos vœux pour vostre personne, & pour toute l'auguste Maison, dont vous estes les delices & l'ornement.

Le lendemain, le Clergé, après avoir reçu une Lettre du Roy qui luy fut portée en la maniere acoustumée, & a-

voir oùy M<sup>r</sup> de Pomereu, ancien Conseiller d'Etat, délibera sur les demandes qui luy estoient faites, & l'Assemblée d'un consentement unanime accorda au Roy par forme de subvention, quatre millions par an. Cependant Sa Majesté veut bien pour cette année seulement, n'en recevoir que quinze cens mille livres, en consideration de ce qu'il luy reste à payer de la dernière assemblée. Je ne dis rien de pareilles actions qui n'ont pas besoin qu'on les fasse remarquer. S'il falloit faire l'élo-

## 278 MERCURE

ge de toutes celles du Roy  
qui meritent des loüanges,  
toutes mes Lettres en seroient  
remplies,

Je vous ay déjà parlé de M<sup>r</sup>  
de Comte de Lemos, General  
des Galeres d'Espagne, mais  
je n'estois pas instruit de plu-  
sieurs choses qui le regardent,  
& qui meritent d'estre remar-  
quées. En arrivant à Marseille  
avec huit Galeres de Naples  
qu'il commandoit, ces Gale-  
res quitterent leur Pavillon, &  
arborerent celuy de France;  
& les ayant fait avancer, &  
mêler avec celles du Roy, il

dit ; que l'Espagne ne paroiffoit plus où estoit la France, & que les deux Nations n'estoient plus qu'une. On ne peut trop admirer l'esprit, & les manieres honnestes des Espagnols ; quand ils ont lieu de les faire paroistre, ils en manquent peu les occasions.

Le Roy ayant écrit au même Comte de Lemos, en le traitant de Cousin, luy marqua par sa Lettre, que ne croyant pas qu'il y eust rien à faire pour ses Galeres & pour celles de France, il luy conseilloit de les ramener à Naples. Je me tais sur le mot

## 280 MERCURE

de Conseiller. dont il plut au Roy de se servir. L'Espagnol le remarqua d'abord, & pénétré des manieres honnestes de Sa Majesté, il luy écrivit, *qu'il estoit fort mortifié de ce qu'elle ne luy avoit pas fait l'honneur de luy commander.*

Ce que vient de faire M<sup>r</sup> le Comte d'Estrées, n'est pas moins digne d'estre remarqué. Le Roy d'Espagne luy ayant donné le commandement sur ses Vaisseaux, comme je vous l'ay mandé, avec dix mille Ecus d'apointement, ce Comte a écrit à Sa Majesté Ga.

tholique pour la remercier de  
 l'honneur qu'il luy avoit plu  
 de luy faire; mais en accep-  
 tant le commandement dont  
 elle l'a honoré, il l'a tres-hum-  
 blement suppliée de luy per-  
 mettre de n'en point recevoir  
 les appointemens, parce que  
 ce Monarque n'avoit pas en-  
 core eu le temps de remettre  
 les affaires de la Monarchie  
 d'Espagne, & ce Comte a ajouté  
 dans la Lettre, qu'il seroit ravi  
 de pouvoir servir d'exemple  
 aux Espagnols. M<sup>r</sup> le Comte  
 d'Estrees ayant esté visité dans  
 son Bord par le Gouverneur

*Jun 1701.*

A a

## 282 MERCURE

de Cadix, & par le Commandant de la Marine, son Vaisseau salua la Ville de trois coups de canon, & elle répondit d'un pareil nombre. Si tost qu'il eut fait pied à terre, la Ville le salua comme Generalissime de vingt & un coup de canon. Les Troupes Espagnoles qui estoient sous les Armes saluerent du Drapeau, & batirent aux champs. M<sup>le</sup> le Marquis de Leganez donna à tous les Officiers François une magnifique collation.

Le Dimanche 26. de Juin  
Mademoiselle de Tournon

prit l'habit dans le monastere  
des Religieuses de la Visita-  
tion, Fauxbourg S. Jacques.  
Le Pere de la Baune Jesuite,  
Oncle de cette Demoiselle,  
précha devant une fort gran-  
de assemblée de gens de dis-  
tinction, & le Sermon fut  
trouvé fort beau, fort poly &  
fort touchant. C'est ce mes-  
me Pere de la Baune, qui après  
avoir regenté les basses Clas-  
ses à Paris, fut choisi pour re-  
commencer le cours, lorsque  
Monsieur le Duc de Bourbon  
vint faire ses Classes au Col-  
lege des Jesuites, où il fut dit

A a ij

## 284 MERCURE

ans. Vous connoissez la famille de M<sup>r</sup> de Tourmont, ses emplois & ses services sous M<sup>r</sup> de Louvois, & sous M<sup>r</sup> de Barbesieux.

N'ayant appris la mort de Son Altesse Royale Monsieur, le mois passé que dans le moment que je fermois ma Lettre, je n'eus, avant que de vous l'envoyer, ny le temps de m'entendre sur cet article, ny celui de m'informer de beaucoup de choses dont je devois être instruit avant que de travailler à un article si considérable.

## GALANT, 285

Rien n'est plus ordinaire aux hommes que d'avoir des pressentimens de leur mort, sans y réfléchir autant qu'il semble qu'ils devroient le faire, & sans prendre les précautions dont il paroît que l'on se devoit servir pour en éloigner l'heure, quoy que ce qu'on devoit faire en de pareilles occasions, faite, en quelque sorte, aux yeux, & qu'on en soit averty, & même pressé sans que cela fasse profiter des moments, dont il paroît qu'on ne devoit perdre aucun. On le sçait, on le voit, on craint

286 **MERCURE**

de quitter la vie, on y pense fort souvent, les pressentimens qu'on en a font peur, & cependant on demeure dans une indolence, dans une incertitude, & même dans une inaction, & il n'est permis de parler ainsi, qui doit faire trembler tous ceux qui ne se trouvent pas encore dans l'état où l'on doit être pour se détacher du monde, & pour penser à la mort sérieusement. Il est constant que feu Monsieur a eu des pressentimens de la foudre. Il a paru même aux yeux d'une partie de la Cour,

qu'on luy a prédit ce qui luy est arrivé; le Roy, & la plupart de ceux qui avoient l'honneur d'approcher de la personne de Son Altesse Royale, l'ont pressée de se faire saigner, & il s'est trouvé par l'ouverture de son corps que c'estoit l'unique remède qui pouvoit sauver ce Prince; & qu'il est mort d'une apoplexie de sang.

Quant aux pressentimens de sa mort, on en peut juger par ce qui suit. Quelques jours avant qu'elle arrivast, ce Prince estant dans l'une de ses galeries à Saint Cloud, assis &

288 **MERCURE**

révant seul ; Mr le Chevalier de Lorraine passa devant luy sans que Monsieur sortist de sa rêverie. Ce Chevalier s'approche une seconde fois de ce Prince ; & voyant qu'il rêvoit toujours profondément, il ne put s'empêcher de luy dire, *Monsieur est bien rêveur.* A quoy Son Altesse Royale répondit : *Je rêve à la beauté de lieux, que je les ay faits, & que je dois bientost les quitter.* Il est à remarquer qu'on voyoit de cet endroit deux belles Galeries séparées par un Salon magnifique ; que l'une de ces Galeries

eries sert d'Orangerie ; que l'on voit au bout & de plein-pied une allée du Jardin, avec plusieurs Jets d'eau ; & que cette allée, ces deux Galeries, & le Salon, font une enfilade dont la variété de la peinture, de la dorure, des meubles, & de la verdure, forment un tout aussi magnifique que singulier.

Comme Monsieur ne dit rien dans la suite qui fist connoître que le pressentiment de sa mort qu'il avoit eu dans ce moment là, estoit demeuré dans son esprit, on ny pensa

*Juin 1701.*

B b

## 290 MERCURE

plus. Cependant on a fait reflexion depuis la mort de ce Prince, qu'il y avoit quelque temps qu'il paroiffoit rêveur, & recüeilly en luy même, & qu'après avoir esté à la Messe accompagné de ses Gardes, & d'une suite presque inseparable de son rang, il leur faisoit signe de se retirer quand la messe estoit finie, & qu'il en entendoit encore souvent une ou deux sans aucune suite. Ainsi l'on peut dire, que s'il a negligé à suivre les avis qui luy ont esté donnez pour le rétablissement de

## GALANT. 291

sa santé , & pour prolonger ses jours , il n'a pas méprisé les avertissemens du Ciel , & qu'il y a répondu en véritable Chretien. Peut estre que son heure estant venuë , il estoit hors de son pouvoir d'en faire davantage ; mais ce qu'il y a d'heureux pour ce Prince , c'est qu'en ne faisant pas toute l'attention qu'il auroit dû faire aux avertissemens des hommes , pour le retour & la conservation de sa santé , il s'est attaché à ceux du Ciel , & en a profité.

Ce Prince avoit toujours

B b ij

## 292 MERCURE

fait voir beaucoup de tendresse pour la feuë Reine sa Mere, & une grande déference pour toutes ses volontez. Elle est toujours demeurée dans son souvenir, & il ne manquoit pas tous les ans, à moins qu'il ne fust incommodé ou absent, d'assister au Service qui se fait au Convent du Val de Grace, à pareil jour que celuy du décès de cette Princesse. Il avoit une veritable amitié & un tendre attachement pour le Roy, qu'il a toujours accompagné; & s'il s'en est separé quelquefois, ce n'a esté que pour

## GALANT. 233

commander des Armées par ses ordres, & pour faire des Sieges. Le premier a esté celuy de Zutphen, qu'il assiegea au mois de Juin 1672. Le jour que ce Prince arriva devant cette Place, il demeura à cheval pendant quatorze heures. Il alla luy même, la reconnoître jusqu'à la portée du mousquet. Il marqua l'endroit où il vouloit que la Tranchée fust ouverte, & celuy où l'on devoit dresser les Batteries. Il visita les Camps, & fit tout préparer pour l'attaque, qu'il remit au lendemain. Il se posta auprès

B b iij

## 294 MERCURE

du travail de la Tranchée, pour en apprendre souvent des nouvelles, & fit faire de grandes liberalitez aux Travailleurs, afin qu'ils avançassent; ce qu'il continua de faire pendant les Sieges des autres Places qu'il emporta ensuite. Après avoir pris Zutphen, dont la Garnison fut prisonnière de guerre, il ne voulut point entrer dans la Place, qu'il n'y eust fait rétablir le culte Autels, & que le Pere Zocoly, Jesuite, son Confesseur, n'y eust célébré la Messe.

Au mois de May de l'année

1676. ce Prince assiegea la Ville de Bouchain. Il fit d'abord emporter le Fort des Vaches, qui couvroit les endroits les plus foibles de la Place. Il passa toutes les nuits à cheval pendant tout le temps que dura ce Siege, il visita les attaques, les batteries, & les gardes des lignes, & il entra dans tous les détails. Après la prise de la Contrescarpe, M<sup>r</sup> de Schomberg arriva à huit heures du matin au quartier de ce Prince. Sa Majesté l'avoit envoyé exprés vers Son Altesse Royale pour l'avertir que les

B b iij.

## 296 MERCURE

Ennemis marchoient & pour s'acquiter de la parole qu'elle luy avoit donnée de luy faire sçavoir si elle voyoit quelque apparence d'une Bataille à laquelle Sa Majesté esperoit que le Prince d'Orange se retrouveroit estant à la teste d'une Armée de cinquante mille hommes , plustost que d'estre témoin de la prise de Bouchain après l'avoir esté de celle de Condé. Son Altesse Royale marcha aussi . tost dans cette esperance , & ordonna au Maréchal de Crequy de le suivre avec vingt

Bataillons , laissant les ordres nécessaires pour la continuation du Siege : Elle trouva le Roy en bataille en presence des Ennemis , & se mit à la teste de l'aile gauche de la premiere ligne ; mais le Prince d'Orange voulant éviter le combat se retrancha , ce qui donna un extrême chagrin à Sa Majesté qui s'estoit attendue à une Bataille. Son Altesse Royale retourna devant Bouchain dont elle fit emporter tous les dehors l'épée à la main à quatre heures après midy , & ce Prince se rendit en six jours

## 248 MERCURE

maistre de la Place devant une Armée de cinquante mille hommes.

L'année suivante au mois d'Avril, Monsieur ayant assiégé la Ville de Saint Omer, le Prince d'Orange entreprit de la secourir. Il passa avec son Armée le Canal de Bruges, & s'avança vers Ypres. Le Roy ayant appris que son Armée estoit plus nombreuse qu'on n'avoit crû, fit partir M<sup>r</sup> de Luxembourg avec quelque Cavalerie legere, les deux Compagnies de ses Mousquetaires, deux Bataillons des

Gardes Françaises , trois du Regiment Suisse de Stoup , deux du Regiment Royal , & un du Maine.

Pendant que le Roy donnoit ses ordres pour mettre l'Armée de Monsieur en bon estat , S. A. R. songeoit à se bien servir du secours que Sa Majesté luy donnoit , & envoyoit des Partis pour estre informé de la marche & des desseins du Prince d'Orange. Si tost qu'il eut esté averty par ces Partis que les Ennemis marchoient en diligence pour jeter du secours dans Saint

## 300 MERCURE

Omer, Son Altesse Royale  
laissa des Troupes pour garder  
les Forts, & pour soutenir  
tous le travaux des attaques,  
sortit des lignes, & alla au-  
devant des Ennemis. Leur  
Armée estoit beaucoup plus  
forte que la sienne, & sur tout  
en Infanterie. Elle estoit po-  
stée dans des vergers environ-  
nez de hayes vives, & de fos-  
sez pleins d'eau, qui ne se pou-  
voient passer qu'à cheval, &  
où l'on ne pouvoit entrer que  
par défilez, de sorte que pour  
la forcer il falloit passer sous  
le feu du Canon & de la mous-

queterie , & l'attaquer dans  
 des lieux naturellement retran-  
 chez. Cette Armée qui se te-  
 noit tres assurée de la victoire,  
 & qui connoissoit les forces ,  
 n'estoit point obligée à les di-  
 viser , ce que S. Altesse Royale  
 estoit contrainte de faire ,  
 ayant la tranchée de S. Omer  
 & les Postes qu'elle avoit ga-  
 gnez devant cette Place à fai-  
 re garder, ainsi que huit autres  
 endroits par lesquels le secours  
 pouvoit passer. Quoy que l'Ar-  
 mée de Monsieur fust affoi-  
 blie par les Troupes qu'il fut  
 obligé de laisser en tant de dif-

## 302 MERCURE

ferens postes , cela ne diminua en rien l'impatience qu'il avoit de combattre. Dès qu'il eut appris que les Ennemis avoient passé le premier ruisseau , il voulut les aller attaquer , & demanda l'avis des Maréchaux de Humieres & de Luxembourg , qui voyant la resolution où il estoit d'exposer sa personne, luy firent quelques objections. Elles auroient embarrassé un Prince moins ardent pour la gloire des armes du Roy, & un autre auroit pû quitter le dessein de combattre, sans qu'on eust pû le

blâmer, puis que c'estoit l'avis du Conseil. Ce Prince n'avoit pour cela qu'à ne rien dire qui pust détruire les objections qu'on luy venoit de faire. Il y répondit, que si on attendoit que les Ennemis eussent passé le second Ruisseau qui leur restoit, ils pourroient dérober quelques marches par derriere, & jeter du secours dans Saint Omer, ce qui estoit leur dessein le plus important pour l'obliger à lever le Siege, & qu'il ne vouloit pas que sous son Commandement les armes du Roy receussent un affront, qui ne leur estoit point encore arrivé depuis le com-

## 304 MERCURE

*mencement de la guerre. Les Ge-*  
neraux ayant goûté toutes ces  
raisons, répondirent qu'ils ne  
*ſçavoient qu'obéir, & Monsieur*  
s'estant luy-même avancé  
avec quelques Traupes pour  
reconnoître les Ennemis,  
donna aussi-tost les ordres  
qu'il jugea necessaires pour  
les aller attaquer. Ce Prince  
remplit dans ce combat les  
devoirs de Capitaine & ceux  
de General. Il donna des or-  
dres, il mena à la charge, il  
combattit luy-même les Enne-  
mis. Il exhorta les Soldats, il  
leur inspira de l'ardeur, & l'on

# GALANT. 305

peut dire que sa teste, son cœur, son bras, son esprit, & son éloquence agirent également en cette occasion. Sitost que les Ennemis faisoient quelque mouvement, il donnoit par tout des ordres nouveaux avec une presence & une netteté d'esprit inconcevable. Jamais on n'a moins craint le peril ny fait voir un plus grand sang froid au milieu des dangers, ce Prince ne s'estant pas trouvé embarrassé un seul moment, aussi peut on assurer que sa presence & sa fermeté causèrent le gain de la

*Juin 1701.*

C c

## 306 MERCURE

Bataille. Il rallia luy-même les Troupes, & les ayant ranimées par les choses qu'il leur dit, & par son exemple, il les ramena plusieurs fois à la charge, sans s'étonner du feu des Ennemis, qu'il essaya avec une intrepidité qui ne se peut exprimer. Ce feu fut grand, & l'on n'en scauroit douter, puisque la pluspart des Officiers qui estoient autour de sa personne furent blessez. Il s'exposoit au même malheur si le ciel ne l'en eust garanti. Il estoit persuadé que ce n'estoit pas assez que de

commander le Corps de Bataille, il falloit encore pour satisfaire son courage qu'il se mist à la teste des Troupes qui avoient plié. Il vouloit même y aller sans autres armes que celles dont il avoit besoin pour combattre; mais M<sup>r</sup> Merrille, & un de ses Ecuyers, luy en mirent malgré luy dans la chaleur du combat. La fatigue en fut rude à supporter, puisqu'il estoit à cheval dès trois heures du matin, & que la mêlée dura jusqu'au soir. Ce Prince chargea plusieurs fois à la teste des Bataillons,

Cc ij.

## 308 MERCURE

& comme il estoit toujours au plus fort de la mêlée, il eut un cheval tué sous luy, & un coup de Mousquet dans ses armes. M<sup>r</sup> le Chevalier de Lorraine fut légèrement blessé au visage, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Nantoüillet à la jambe, tous deux auprès de ce Prince. Un Bataillon Suisse ayant esté rompu, Monsieur fit aussi tost mettre ses Gardes en Escadrons, avec quelques uns de ses Domestiques qui estoient accourus l'épée à la main, & ce Prince leur inspira tant de force & de courage, que tou-

res les Troupes qui estoient auprès de luy ayant essuyé à la portée du pistolet-la décharge des Ennemis , allèrent à eux l'épée à la main , & les rompirent. M<sup>r</sup> Vaucher, l'un de ses Valets de Chambre , eut un coup dans la cuisse en attachant une casaque sur les armes de ce Prince. M<sup>r</sup> le Chevalier de Tillecourt eut son cheval blessé de deux coups derrière S. A. R.

Le lendemain de cette grande Journée , ce Prince envoya dans le Champ de Bataille , des Medecins , des Chirurgiens

## 210 MERCURE

giens, des remedes, des vivres, & des chariots pour transporter ceux qui estoient encore en estat d'estre secourus, & il s'attira par là l'estime & l'amitié des vainqueurs & des vaincus. Il s'estoit acquis celle du Peuple & de la Cour, & la tendre & respectueuse amitié qu'il avoit pour le Roy, son dévouement pour Sa Majesté, & la parfaite union qui estoit entre eux, luy attiroient des louanges de tout le monde.

Si ce Prince a remply tous les devoirs d'un Fils envers la Reine sa Mere, & s'il a esté

## GALANT: 311

tendre Frere , on peut dire qu'il a esté un des meilleurs Peres du monde. Il n'a rien oublié pour l'éducation de Monsieur le Duc de Chartres , aujourd'huy Duc d'Orleans. Ce Prince a choisi les plus habiles hommes de l'Europe pour luy enseigner les choses dont il vouloit qu'il fust instruit , & ils ont trouvé en luy un si bon sujet , qu'on peut dire qu'il a bien tost égalé ses Maistres dans les choses qu'on luy a fait apprendre. Feu Monsieur n'a pas moins fait pour les Princesses ses Filles.

## 312 MERCURE

Il les a non-seulement fait élever en Princesses de la Famille Royale, mais outre l'exemple que ce Prince & S. A. R. Madame leur ont donné, outre les vertus qu'elles ont toujours eues devant les yeux, & qu'elles ont vu pratiquer, il a pris soin qu'elles fussent instruites de mille choses capables de les distinguer parmi les personnes que leur naissance élève au-dessus des autres, s'estant d'ailleurs toutes trouvées avec un fort bon esprit, & plus occupées des pratiques de la vertu, que de l'orgueil qu'un

# GALANT. 313

qu'un haut rang & coutume  
d'inspirer, elles ont fait l'a-  
mour & les delices des Princes  
leurs Epoux, & l'admiration  
de leurs Sujets, dont je pour-  
rois dire qu'elles ont esté &  
sont adorées. Ainsi le ciel a  
permis que dès ce monde  
Monsieur, trouyast dans ses  
enfans, la recompense de l'é-  
ducation & de l'exemple qu'il  
leur avoit donnée. Ce Prince  
après leur mariage a tou-  
jours entretenu avec ces Prin-  
cesses une correspondance  
autant d'Amy que de Pere,  
dans laquelle les Princes ses

Jun 1701.

Dd

## 314 MERCURE

Gendres font entrez, & dont l'Etat a quelquefois tiré des avantages, qui auroient esté plus loïn, & auroient détourné plustost les maux dont la Religion Catholique estoit menacée, sans la trop prompte mort d'une Reine que l'Espagne pleure encore aujourd'huy, & dont elle a la memoire en veneration.

Jamais Prince du rang de Monsieur n'a porté la magnificence plus loïn en bâtimens, en meubles, & en pierreries. Il donnoit non seulement une infinité de pensions, mais ce

## CALANT 315

que recevoient de luy ceux à qui ce Prince donnoit le plus, leur tenoit lieu d'une fortune considerable, & même d'une fortune de Princee. Pendant tout le séjour qu'il faisoit en sa Maison de Saint Cloud, il tenoit table ouverte pour toutes les Dames d'un rang distingué, & dont le concours y estoit tres grand, & il n'y a peut-estre point de Souverain en Europe, le Roy excepté, qui tienne plus de tables chez luy, & qui ait plus d'Officiers que ce Prince en entretenoit. Comme il estoit affable, doux,

D d ij

## 316 MERCURE

& sincere, & que l'on n'a jamais remarqué que la haine luy ait rien fait faire contre personne, on peut assurer, en examinant toutes ses vertus, ses respects, son dévouement entier pour le Roy, & sa tendresse, & son attachement pour sa Famille, qu'il a rempli tous les devoirs d'un bon Chrétien, d'un fidelle Sujet, d'un grand Prince, & d'un bon & tendre Pere. A peine fut-il expiré, que les Feuillans, ayant reçu l'ordre de M<sup>r</sup> Desgranges Maistre des Ceremonies, se rendirent à Saint Cloud,

pour assister auprès du Corps, comme ils font toujours, par un droit attaché particulièrement à leur Congrégation, d'où l'on prend un nombre de Religieux pour -psalmodier jour & nuit, avec le Clergé Seculier, si tost qu'ils ont esté avertis de la mort de quelque Prince ou Princesse de la Maison Royale, & ils n'interrompent point cette fonction jusqu'à ce qu'on leve le Corps pour le transporter à Saint Denis. Ces Religieux firent sonner dès le soir toutes les cloches de leur Monastere, &

D d iij

sans attendre d'autre ordre que le mouvement de leur reconnaissance pour un Prince qui les avoit toujours honorez des marques de son affection, ils firent dire un Service solennel dans leur Eglise pour le repos de son ame, le lendemain Vendredy second jour de son decés, & tous les Prêtres de leur Communauté offrirent le Sacrifice de l'Autel pour la même intention par l'ordre de leurs Superieurs.

Le Corps de Son Altesse Royale fut vû à visage découvert depuis le moment de sa

mort jusqu'au soir du lendemain dixième de Juin. Le Corps de ce Prince fut ouvert ensuite. Toutes les parties du bas ventre & de la poitrine parurent en bon estat, mais on trouva quantité de sang caillé dans le ventricule gauche du cerveau, ce qui avoit esté cause de sa mort. Son Corps après avoir esté ouvert fut mis dans un cercueil, & placé dans une Chapelle ardente. Deux Heuraults estoient aux pieds du cercueil pour presenter l'Eaubenite. Il y avoit dans chaque costé quatre ou cinq

D d iiii

bancs couverts de deuil, & remplis d'Officiers de son Monſieur qui prioient, pendant que les Feuillans qui eſtoient dans la même Chambre psalmodioient. Ces Officiers eſtoient de temps en temps relevez par d'autres Officiers de S. A. R. Il y avoit deux Chapelles dans la même Chambre. On y diſoit continuellement des Meſſes, ce qui a eſté continué pendant tout le temps que le Corps de Son Alteſſe Royale eſt demeuré à S. Cloud.

Le matin du dixième, Mon-

# GALANT. 321

Monsieur le Duc de Chartres alla voir le Roy à Marly au lever de Sa Majesté. Ce Prince se baissa fort bas, & embrassa la cuisse du Roy. Sa Majesté y répondit par trois embrassades fort tendres, & les larmes aux yeux. Monsieur le Duc de Chartres luy presenta un papier que le Roy luy rendit après l'avoir lû. La conversation se passa dans le Cabinet, où il n'y eut point de témoins qu'éloignez.

L'onzième, Madame la Duchesse de Bourgogne par-

tit de Marly à cinq heures, & à son arrivée à Versailles cette Princesse alla voir Madame. Elle parut accablée de douleur à tous ceux qui la virent. Cependant elle reçut cette visite dans son Cabinet habillée, & non au lit, ce qui marqua la force de son esprit. Madame la Duchesse de Bourgogne alla ensuite chez Madame la Duchesse de Chartres.

Le Roy, après avoir passé le même jour plus de trois heures seul à écrire dans son Cabinet, partit de Marly à six heures du soir. A son arrivée

à Versailles il alla chez Madame, qui estoit accompagnée de Monsieur le Duc de Chartres. Il resta plus de cinq quarts-d'heures avec cette Princesse & ce Prince. Leur conversation n'eut point de témoins. On a depuis publié que le Roy dit à Madame qu'il s'estoit fait apporter par M<sup>r</sup> le Comte de Pontchartrain tous les Registres de sa Maison, où il avoit cherché pendant trois heures tous les endroits de l'Histoire qui pouvoient luy servir à bien traiter Monsieur le Duc de Chartres. On peut

## 324 MERCURE

dire que si quelque chose pouvoit consoler Madame de la perte qu'elle a faite, rien n'y contribueroit davantage que les manieres dont le Roy en a usé avec cette Princesse depuis le moment que Sa Majesté arriva à S. Cloud, où voyant Monsieur hors d'estat de réchaper, il parut si pénétré de douleur, & dit des choses si touchantes à Madame, qu'il est impossible de faire aucune peinture qui puisse approcher de ce qui se passa pendant ces tristes momens.

Le Roy après avoir demeu-

## GALANT. 325

ré avec Madame pendant tout le temps que je viens de vous marquer, alla chez Madame la Duchesse de Chartres, & bien que Monsieur le Duc de Chartres fust present à cette visite, & n'eust point quitté le Roy, Sa Majesté voulut le voir chez luy, & l'y fit entrer. Le Roy demeura quelque temps avec ce Prince, & retourna dans son Appartement.

Le 12. au matin, M<sup>r</sup> le Duc de la Trimouille en long manteau, alla de la part de Sa Majesté chez Monsieur le Duc

## 326 MERCURE

de Chartres, pour le prendre, & l'amener dans son Cabinet. Ce Prince y vint en long manteau, accompagné de tous les grands Officiers de Monsieur, pareillement en long manteau. Si tost qu'il parut, les Huissiers qui avoient l'ordre, dirent, *Voilà Monsieur le Duc d'Orleans, faites luy place.* Ce Prince alla le même matin, accompagné des mêmes Officiers, chez Madame la Duchesse de Chartres, avant qu'elle allast à la messe.

Le même jour, à trois heures après midy, le Roy se ren-

dit chez madame, où il fit faire l'ouverture du Testament de feu monfieur, en la prefence, & devant madame & monfieur le Duc d'Orleans. Cette ouverture fe fit par M<sup>r</sup> le Chancelier, & la lecture par M<sup>r</sup> le Comte de Pontchartrain. Feu Monfieur ordonne par ce Testament, qu'on faffe dire fix mille meffes. Il donne fix mille livres au Val de Grace, pour fonder une meffe tous les jours pour le repos de fon ame.

Il donne dix mille livres à l'Hôpital de Viller-Correfts, pour le fonder, & au cas qu'il

## 308 MERCURE

le soit, pour augmenter la fondation.

Il prie Monsieur le Duc de Chartres de garder tous ses Domestiques, & de récompenser ceux qui ne luy seront pas agréables.

Il donne à madame la Duchesse de Savoye le gros Diamant qui est au dessus du gros Diamant de feuë Mademoiselle, dans la grande attache.

Il donne à Madame la Duchesse de Lorraine l'attache qui est au dessus de la Croix de Diamans brillans; & en cas que Monsieur le Duc de Chartres meure sans

Enfâns mâles, il luy donne la Principauté de Joinville avec les Terres qu'il y a jointes.

En cas que les PP. de la Mission qu'il a établis à S. Cloud, n'ayent pas leurs rentes assurées, il leur donne, ou recommande au Prince son Fils, ou à ses héritiers, de les renter, ou payer sur tous ses biens, selon qu'il est porté par l'Acte qu'ils ont signé de sa main.

Au surplus de tous ses biens, Diamans, Pierreries, Terres, Seigneuries, Domaines & autres immeubles généralement quelconques dont il peut disposer, il les donne, en quoy qu'ils puissent consister, à son Fils Philippe d'Orleans, Duc de Chartres, qu'il constituë son Legataire universel. S'il a deux garçons, il substi-

Jun 1701.

E c

tuë à son second Fils, après sa mort, le Duché de Montpensier, & le Comté de Beaujolois.

Il veut que ses dettes soient payées sur l'inventaire qu'on fera de ses meubles, & nomme la personne de celui qui sera premier Président du Parlement de Paris lors de son décès, pour Exécuteur de son Testament, luy donnant un diamant de dix mille livres, qu'il le prie de recevoir.

Il donne à Madame la Duchesse de Bourgogne sa Petite-Fille, le Diamant qui vient du Cardinal de Richelieu, & la prie de le garder pour l'amour de luy.

Il revoque tous les autres Testamens qu'il pourroit avoir faits, voulant que le present soit seul

# GALANT. 231

exécuté, parce que c'est la dernière volonté. Ce Testament est écrit de sa main propre, & a esté fait & signé à Saint Cloud, l'onzième d'Avril 1699. Il est passé pardevant Clignon & Bollanger, Notaires.

La Maison de Monsieur estant éteinte, le Roy établit celle de Monsieur le Duc d'Orleans, avec les mêmes prerogatives, honneurs, & pensions qui s'y trouvoient attachez, & donna à ce Prince le même appanage.

Sa Majesté envoya Mr le Comte de Ponthartrain chez Monsieur le Prince, pour luy annoncer de sa part, qu'il luy accordoit qu'on fist l'Etat de sa Maison, & qu'on le portast à la Cour des Aides, pour jouir des Privi-

E c ij

leges des Commenfaux de fa Maifon , au même nombre que S. Ar. S. feu Monsieur le Prince , fon Pere , comme Premier Prince du Sang.

Le treizième, toute la Cour prit le deuil , & tous les Seigneurs , & toutes les perfonnes de diftinction de robe & d'épée , fe trouvèrent au lever du Roy en manchettes plates , & en longs manteaux. Mr le Duc de la Trimouille alla de la part du Roy prendre Monsieur le Due d'Orleans chez luy , & le conduifit chez le Roy , où il demeurera quelque temps enfermé avec Sa Majesté. Ce Prince y alla accompagné de tous les grands Officiers de feu Monsieur :

Sur les onze heures du matin,

# GALANT. 33

Monseigneur le Duc de Bourgo-  
gne , Monseigneur le Duc de  
Berry , & Monsieur le Duc d'Or-  
leans , en differens carosses , se  
rendirent au Chasteau de Saint-  
Cloud, où Monseigneur le Dau-  
phin se rendit en même temps de  
Meudon. Ce Prince fut reçu à la  
descente du carosse par Monsieur  
le Duc d'Orleans, accompagné  
de tous les principaux Officiers  
de feu Son Altesse Royale. Ces  
Princes entrèrent tous dans l'ap-  
partement de Monsieur le Duc  
d'Orleans ; qui estoit rendu de  
deuil , & se mirent en ordre pour  
aller jeter de l'Eau-benite à  
feu Monsieur. Monsieur le Duc  
d'Orleans se trouva alors si peu  
en estat d'achever cette ceremo-  
nie , qu'il fut obligé de retour-

## 34. MERCURE

ner chez luy ; & Monseigneur  
l'en pressa. Ce Prince fondoit en  
larmes, ce qui attendrit tous les  
assistans. Monseigneur se mit à  
genoux sur un Prié-dieu qui luy  
avoit esté préparé, & Messie-  
gneurs les Princes derrière luy,  
& après avoir fait quelques Pri-  
eres il se leva pour aller jeter de  
l'Eau-benite. Mr l'Abbé de  
Grancey, premier Aumônier de  
feu Monsieur, luy presenta l'as-  
persoir & ensuite à Messieurs  
les Ducs de Bourgogne & de Ber-  
ry, puis à Monsieur le Duc, à  
Monsieur le Prince de Conty,  
à Monsieur le Duc du Maine,  
à Monsieur le Comte de Tou-  
louse, & à Monsieur le Duc de  
Vendosme, après quoy les Feuil-  
lans qui gardoient le Corps chan-

# GALANT. 379

serent un *De profundis*, pendant lequel les Ducs qui estoient presens allerent jeter de l'Eau-benite, l'esperoir leur ayant esté presenté par l'un des Heraules d'Armes. Mr l'Abbé de Grancey se trouva mal en disant l'Oraison, & eut peine à l'achever. Monseigneur alla ensuite à Meudon, & Messieurs les Princes à Versailles.

Le mesme jour, Madame la Duchesse de Bourgogne ayant pris le plus grand détail, tint cercle sur les trois heures après midy. On avoit placé dans son grand Cabinet un fauteuil, avec autant de sièges en cercle que le lieu en pouvoit contenir. Madame la Grande Duchesse, Madame la Princesse, Madame la

Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Mademoiselle de Condé & toutes les Duchesses s'y rendirent & prirent place. Celles qui auroient pu en occuper & qui n'en purent avoir, parce qu'elles se trouverent toutes remplies, passerent dans la Chambre avec une infinité d'autres Dames toutes enjantées. Madame la Duchesse de Bourgogne, après avoir tenu cercle pendant un quart-d'heure, alla dans le Salon du Roy par la Galerie, suivie environ de cent-quarante Dames, qui toutes se rangerent en cercle tout debout. Sa Majesté sortit un moment après de son Cabinet, & salua toute la Compagnie, & presque toutes les Dames en particulier. Madame la  
Duchesse

Duchesse de Bourgogne alla avec la même Compagnie chez Madame , dont l'appartement estoit tendu de deuil par permission du Roy , parce qu'on ne tend point en noir dans les lieux où les Rois sont. La douleur de Madame se renouvella , en voyant Madame la Duchesse de Bourgogne. Cette Princesse alla ensuite chez Madame la Duchesse d'Orleans , puis chez Monsieur le Duc d'Orleans. Elle monta après en carrosse pour aller à S. Cloud. Elle avoit ordonné qu'il y en eust douze de prests pour soixante Dames qui l'accompagnèrent, parmi lesquelles estoient plusieurs Duchesses , & les Dames du Palais. Elle avoit dans le sien Madame la Princesse , Ma-

*Juin 1701.*

Ff

- dans la Duchesse, Madambiselle de Condé, Madame la Duchesse du Lude, & Madame la Comtesse de Mailly.

Madame la Duchesse de Bourgogne fut conduite en arrivant au Chateau dans l'appartement de Monsieur le Duc d'Orléans, où cette Princesse se trouva mal, s'estant faite dès le moment qu'elle entra dans cette Maison. Tout cet appartement & de Salon estoient rendus de deuil.

Madame la Duchesse de Bourgogne s'estant reposée pendant une demie heure, on se mit en marche pour aller donner de l'Eau-benite dans le grand Appartement, ou la Chambre de Madame avoit esté choisie pour pour exposer le Corps de Mon-

leur. Madame la Duchesse de Bourgogne ne laissa pas, quoy qu'abbatuë de douleur, de s'acquitter de ce devoir funebre avec beaucoup de grace, & d'une maniere si touchante, & avec tant de pieté, que toute l'Assemblée en sentit redoubler son affliction. Cette Princesse revint ensuite à Versailles, où elle arriva encore penetrée de la douleur qu'elle avoit ressentie & qu'elle n'avoit pu chasser pendant le chemin. Elle se trouva encore un peu mal en rentrant dans sa Chambre. Cependant elle soupa avec le Roy & tint compagnie à Sa Majesté après le souper.

Le quatorzieme, les Ambassadeurs d'Angleterre, de Veni-

se, & de Savoye eurent audience du Roy, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc de Berry, & de Monsieur le Duc d'Orleans, à qui le Roy avoit permis ainsi qu'à Madame de faire tendre son appartement de deuil. On observa toutes les ceremonies qui se pratiquent dans les audiences publiques. Ces Ambassadeurs furent conduits, & comme le sujet de leur audience ne regardoit que la mort de Monsieur, sur laquelle ils devoient faire des complimens de condoléance, ils estoient tous en grands habits de deuil, aussi bien que Mr le Baron de Breteuil, Introduceur des Ambassadeurs, qui les conduisoit. Ils furent

reçus l'un après l'autre par Mr le Maréchal Duc de Duras en grand manteau de deuil à l'entrée de la Salle des Gardes du Corps qui estoient sous les armes. Les Princes du Sang, & les grands Officiers qui environnoient le Roy estoient aussi en grand manteau de deuil. Les mêmes Ambassadeurs eurent l'appréfinée audience de Madame la Duchesse de Bourgogne, où ils furent aussi conduits par Mr le Baron de Breteuil, avec les mêmes ceremonies. Toutes les Dames qui accompagnoient cette Princesse estoient en man-

tes. Le soir de ce même jour le cœur de Monsieur fut transporté du Chasteau de S. Cloud au

## 242 MERCURE

Val de Grace. Tous les Officiers de feu S. A. R. qui estoient de quartier au jour de son décès estoient en longs manteaux sur des chevaux caparçonnez de deuil. Les Pages de Son A. R. estoient pareillement à cheval, & portoient des flambeaux. Plusieurs carrosses drapoz & dont les chevaux estoient caparçonnez de deuil, procedoient & suivoient celui où estoit le cercueil. Ce carrosse étoit à huit chevaux caparçonnez de deuil, avec des houffes croisées de moire d'argent. Il estoit environné d'un grand nombre de Valets de pied, & de Pages portant des flambeaux, Mr l'Abbé de Grancey, premier Aumonier de feu Monsieur estoit dans le fond, & ve-

soit le cœur de ce Prince Monsieur le Duc de Bourbon, nommé par le Roy pour la conduite du cœur, estoit à costé de cet Abbé. Monsieur le Duc de la Trinité, proche parent de Madame, estoit aussi de cette cérémonie. Les Gardes du Corps de Monsieur avec des casques à leurs chapeaux & des écharpes de crepes, suivoient à cheval portant chacun un flambeau. Il y avoit après eux plusieurs personnes à cheval, & vèrnes de divers porteurs de flambeaux. Ils estoient suivis d'une longue file de carrosses à six chevaux. Il y avoit environ trois cens flambeaux, parce qu'on en avoit distribué aux Pages, aux Valets de pied, & aux domestiques de tous

## 344 MERCURE

ceux dont les maistres accompagnoient le cœur de Monsieur. Il fut présenté à la porte de l'Abbaye du Val de Grace par Mr. l'Abbé de Grancey à la Supérieure de cette Abbaye, qui répondit à son compliment, par un Discours qui ne fut pas moins touchant que celui des cet Abbé. On passa delà dans le Chœur des Religieuses, qui estoit tendu de drap noir, avec deux lez de velours garnis d'écussions aux armes de feu Monsieur, dont le cœur fut mis en dépôt sous un dais.

Le Roy ne voulant rien laisser à souhaiter à Monsieur le Duc d'Orleans, Sa Majesté luy a donné les deux Regimens d'Infanterie qu'avoit feu Monsieur. &c.

Les deux Compagnies de Gendarmerie ; ſçavoir celle des Gendarmes & Chevaux-legers d'Orleans. Sa Majeſté a auſſi permis à ce Prince de luy preſenter des Sujets pour la nomination aux vingt-cinq Benefices Conſtitutionaux qui ſont dans ſon appanage. Ce Prince a reçu des complimens de condoléance de tous les Corps de la Ville d'Orleans, M<sup>r</sup> Bizoton ayant porté la parole au monde de la Ville.

Le Comte de Roſe, Roy de la Grande Bretagne en grand marſeau, vint faire au Roy des complimens de condoléance ſur la mort de Monſieur. La Reine & Monſieur le Prince de Galles y vinrent auſſi & allerent enſuite chez Madame la Duchefſe de

# 346 MERCURE

Bourgogne, chez Madame, & chez Monsieur le Duc d'Orléans.

L'aprèsdînée du même jour, M<sup>r</sup> l'Archevêque d'Arx a la teste de plusieurs Députés du Clergé vestus de noir en Camail & en Rochet, firent par lempment des complimens de condoléance au Roy sur le même sujet. M<sup>r</sup> d'Air fit en peu de mots l'Éloge de Monsieur, qui fut suivi de ce Roy, & il finit par une humble prière pour la conservation de Sa Majesté. Un grand nombre de personnes

Madame ayant esté chez Madame la Duchesse de Bourgogne, cette Princesse la receut dans son grand Cabinet, qui estoit tendu de doùk. Madame estoit accompagnée seulement de six Da-

mes, qui estoient en mante comme elle.

Madame ayant souhaité un Conseiller d'Etat pour Chef du Conseil de ses affaires, le Roy a nommé Mr. de Pomereu.

Le 20. Mr. le Comte de Courvonge, Envoyé Extraordinaire de Lorraine, fit des complimens de condoléance au Roy sur la mort de Monsieur; & comme il n'avoit point encore eu d'audience publique de S. M<sup>te</sup> Mr. le Baron de Breteuil, Introdacteur des Ambassadeurs, le prit à Paris dans les carrosses du Roy & de madame la Duchesse Bourgogne, dans lesquels il fut reconduit, après avoir esté traité par les Officiers de Sa Majesté.

Le même jour les Cours Su-

## 348 MERCURE

perieuses firent aussi des compliments de condoléance au Roy. Elles furent conduites par Mr Desgranges, maître des Cereémonies, & présentées par M<sup>r</sup> le Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat. M<sup>r</sup> le premier Président porta la parole pour le Parlement, Mr le Président Nicolay pour la Chambre des Comptes, Mr le Président le Camus pour la Cour des Aides, & M<sup>r</sup> le Président Hodier pour la Cour des monnoyes. Tous ces complimens ayant le même objet, roulerent sur les principales actions de Monsieur, & principalement sur le devouement que ce Prince avoit pour le Roy, & sur son attachement pour sa personne. Les Eloges de S. M. y entrèrent.

ingenieusement, & l'acceptation de la Couronne d'Espagne pour monseigneur le Duc d'Anjou y trouva place. Ces complimens furent trouvez beaux, mais celui de mr le President Nicolai toucha le plus.

Le Corps de Ville fit son compliment le même jour, conduit de même que les Cours Supérieures, par le maistre des Ceremonies, & présenté par le Secretaire d'Etat, de la maison du Roy, mr Dorcé, Prevost des marchands, porta la parole.

Le maire & les Echevins de la Ville de Crepy en Valois firent faire le même jour que le corps de feu monsieur fut transporté du Chasteau de Saint Cloud, en l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis,

## 3<sup>o</sup> MERCURE

Un Service solennel pour S. M.  
R. dans l'Eglise de Saint Tho-  
mas. Les Officiers du Presidial,  
de l'Election & du Gremer à Sel,  
& les Avocats & Procureurs y  
assisterent en Robes. La Maré-  
chaussée, & les Chevaliers de  
l'Arquebuse y allerent en armes,  
& les Dames s'y trouverent en  
deuil, aussi-bien que les princi-  
paux Bourgeois. Tous les Curez  
de la Ville, & les Ecclesiastiques  
des Villages voisins s'estoient  
rendus dès le matin en cette E-  
glise, laquelle estoit rendue de  
noir, & ornée des Ecussions de  
Son Altesse Royale. On avoit  
Elevé au milieu du Chœur un  
Lit de parade, sous lequel estoit  
la Representation avec une Cou-

ronne Ducale, environnée d'un grand nombre de cierges. Pendant le reste de la semaine, on fit de pareils Services dans toutes les Paroisses, & dans toutes les Maisons Religieuses de la Ville.

Le 20. le Corps de Monsieur fut transporté du Château de S. Cloud en l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis. La compagnie des Archers de M. le Prevost de Paris le portait un peu avant ceux qui devoient commencer la marche, afin d'empêcher le désordre qu'il estoit à craindre que la confusion ne causast.

La marche commença par cinquante pauvres portant chacun un flambeau de cire blanche. On donna à chaque pauvre deux morceaux de drap gris pour s'hab

billier. Ils mettent le plus grand sur leurs épaules ; qui fait une espee de manreau ; & forment avec le plus petit une espee de clocluchon dont ils s'envelopent la teste.

On vit ensuite paroistre les garçons d'Office de feu Monsieur, avec les petits Officiers des sept Offices portant des flambeaux ; sçavoir, du Gobelet, Echanfonnerie ; Paneterie, grand & petit Commun, & Fruiterie qui estoient au nombre de cent.

Les Officiers de quartier de la Maison de Monsieur & ceux des autres quartiers qui font leur residence à Paris ; ainsi que ceux qui s'y estoient trouvez ou qui s'y estoient rendus exprés de leurs Provinces ; partirent en

## GALANT. 273

fuïte en long manteau sur des chevaux caparaçonnez de deuil. On avoit distribué des flambeaux aux valets de ceux qui en avoient amené.

Ils estoient suivis de vingt-quatre Pages de Monsieur & de ceux de Madame, & de Madame la Duchesse d'Orleans. Tous ces Pages estoient à cheval & portoient des flambeaux, ainsi que trente Palferniers, & gens des Ecuries. Ils estoient suivis de quarante Pages de la grande Ecurie & de vingt-quatre de la petite, montez, & tenant chacun un flambeau.

Les Suisses de Monsieur venoient après, tenant d'une main un flambeau, & de l'autre leurs

Jun 1701. G g

halebardes traînantes, & la pointe en bas.

Plus de soixante Gardes du Corps de Monsieur paroissoient ensuite. Ils estoient à cheval, chacun avec un flambeau, & avoient des crespes à leurs chapeaux, & des écharpes de cresp.

Ils precedoient une longue suite de Valets de pied qui marchoient en cet ordre, sçavoir, ceux de Madame la Duchesse d'Orleans, ceux de Monsieur le Duc d'Orleans, ceux de Madame, & ceux de feu Monsieur à la teste desquels estoient plusieurs autres gens de livrées de ces maisons; de maniere qu'ils montoient ensemble à six-vingt-quatre personnes portant des

# GALANT. 95

flambeaux. Plusieurs de ces Valets de pied, douze de Monsieur le Prince de Conny, huit de Mr le Duc de Luxembourg, & six-vingt appartemens aux Officiers de Monsieur qui estoient dans les carrosses, dont le carrosse de Monsieur le Prince de Conny, qui estoit chargé par le Roy de faire les honneurs du Convoy accompagné de Mr le Duc de Luxembourg, & le Chariot où estoit porté le Corps de Monsieur, furent éclairés. Ce Chariot estoit couvert d'un grand Poëlle de velours noir, orné de mère d'argent, & doublé d'hermine, avec quatre écussions fort langes en broderie d'or, & d'argent. Les chevaux qui le tiroient au nombre de huit estoient caparaçon-

G g ij

356 **MERCURE**

nez de velours noir, croisé de  
moëre d'argent avec quatre écus-  
sons en broderie. Quatre Aumô-  
niers de S. A. R. en robes, en  
manteau & en bonnet carré, &  
montez sur des chevaux capara-  
çonnez de noir, tenoient avec  
des cordons les quatre coins du  
grand Poëlle qui couvroit le  
Chariot. Il estoit précédé de six  
Heraults d'armes, & de Mr Des-  
granges maître des Ceremonies,  
& suivi de Mr le Marquis de La  
Bare, Capitaine des Gardes de feu  
Monsieur, & de Mr le marquis  
Deffiat premier Ecuyer, à cheval.  
Les Timbales couvertes de  
crespe ne battoient que d'un seul  
coup, & les Trompettes couver-  
tes de même ne sonnoient qu'à la  
fourdine. Les Curez des Eglises

de la route vinrent selon l'usage au devant du Corps, & firent les Prières accoutumées. Il y eut trois distributions de flambeaux; l'une à Saint Cloud, l'autre aux Bons-Hommes, & la dernière au Faubourg Saint Denis. Ce Convoy arriva à quatre heures & demie du matin à Saint Denis. La Porte de la Ville estoit tendue de drap avec deux lez de velours; ainsi que le Portail de l'Abbaye, la Nef, & le Chœur. Le Corps fut présenté par M<sup>r</sup> l'Abbé de Grancey, premier Aumônier de feu S. A. R. à la porte de l'Abbaye au Pere Arnout de Loo qui en est Prieur. Il le reçut à la teste de ses Religieux, tous en chappes de velours noir. Les Chapitres, Paroisses, maire & Eche-

## 58 MERCURE

vins de Saint Denis, y assisterent  
aussi, tous avec un cierge à la  
main. Mr l'Abbé de Grancey fit  
un compliment ou plustost un élog  
de Monsieur, en présentant  
le Corps de S. A. Royalle, au  
quel le Pere Prieur répondit.  
Ensuite de quoy le Corps fut por  
té dans le Chœur par douze Gar  
des de feu Monsieur, & mis sous  
un dais de velours sur une estrade  
garnie de grand nombre de ban  
doliers, le Poëste de la Couron  
ne sur le versuëit, & une Cour  
onne de Prince avec le Collier  
des Ordres couverts de crepes  
sur un quatrèau de velours. Mon  
sieur le Prince de Conyac com  
pagné de Mr le Duc de Luxem  
bourg prit place aux hautes  
Chaises adroite du costé de l'Au

# GALANT. 379

set. Alors le Pere Prieur commença un Répons. Pendant lequel il fit les aspersions & encensemens accoutumez. A la fin du Répons Monsieur le Prince de Conty, & M<sup>r</sup> le Duc de Luxembourg donnèrent de l'Eau benite, & furent reconduits à leur carosse.

Sur les sept heures du matin du même jour, toute la maison de Monsieur se rendit au Chœur de cette Abbaye, où le même Pere Prieur celebra la Messe, chantée par les Religieux en chappes. Le Corps demeura en deposit dans le Chœur jusqu'à la fin des Vespres, & il fut transporté ensuite par les mêmes Gardes, les Religieux chantant à la Chapelle d'en haut derriere le

## 268 MERCURE

Chœur, où il demeurera en dépôt jusqu'au jour du Service solennel.

Toute la maison de Monsieur s'y trouva. Il est gardé par les Officiers, Gardes, & Suisses, comme il estoit à S. Cloud.

Le 21. M<sup>r</sup> de Vertamou, premier President du Grand Conseil, fit des complimens de condoléance au Roy au nom de cette Compagnie, qui fut reçue & présentée de même que les autres Compagnies Superieures.

Le 22. l'Academie Françoise ayant aussi esté présentée à Sa Majesté par M<sup>r</sup> le Comte de Pontchartrain, Mr l'Abbé Regnier Desmarais, Secrétaire perpetuel de la Compagnie, dit :

SIRE,

SIRE,

Vostre Majesté vient d'estre touchée par un endroit bien sensible. Un Frere qui estoit rempli d'amour & de veneration pour vous, qui dans tout le cours de sa vie, n'avoit songé qu'à vous obeir & qu'à vous plaire, & que vous aimiez tendrement, vient de vous estre enlevé tout d'un coup avec des circonstances si tristes, que même la douleur du spectacle ne vous a pas esté épargnée. La fermeté de vostre courage, Sire, peut vous fournir des ressources contre toutes sortes d'accidens, mais dans un naturel aussi excellent que celui de Vostre Majesté, il est impossible que la fermeté de courage ne soit quelquefois contrainte de ceder aux mouvemens

Juin 1701.

H h

de la tendresse & de l'amitié & les larmes de Vostre Majesté l'ont bien fait voir. Elles ont esté suivies de celles de toute la France, accoutumée depuis longtems à regler ses sentimens sur les vostres, & à s'affliger ou à se réjoûir avec vous. C'est à vous maintenant, Sire, à la consoler. C'est à vous à en essuyer les pleurs, mais le pouvez-vous, si vous n'essuyez premierement les vostres ?

Que V. M. tourne donc désormais les yeux, non plus sur la perte qu'elle vient de faire, mais sur tant de graces dont le Ciel a comblé si abondamment vostre regne ; sur Monseigneur qu'il vous a conservé depuis peu si heureusement, & qui n'aime pas moins en vous le Roy que le Père ; sur les Princes ses Petits-Fils, qui se rendent si dignes de leur Ayeul ;

Sur le partage du second, qui remplit déjà le second Trône de l'Univers ; enfin sur l'amour, sur l'attachement & sur le zele que tous vos Peuples, & tous les Ordres de l'Etat ont pour Vostre Majesté.

L'Academie Françoise, Sire, ne presume pas assez d'elle pour oser vous parler de ses sentimens, comme d'une chose qui puisse meriter d'entrer dans vostre consolation ; mais si Vostre Majesté ne regardant que les cœurs peut s'en faire une d'estre aimée, d'estre reverée avec le zele du monde le plus veritable & le plus ardent, nous en disputerons le prix à toute la France.

Après vous avoir marqué tout ce que le Roy a fait pour Monsieur le Duc de Chartres, aujourd'huy Duc d'Orleans, il est

H h ij

## 364 MERCURE

à propos de vous faire connoître qu'aucun motif particulier, ny la naissance même de ce Prince, ne l'ont porté à luy accorder les graces qu'il luy a plû de luy faire, & qu'il ne les doit qu'à son merite personnel. A peine avoit-il atteint l'âge de quinze ans qu'il fit des actions que l'avenir aura peine à croire, lors qu'il fera reflexion sur son âge. Je dois me sçavoir bon gré d'avoir eu soin d'en ramasser toutes les circonstances, dont plusieurs seroient oubliées aujourd huy si je ne les avois dès lors mises au jour, afin qu'elles n'échappassent point à la Posterité, & qu'elle en fust un jour instruite.

Monseigneur le Duc de Chartres voyant de loin que le combat de

Steinkerque s'engageoit, dit à Mr de la Berthiere, son Sous-Gouverneur, *que comme on n'auroit pas si-tost besoin du Corps de reserve qu'il commandoit, il vouloit aller à l'endroit où les Ennemis attaquoient, & qu'il seroit bien-tost revenu au Corps de reserve, s'il arrivoit que sa presence y fust necessaire.* Ils y coururent, & se mirent si avant dans la meslée malgré les bales qui siffoient de toutes parts, qu'un coup de canon ayant emporté un Cavalier & la teste de son cheval, les fit tomber l'un & l'autre sur Mr de la Berthiere qui fut renversé. Deux Soldats le releverent, & luy aiderent à monter à cheval. Pendant ce grand feu une balle perça le juste-au-corps de Mon-

Hh iij

## 266 MERCURE

seur le Duc de Chartres à l'épaule & sortit par l'autre côté sans l'avoir blessé, mais un peu après il recut un coup au bras, qui luy fit dire sans paroistre étonné qu'il l'avoit cassé. On l'obligea de le remuer ce qui fit connoistre que ce n'estoit qu'une grosse contusion. Elle fut telle qu'on le contraignit de venir derrière une haye pour estre pansé. Il fallut donner en cet endroit qui s'estoit enflé extraordinairement, quatre ou cinq coups de rasoir pour faire sortir le sang, après quoy ce Prince retourna s'exposer tout de nouveau; mais sa foiblesse ne luy ayant pas permis de combattre longtems, on fit venir un carosse pour le remener. Il apprit alors que Mr le

Chevalier d'Estrades qui commandoit les Regiment de Chartres , estoit dangereusement blessé. Il ordonna qu'on le mist dans son Carosse , en disant qu'il en avoit plus de besoin que luy , & qu'il reviendrait à cheval , ce que ce Prince fit , mais en souffrant beaucoup.

On envoya après le combat des Chirurgiens pour panser les blessez , & des chariots pour les enlever ; mais le nombre des blessez s'estant trouvé grand , il en demeura environ vingt ou trente , pour lesquels il ne se trouva point de chariots. On ne laissa pas de les panser , & on leur promit qu'on reviendrait les prendre. Plusieurs blessez des Ennemis que l'on croyoit morts,

Hh iiiij

## 268 MERCURE

ayant entendu la promesse qu'on leur avoit faite, & remarqué une bonté naturelle dans les manieres des François qui leur faisoit esperer des marques de leur charité, ils se traînèrent le mieux qu'il leur fut possible jusqu'au près des blessez qu'on devoit venir querir; de sorte que l'on en trouva deux ou trois cens plus que l'on n'avoit crû, lors qu'on revint. Monsieur le Duc de Chartres l'apprit aussi-tost, & dit qu'il falloit les enlever. On répondit que c'estoient des Ennemis, & ce Prince repartit, qu'il ne connoissoit point d'Ennemis à moins qu'ils n'eussent l'épée à la main. Il fit chercher par tout les Officiers François qui avoient esté blessez pour connoistre ceux qui avoient

besoin d'argent ; afin de leur en faire donner.

Ce Prince ne se signala pas moins à la Bataille de Nervinde. Il chargea à la teste de la Maison du Roy ; & demeura cinq fois seul au milieu des Ennemis. M<sup>r</sup> du Rocher , l'un de ses Sous-Ecuyers, l'empêcha d'estre pris, & tua deux hommes auprès de luy qui avoient tiré chacun un coup de pistolet sur ce Prince, qui en reçut quatre dans ses habits, & dans ses armes. Un de ses Gentilhommes fut tué auprès de luy. M<sup>r</sup> le Marquis d'Arcy reçut quatre coups dans ses habits auprès de ce Prince.

Je vous ay parlé de la vivacité & de la penetration de l'esprit de ce Prince dans sa premiere

Jeunesse. Le Roy en a parlé de même, & ayant travaillé avec luy depuis la mort de Monsieur, Sa Majesté a dit, *qu'elle n'avoit point vu d'esprit plus vif & plus net.* On ne peut estre plus laborieux, il voit toutes ses affaires par lui-même, & l'ordre qu'il met en toutes choses, fait voir que feu Monsieur avoit eu raison de dire, qu'il vouloit qu'il reglast les affaires de sa maison. Quoy que rien n'échape à ses lumières dans tout ce qui regarde les Sciences & les beaux Arts, elles ne l'occupent qu'autant qu'il faut pour ne pas demeurer dans l'oisyeté, qui ennuye souvent la pluspart des Grands. Il regarde plus tous les hommes du costé du mérite & du sçavoir;

que du costé de la naissance; quoy qu'il ne fasse rien qui puisse prejudicier à la qualité de ceux qu'elle élève. Il ne se rend point esclave de son rang, & Philosophe sans affecter de se paroistre, il trouve en lui seul autant de sujets de s'occuper agreablement, que dans la multitude de plaisirs, dont ceux qui y sont nez croient devoir estre toujours occupez. Il est Prince quand il le faut paroistre, Brave quand il faut combattre, Sçavant & Philosophe quand il faut raisonner, & Connoisseur dans les beaux Arts quand il est question d'en parler. Il joint enfin aux vertus d'un Prince tout ce qui fait l'Honeste-homme, & l'homme distingué par luy-même.

## 272 MERCURE

Comme rien n'est plus digne d'une belle ame, que la sensibilité pour tout ce qui en doit inspirer, celle de ce Prince s'est fait voir dans l'extrême déplaisir qu'il a fait paroître de la mort de Monsieur. Rien ne parut plus touchant que lors qu'il dit à Madame en l'embrassant après la mort de Son Altesse Royale, *qu'il venoit de perdre Monsieur, & qu'il la conjuroit de se conserver, & de s'abandonner moins à sa douleur, afin qu'il n'eust pas celle de perdre aussi Madame.*

Comme il n'y a point aujourd'hui de Royaume plus puissant que la France, qui seule peut mettre sur pied plus de Troupes, que tous les Souverains de l'Europe ensemble, & que le nombre

de ses finances est proportionné à cette grandeur qui la distingue de tous les Etats du monde, on ne peut disconvenir que les fonctions de Secretaire d'Etat de la Guerre & de Controlleur General des Finances ne soient deux Emplois qui demandent un travail si grand & si assidu qu'il ne paroist pas possible qu'un homme seul puisse en même temps en remplir tous les devoirs. Cependant le Roy ayant jugé à propos, pour le bien de l'Etat, & pour les raisons que j'ai dites en leur temps, & qui ont esté goûtées, de les donner à une seule personne, Sa Majesté chercha pour cela un homme qui ne fust dissipé par aucune des choses qui font perdre quelquefois du temps aux

plus éclairés & aux plus laborieux, un homme qui pesant tout meurement, eust cette prudence lenteur, avec laquelle on avance beaucoup plus parce que l'on agit toujours, & que ne faisant rien qu'à propos, on n'est point obligé de défaire ce que l'on a fait; le Roy ayant trouvé cet homme si rare dans Mr de Chamillart, lui donna les deux grands Emplois dont je viens de parler. Si-tost que ce Ministre en fut chargé, il examina tous les moyens qui pourroient lui aider à en bien remplir les fonctions, & n'en trouva point de plus propre que de partager son temps avec économie, en sorte qu'il n'y eust aucun moment de perdu. Il mit avec cela un ordre dans

les affaires qui y aporta de la netteté, & fit en sorte que les promptes expéditions empêchassent les mêmes personnes de revenir plusieurs fois, & de donner Memoires sur Memoires, ce qui est cause qu'une même affaire fait quelquefois perdre beaucoup de temps, lors qu'on y travaille à plusieurs reprises; au lieu qu'une prompte expédition est cause que l'on en gagne beaucoup; mais la situation où se trouvent aujourd'hui les affaires politiques de l'Etat, cause de si grands mouvemens dans celles de la guerre, & dans celles des finances, & demande tant de temps au Ministre qui en est chargé pour tout ce qu'il est obligé de lire & de faire par lui-même dans des con-

jonctures si importantes, que lui estant impossible à lui & à tout autre de le faire avec toute l'exactitude que l'on y doit apporter, afin que les affaires n'en souffrent pas; le Roy a créé deux Charges de Directeurs de ses Finances. Par cette Declaration il laisse à Mr de Chamillart l'inspection Superieure de toutes ses Finances, & lui reserve à lui seul le Controlle general des Quittances, & la distribution des fonds dont ce Ministre lui rendra compte à l'avenir en la maniere ordinaire. Sa Majesté charge aussi par la même Declaration ceux qui seront Directeurs des Finances de tout le détail. Ainsi ils auront sous le Controleur General les affaires qui concer-

nent les Finances , dont ils feront le rapport dans le Conseil Royal chacun dans le département qui lui sera ordonné par le Roy , ce qui leur donnera seance & voix deliberative dans les Conseils des Finances , & même dans le Conseil de Commerce.

Le Roy a donné l'agrément de ces deux Charges de Directeurs des Finances à Mr d'Armenonville , & à Mr Roulier du Coudray, Procureur General de la Chambre des Comptes, Frere de Mr Roulier , President du Grand Conseil, & Ambassadeur en Portugal, Mr d'Armenonville a fait voir dans l'exercice de sa Charge d'Intendant des Finances , qu'il a toutes les lumieres necessaires pour s'acquitter dignement de

*Juin 1701.*

li

toutes les fonctions de ce grand  
 Employ. M<sup>r</sup> Roulier ayant pos-  
 sédé pendant plusieurs années la  
 Charge de Procureur General  
 de la Chambre des Comptes &  
 doit avoir pris une grande ren-  
 tre des Finances, ce qu'il a ef-  
 fectivement fait ; mais indépen-  
 damment des notions qu'il peut  
 y avoir prises pour son nouvel  
 employ, il est tres-capable de  
 réussir dans toutes les choses qu'il  
 voudra entreprendre, & le pu-  
 blic n'a pas deux voix là-dessus,  
 ce qui marque la bonté du choix  
 que le Roy a fait. Ces deux Mes-  
 sieurs ont presté sermens entre  
 les mains de M<sup>r</sup> le Chancelier,  
 & ont déjà rapporté au Con-  
 seil.

Dans le même temps que le

Roy a créé ces deux Charges Sa Majesté a supprimé la Commission d'Intendant des Finances qu'avoit Mr de Breteuil, & luy a donné cinquante mille écus pour luy marquer combien elle est satisfaite de ses services.

La Charge d'Intendant des Finances qu'avoit Mr d'Armenonville demeure aussi supprimée par la même Déclaration, & Mr des Fotts, fils de Mr le Pelletier de Souffy exercera à l'avenir la Charge d'Intendant des Finances qu'avoit Mr le Pelletier son Pere, à qui le Roy donne dix mille livres de pension, pour marque du souvenir qu'il conserve de ses longs services.

Mr Bouvard, Seigneur de Bourqueux, Conseiller de la

Cour, Beau-frere de Mr Rouillier a acheté la Charge de Procureur General de la Chambre des Comptes. Il aura de trop bonnes instructions de Mr son Beau-frere pour ne s'en pas acquitter avec succès.

M<sup>r</sup> d'Alon, Avocat General au Parlement de Bordeaux, a été nommé Premier President au Parlement de Pau à la place de feu M<sup>r</sup> d'Alon son Pere.

Le Roy a nommé Mr le Comte de Marsin Lieutenant General, & a donné l'agrément de la Charge de Secretaire du Cabinet, qu'avoit Mr de Chateau-Renard, à Mr de Salins, Fils d'un ancien Lieutenant des Gardes du Corps.

Les douze Galeres du Roy, qui ont attendu pendant près de

# GALANTI 282

deux mois un vent propre pour leur départ, ont enfin profité d'un vent favorable sur la fin du mois passé; & comme on a appris qu'elles avoient passé au Golfe de Leon & à Barcelone, on ne doute point qu'elles ne soient arrivées il y a déjà quelque temps à Cadix.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé, que quantité de personnes ont expliqué sur l'esprit, estoit *la parole*, à laquelle seule le dernier Vers peut convenir, *Personne ne dira qui je suis que moy-même*

Ceux qui ont trouvé ce mot, sont Mrs l'Abbé de Montagni: le medecin Anglois du College des Cholets: Hegrand des grandes

## 22. MERCURE

maisons de Gauffay, & son On-  
cle Traverger de la rue de Buff:  
Louvat de Marne, le jeune Comte  
de Bierge, Simonet de Dancourt,  
le beau Pomageot du Plessis de la  
de la rue Sainte Catherine: la  
Terreur des Lions du Pont Saint  
michel: le Clerc de Mr Biens  
Procureur au Parlement: le Po-  
stulant de l'Oratoire de Poitiers:  
le Disgracie sans espoir de retour  
au Bureau de la Gobertiere: l'in-  
comparable Pontin & sa chere  
Amie: le Bon homme de la rue  
de l'Arbre-sec: Famiste, son  
Epouse, son Fils & sa Fille An-  
gelique: Madame Rollain de  
la rue de Buff: Mademoiselle de  
Fevre de la rue Sainte Carho-  
rine: la petite Dame de Beau-  
vais: Mademoiselle Javotte jeu-

re Muse du coin de la rue de Richelieu : la Charmante, la Jolie, & les deux Astres brillans de la rue de Buffi : Sœur Marthe de la rue de Richelieu.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie n'est pas indigne d'exercer le talent de vos Amies.

E N I G M E.

*Je suis de bizarre figure ,  
 Sans pieds , sans mains , courbè ,  
 bossu ,  
 Et je dois beaucoup plus à l'Art qu'à  
 la Nature  
 L'honneur d'estre par tout reçu.  
 Je rends le cœur sensible & tendre ,  
 J'emeus les passions , je charme les  
 ennuis ,  
 Je parle tout mort que je suis ,*

# 34 MERCURE

*Mais on auroit peine à m'entendre,  
Ou je m'expliquerois tres-mal  
Sans le secours d'un animal.*

Les paroles que vous allez lire,  
ont été mises en air par un Maître  
de Bordeaux qui a le goût  
bon pour la Musique.

## AIR NOUVEAU.

**S***ombres deserts, où mon cœur amou-  
reux*

*Vient cacher ses allarmes*

*Défendez-moy contre les charmes*

*Du Berger qui cause mes feux.*

*Ah, si loin de ses yeux je languis, je  
soupire,*

*Que ne pourra-t-il point s'il me trou-  
ve en ces lieux ?*

*Deserts, cachez la tendre Amire.*

**En**



*Suz*



*cha*



*Que*

85  
es  
yé  
ly  
m  
a-  
en  
e  
le  
r  
r  
r  
r  
é  
s  
e  
r  
a

Jun 1701.

K k

of  
tre  
bo

S

N

o

En

# GALANT 385

En vous disant que les paroles du premier Air que j'ay employé dans cette Lettre, sont de celuy qui ne prend jamais que le nom de Tamiriste, j'ay oublié d'ajouter qu'elles ont esté mises en Air par Mademoiselle Bataille, qui à l'âge de dix-sept ans, possède parfaitement la Musique & le Clavecin & qui a la voix tres-jolie. A treize ans, elle fit un petit divertissement qui a pour titre *Narisse*, & qui a esté extrêmement applaudy de tous les Connoisseurs Je vous ay a déjà parlé d'elle dans quelqu'une de mes Lettres. Elle est Fille d'une Mere qui est aussi fort sçavante en Musique.

Comme les dernieres nouvelles d'Italie, qui ont esté rendus

Jun 1701.

K k

## 286 MERCURE

publiques sont du 18. de Juin, je continuë par celles du 21. & du 23. & je vous envoie pour cet effet, des extraits de deux Lettres de deux Officiers Generaux. Voici la premiere.

A Opéano, ce 21. Juin.

**L**es ennemis se sont determinez à faire un pont sur l'Adige, quatre ou cinq lieues au delà de Lignago, dans un endroit où ils seront couverts quand ils voudront passer le bras de l'Adige qui s'appelle, le Canal blanc. La quantité des Rivières, & des Marais qui sont le long du Menago & du Tarraro rendant le pays qui y meine d'icy dans le Ferrarois si coupé & si seré, qu'il seroit fort difficile des'opposer au passage

du Canal blanc, si les ennemis ont dessein de le passer ; mais je me persuade que leur dessein est plustost de nous attirer dans le bras de la Riviere, & de nous engager à quitter le poste de la Ferrare qui leur bouche le passage de la Vallée de Trente où sont tous leurs vivres, & leurs gros canons, & je ne m' imagine pas qu'ils puissent subsister au delà de l' Adige, ayant à tirer leurs vivres de si loin. Le bruit de leur armée est qu'ils veulent passer le Pò, quand ils auront passé l' Adige, & le Canal blanc pour entrer dans le Modenois. Ils établiront-là une colonie bien éloignée d' Allemagne, avec laquelle ils auront peu de communication. Il faut attendre encore quelque temps pour juger du party qu'ils veulent prendre, qui ne peut pas leur estre fort avan-

ageux dans la situation où nous sommes, plus forts qu'eux jusqu'à présent de dix ou douze mille hommes, & à moins qu'il ne leur vienne de nouvelles troupes d'Allemagne ils n'auront pas beau jeu, nos Generaux estant resolus de les charger par tout où ils trouveront jour à le pouvoir faire. Pour cela ils ont fait construire un pont sur l'Adige au dessous de Venone & de Cossolingo, vis-à-vis de la Sega, si bien que les Imperiaux en ont un au dessous, & nous au dessus qui nous met à portée de tomber sur leurs convois qu'ils tirent du Raveredo, & du Trentin. Il n'est pas possible que cette manœuvre ne leur donne beaucoup d'inquietude, d'autant plus que nostre armée sera bientôt fortifiée par les troupes qui nous viennent de France, & par la jonction des

*troupes de M<sup>c</sup> le Duc de Savoie dont il arriva hier quatre bataillons au Camp.*

Voici l'extrait de la seconde Lettre.

Au Camp de Carpi le 23. Juin.

**C**omme la plus grosse partie de l'armée s'est assemblée à S. Pierre de Lignago le 18. de ce mois, j'en fus détaché le même jour avec quatre regimens de Dragons & un de Cavalerie, trois mille hommes de pied & six pieces de canon pour venir me saisir du poste de Carpi, où l'on croyoit que les ennemis vouloient venir. Je fis d'abord establir des retranchemens sur la petite hauteur, pour rüiner avec du canon quelques legeres Fortifications que les Imperiaux avoient faites à

KK 11j

## 370 MARCURE

La teste de Villa-Bona pour faciliter le passage à des bateaux qui devoient partir de Castelbardo pour remonter le bras de l'Adige, & entrer dans l'embouchure du Canal blanc, qui descend vers le Pò, La crainte qu'ils ont eu de n'y pouvoir réussir, & voyant qu'ils avoient étably des postes jusqu'à la Baraquelle, où la nuit du 20. au 21. il se passa une grosse escarmouche pour la dispute d'une barque entre nos Grenadiers, & ceux des ennemis qui s'en retirèrent avec perte. Deux Moines qui passerent le matin venant le long de l'Adige ont dit à Mr le Maréchal qu'ils y avoient vu rapporter dans des charettes plusieurs morts & blessez dans cette action. Tout cela les a fait changer de resolution, & ils ont esté réduits de laisser leurs bateaux à costé de leur grand

Pont sur l'Adige, qui aboutit vis-à-vis de Villa-bona, & envoyer rechercher des bateaux sur le Tartaro, & d'en faire remonter du Pô pour faire un pont à la Canda au dessous du Tartaro, où l'on travaille depuis deux jours; & qui doit estre achevé aujourd'huy. Il y a cependant deux grandes barques qui passent actuellement de la Cavalerie, & des Dragons qui se retranchent à la teste du pont en entrant dans le Ferrarois. Si les ennemis y passent, ils auront de la peine à y subsister; car deux Officiers des troupes du Pape qui ont couché chez moy en allant trouver M<sup>r</sup> de Catinat de la part du Viceroy de Ferrare m'ont assuré qu'il n'y avoit aucun magazin dans le Ferrarois, soit au delà, soit au deçà du Pô pour les dites troupes Allemandes. Il est cer-

K K iiii

302 **MERCURE**

Sain que le plus gros corps de leur Infanterie avec trente piéces de canon est encore à Castelbaldo au delà du pont de l'Adige, Un noble Pensionnaire venant icy à son Château de plaisance passa hier à Castelbaldo, où il salua les Princes Eugene, & de Commercy, qui le chargerent de me faire des complimens. Il est à croire que ces Messieurs n'ont pas encore marché à leur pont de Canda pour y joindre leurs troupes, & qu'ils pensent toujours à faire une grosse diversion, pour avec les troupes qui sont restées du côté de Trente, & de Roveredo, hasarder une action contre les détachemens de nos troupes qui sont restez dans nos postes de Rivote & de La Ferrare. Les ennemis commencerent hier à opposer une baterie de pareil nombre de canon contre la nostre, & même cela

M'a obligé à remuer nostre camp. Le bruit de nostre Artillerie a tellement étonné le noble Venitien de nostre voisinage, qu'ils ont cru qu'il falloit me venir complimenter. M<sup>r</sup> le Maréchal de Catinat est toujours dans son poste de Rivolo & de la Ferrare.

M<sup>r</sup> le Prince de Vaudemont avec un corps de troupes Françoises & Espagnoles n'a point remué de quartier de Cadidavid à une lieue vis-à-vis de Veronne, & les ennemis ont toujours laissé un camp de l'autre costé dans le débouché des montagnes au pied du Val de S. Martin & de S. Michel qui n'est qu'à une petite lieue de Verone.

On ne peut voir plus clairement la situation des affaires d'Italie, jusqu'au 23 de Juin qu'elle

## 504 MERCURE

est marquée dans ces deux Lettres, & l'on ne peut être plus en mouvement que sont ces deux Armées, l'une pour surprendre un passage dant un lieu qui luy convienne; l'autre pour être toujours à portée de le défendre. Celle qui veut passer peut être tranquille & se reposer quand elle veut, son inaction ne pouvant luy faire aucun tort; elle peut s'étendre & se ramasser toute, aussi souvent qu'il luy plaira; mais il faut que l'autre devine les desseins de ses Ennemis; qu'elle soit par tout, & que les Généraux veillent toujours; ainsi quand les Ennemis passeroient, il n'y'auroit rien de surprenant, puisque lors qu'on est séparé par une rivière, on peut aisément

dérober une marche ; cependant ils ont déjà perdu plus d'un mois de temps depuis leur arrivée, & il est à craindre pour eux que n'en ayant pas profité, leurs affaires ne se trouvent bien-tost dans une plus mauvaise situation puisque le Roy a fait partir trente-deux Bataillons, dont une partie arrivera le 12. de Juillet, & le reste le 20. du même mois, en sorte que le Roy aura soixante-dix-huit Bataillons en Italie, qui joints à six Espagnols, & à douze de Mr le Duc de Savoye, feront quatre-vingt-seize. Les Bataillons estant à huit cens hommes chacun, il est aisé de compter à combien montera toute cette Infanterie. La Cavalerie sera beaucoup moins nom-

breuse, & le Roy en a même contremandé qui estoit en marche, parce que le Pays estant serré, & coupé, un trop grand corps incommoderoit.

Le Roy a enfin reçu la ratification du Traité de Ligue offensive & défensive entre les Couronnes de France & d'Espagne, & celle de Portugal, & Sa Majesté Portugaise a dit des choses si obligantes pour le Roy en concluant ce Traité, que quelque joye que la France en ressent, elle en doit avoir aussi beaucoup de la maniere dont les choses se sont passées.

Le démêlé de la Chambre des Seigneurs & de celle des Communes continuë en Angleterre. Le Lord Sommers a esté jugé

par les Seigneurs & déchargé de l'accusation faite contre luy, sans que les Communes ayent assisté a ce Jugement. Elles ont protesté contre, mais les Seigneurs sans avoir égard à leur protestation, ont aussi jugé & déchargé le Comte d'Orford, & ont protesté en même temps contre le procedé des Membres des des Communes, qui ont empêché de donner des subsides au Roy pour maintenir l'équilibre dans l'Europe. On ne doute point que ces démêlez ne soient suspendus par la prorogation du Parlement: il y a même lieu de croire qu'il sera fini lorsque vous recevrez ma Lettre, & que le Roy d'Angleterre sera arrivé en Hollande, où toutes les affaires

## 308 MERCURE

sont suspenduës jusqu'à son arrivée,

J'apprens qu'il arrive un Courier qui rapporte que M<sup>r</sup> de Catinat s'est emparé d'un poste sur le Pô appellé la *Stellata* situé sur les Confins du Mantouïan, par où les Imperiaux avoient dessein d'entrer dans les Etats de Modène, & de Mantouë. Ils ne pourront plus passer le Pô qu'à deux lieux près de la mer ce qui les meneroit dans un pays tout coupé, & impraticable. Depuis qu'on s'est emparé de la *Stellata* on travaille nuit & jour à fortifier ce poste. Je suis, Madame, &c.

*A Paris, ce 7. juillet 1701.*

A V I S,

**Q**Uoy que le Mercuré n'ait ce mois-cy qu'un volume, il e

esté impossible d'en rétablir la vente dans les deux ou trois premiers jours du mois, parce qu'il se trouve des Articles considérables dans ce volume, dont il n'a pas esté facile d'apprendre d'abord toutes les circonstances, à cause du grand nombre qu'il estoit nécessaire d'en sçavoir pour faire une Relation exacte, & curieuse. On peut assurer que celle qu'on donne avec beaucoup d'étendue, de ce qui s'est passé depuis le moment de la mort de feu Monsieur, jusqu'à l'arrivée du corps de Son Altesse Royale à Saint Denis, est presque toute nouvelle, puis qu'il y en a plus des trois quarts, dont aucunes des Nouvelles distribuées au Public, n'ont parlé. Lors qu'on a

## 200 MERCURE

un morceau d'Histoire à étaler, on cherche toujours à le rendre si complet, qu'il n'y manque rien. Ainsi l'Auteur espere qu'on ne sera pas moins content de ce volume, qu'on l'a esté du dernier, que plusieurs personnes distinguées, & qui doivent estre instruites des affaires, lui ont témoigné avoir lû avec plaisir. Cet ouvrage n'estant pas donné au Public, de même que beaucoup d'autres dès le moment qu'il est achevé, à cause du temps qu'il demeure entre les mains des Relieurs, il ne doit pas s'étonner si quelquefois on n'y trouve point quelque événement arrivé un ou deux jours avant qu'on en fasse le debit. Si l'on n'en parle quelquefois qu'un mois après, on ne laisse

pas d'y rapporter des circonstances que le Public n'a point encore apprises, tant on prend de soin de s'informer à fond de tout ce qui regarde les événemens remarquables.

Au reste l'Article des Enigmes n'est pas si indifférent qu'il le paroît peut-estre à quelques-gens. Les personnes les plus distinguées, pour ne pas dire plus, se divertissent à les expliquer, comme faisoient les Rois du temps d'Oedipe, & il y en a même dont les véritables noms sont cachez sous de faux noms. Plusieurs qui sont convenus de ces noms, connoissent par là s'ils ont gagné les gageures qu'ils ont faites; mais il y en a parmi le Public qui avilissent cet Article par les

Jun 1701.

L I

## 462 MERCURE

noms ridicules qu'ils envoient, & d'autres qui cherchent à satiriser certaines personnes par des noms qu'ils envoient, ce qui est quelquefois difficile à développer; & d'autres qui en envoyant des noms de Nannete, de Marianne, & autres semblables, qui ne signifient rien, croient que leurs Amis les reconnoîtront, & qu'elles se reconnoîtront elles-mêmes, comme s'il n'y avoit pas en France des milliers de chacun de ces noms. Ainsi on avertit qu'on s'appliquera plus que jamais à retrancher les noms ridicules, satiriques, & trop généraux. Quant à ceux qui écrivent de la Campagne, on les avertit sérieusement qu'on ne mettra aucun des articles qui vien-

seront dans les lettres dont les ports ne seront pas affranchis. Si tout ce qu'on envoie estoit bon on seroit ravi d'en payer le port, mais tant de gens envoient des ouvrages dont on ne peut se servir, que le port des lettres devient considerable lorsqu'il est payé par une seule personne. Ceux qui envoient ces Ouvrages ne peuvent moins faire que de payer les ports des Lettres, puisqu'on ne reçoit point d'argent pour ces articles, & que l'Auteur en refuse souvent.

T A B L E.

**P**relude.  
 Portrait du Roy.

# T A B L E.

<i>Madrigal.</i>	7
<i>Vers adreſſez aux Princes de l'Europe.</i>	8
<i>Autres ſur le Traité de Partage.</i>	10
<i>Stances ſur un Prix propoſé.</i>	11
<i>Extrait d'un Sermon.</i>	14
<i>Dialogue entre la Verité, &amp; l'Opinion.</i>	28
<i>Elegie qui a remporté cette année le Prix de l'Academie des Jeux Floraux.</i>	41
<i>Avis aux gens de Lettres.</i>	71
<i>Madrigaux.</i>	65
<i>Nouvelles de Perſe.</i>	71
<i>Lettre ſur la mort de Mademoiſelle de Loynes.</i>	77
<i>Le nouveau Democrite, ou les Deſſeins d'eſprit.</i>	83
<i>Le Capricieux.</i>	86
<i>Epitaphe de Mademoiſelle de Scudery.</i>	87

# TABLE.

<i>Diverses pieces sur la mort de la même.</i>	90
<i>Distiques.</i>	94
<i>Ode de Madame de Malenfant, qui a remporté le prix des Jeux Floraux de Toulouse.</i>	55
<i>Epître à Madame de Malenfant.</i>	104
<i>Mariage.</i>	109
<i>Diverses pieces sur la mort de Monsieur.</i>	123
<i>Ode.</i>	120
<i>Reception faite à Marseille à Mr le Comte de Lemos.</i>	132
<i>Lettre de S. M. C. aux Cantons Suisses.</i>	134
<i>Départ de Mr le Marquis de Villette.</i>	136
<i>Printemps.</i>	137
<i>Réjouissances faites à Barcelone.</i>	148
<i>Loterie de l'Hôpital general.</i>	161

# T A B L E

Morts.	173
Remarques curieuses sur l'Evêché de Bethléem.	178
M. le Comte de Marcein est nommé Ambassadeur Ordinaire en Espagne.	178
Etendant. générale de Bretagne au pays Nantois, avec le Gouvernement de la Ville & Château de Montreuil-lez-Tours.	179
Place de Conseiller d'Etat donnée.	180
Observations Géographiques de M. de Cassini.	181
Chaire Royale de médecine en l'Université de Caën conférée par Sa Majesté.	183
Nouvelles de Madrid.	192
Réception faite à l'Académie Française de deux nouveaux Académiciens.	200

# T A B L E.

<i>Ordre de bataille des troupes du Roy, &amp; de celles d'Espagne dans les Pais-Bas Espagnols.</i>	224
<i>Reflexions.</i>	237
<i>Sacre.</i>	244
<i>Chef-d'œuvre de Mr Zumbo.</i>	253
<i>Harangue de Mr le Cardinal de Noailles.</i>	261
<i>Autre du même à Monseigneur le Dauphin.</i>	272
<i>Deliberation du Clergé.</i>	276
<i>Addition à l'Article de Mr le Comte de Lemos.</i>	278
<i>Generosité de Mr le Comte d'Estres.</i>	282
<i>Prise d'habit.</i>	282
<i>Remarques curieuses, touchant la mort de Monsieur, avec un Eloge de ce Prince.</i>	284
<i>Détail curieux de tout ce qui s'est passé à S. Cloud pendant tout le temps que le corps de Monsieur y a</i>	

# T A B L E

demeuré & tout ce qui s'est passé à Versailles, à l'occasion de cette mort.	316
Transport du cœur de Monsieur.	341
Suite de ce qui s'est passé à Versailles à l'occasion de la mort de ce Prince.	344
Services funebres.	345
Ordre de la marche du Convoy, & ce qui s'est passé à S. Denis à la reception du corps de ce Prince.	357
Suite de ce qui s'est passé à Versailles.	360
Eloge de Monsieur le Duc d'Orleans.	363
Creation de 2. Direct. des Finances.	372
Mr de Fourqueux a l'agrément de la charge de Procureur General de la Chambre des Comptes.	379
Mr d'Alon est nommé Premier Presidents de Pau, Mr de Marfin Lieutenant general & Mr de Salins achete la Charge de Secretaire du Cabinet.	389
Départ des Galeres du Roy.	390
Enigmes.	391
Ratification du Traité de Portugal.	396
Nouvelles d'Angleterre.	398
Suite des Nouvelles d'Italie.	398
Avis.	399

571884



11v



